

LA TRIBUNE



QUELLE VIE
APRÈS MIX 4?

PAGE 29

KRYSTEL MONGEAU ET
ALEXANDRA POULIN

IMACOM, RENÉ MARQUIS

PRIVÉS DE MÉDECIN ET DE DOSSIER



LA FERMETURE DE LA CLINIQUE
LE MIGRATEUR À MAGOG BLOQUE
L'ACCÈS AUX RENSEIGNEMENTS
MÉDICAUX DE NOMBREUX CLIENTS

PAGES 2 ET 3



NEPTUNE

ARCHIVES LA TRIBUNE, JESSICA GARNEAU

La CSST livre la conclusion du drame aujourd'hui

PAGE 5

« LIVRER PLUS
ET MIEUX »

Coiteux
défie les
fonctionnaires
de mériter
des hausses

PAGE 8



ARCHIVES LA PRESSE

123RF

3471401

2002 Biomed PRÉSENTE
17 MAI 2014
CATHÉDRALE SAINT-MICHEL
DÈS 10H00

EN COLLABORATION AVEC



5\$ PAR BILLET VENDU SERONT
REMIS À LA FONDATION



20\$ / entrée

SALON Glamp POUR Elle

- 5 À 7 DÉGUSTATION
- DÉFILÉ DE MODE GLAM
- PRIX DE PRÉSENCE
- PLUSIEURS CONFÉRENCES
- CADEAUX AUX 1000 PREMIERS ARRIVANTS

Billets en ligne au:
www.billetsavendre.com
facebook | (819) 437-7006
info@glampourelle.com

confiance
CENTRE DE BIEN-ÊTRE

VIVANCE

Familiprix

TVA

Rouge
102,7fm

LA TRIBUNE

VIVANCE
PRÉSENTE LA
CONFÉRENCE DE
MAHÉE
Paiement



Le Collège des médecins forcé



JEAN-FRANÇOIS GAGNON

jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca

MAGOG — La clinique médicale privée Le Migrateur à Magog n'a pas connu le succès espéré et a été exploitée pendant à peine plus d'un an. D'anciens clients se plaignent aujourd'hui de ne pas avoir obtenu les services promis tandis que le Collège des médecins du Québec a été forcé d'intervenir afin qu'un professionnel dûment autorisé récupère les dossiers médicaux de plusieurs patients.

Selon les informations obtenues par *La Tribune*, le fondateur de la clinique, Bertrand Blanchet, est demeuré en possession de nombreux dossiers médicaux de patients au lendemain de la fermeture du Migrateur, une situation inhabituelle considérant qu'il n'est pas médecin.

Le secrétaire du Collège des médecins du Québec, le Dr Yves Robert, reconnaît que le cas du Migrateur, qui a fermé ses portes en juillet 2013, n'est pas habituel. « On vit un problème qui ne s'était pas posé encore avec cette clinique », admet-il.

La problématique est la suivante : bien qu'une infirmière praticienne a œuvré sur place un moment, la clinique magogoise n'a jamais été en mesure de signer un contrat à long terme avec un médecin. Les dossiers d'un bon nombre de patients sont donc devenus orphelins quand elle a fermé ses portes.

Pas de réponse

Ces derniers mois, le Collège des médecins a acheminé des lettres à Bertrand Blanchet dans le but de savoir où se trouvaient les dossiers médicaux du Migrateur. Le destinataire n'a donné aucun signe de vie à l'organisme que tout récemment.



ARCHIVES LA PRESSE

Le secrétaire du Collège des médecins du Québec, le Dr Yves Robert, reconnaît que le cas du Migrateur, qui a fermé ses portes en juillet 2013, n'est pas habituel. « On vit un problème qui ne s'était pas posé encore avec cette clinique ».

Cette affaire a traîné pendant un moment, mais les choses se sont accélérées après un appel logé par *La Tribune* au Collège des médecins à la fin du mois d'avril. Depuis, M. Blanchet s'est engagé à transmettre les dossiers restés en sa possession au Dr Jean-Pierre Jeannotte. Ce dernier avait été le médecin répondant de l'infirmière praticienne Édith Lussier, qui a travaillé au Migrateur.

Suspectant une faille dans la réglementation, le Collège des médecins étudiera davantage ce cas, au cours des prochaines semaines, et essaiera de déterminer s'il est susceptible de se reproduire ailleurs au Québec. Au besoin, des gestes seront posés pour éviter une répétition de ce scénario dans d'autres régions.

Des services non livrés

La Tribune a échangé avec plus d'une dizaine d'anciens clients du Migrateur. Quelques-uns ont eu la chance de

Un projet qui tarde à se concrétiser

MAGOG — À la fois ambitieux et prometteur, le projet du Migrateur a été présenté pour la première fois au public en 2008. Son promoteur, Bertrand Blanchet, a depuis répété à plus d'une reprise que les travaux prévus s'amorceraient bientôt, mais cela ne s'est jamais produit. Que penser du projet, qui suscite un nombre croissant d'interrogations?

Quand il a dévoilé la première mouture de son projet, M. Blanchet proposait la construction d'un centre des congrès, d'une clinique médicale privée, d'espaces commerciaux et de 1000 unités d'habitation. Tout cela devait voir le jour en bordure de la rue Principale Ouest, dans le secteur communément appelé « quatre fourches »

par les Magogois.

En 2012, le promoteur a réussi à faire décoller un élément important de son projet, la clinique Le Migrateur. Mais cette aventure n'a pas été un succès et la clinique a fermé ses portes après moins de deux ans d'activités.

L'arrêt des activités de la clinique a peut-être refroidi Bertrand Blanchet, mais ce dernier a fait savoir, ces dernières semaines, qu'il avait toujours l'intention d'aller de l'avant. Il aimerait lancer la construction d'une première série de condominiums à l'automne 2014.

En soi, la Ville de Magog n'est pas opposée à la construction résidentielle à l'endroit où le promoteur le souhaite. Elle est d'ailleurs sur le point de modifier le

zonage de terrains, dans le secteur concerné, afin que la construction de maisons soit permise sur ceux-ci.

Cela dit, la municipalité continue de répéter qu'elle n'est pas en mesure de fournir toute l'eau qui serait nécessaire pour que des dizaines d'unités d'habitation soient construites dans le secteur ciblé. D'importants travaux seraient nécessaires pour augmenter la capacité du réseau d'aqueduc et il n'est pas question de les réaliser à ce stade-ci.

Mais ce n'est pas tout, car la Ville n'a pas encore autorisé la construction de la rue qui mènerait jusqu'aux éventuels condominiums et ne prévoit pas donner le feu vert au promoteur à court terme.

Un nouveau projet

Si l'avenir du projet résidentiel de Bertrand Blanchet aux « quatre fourches » paraît incertain, un nouveau groupe d'investisseurs est néanmoins sur le point d'entreprendre la construction d'un petit centre commercial à l'endroit même où se trouvait la clinique Le Migrateur.

L'Espace santé globale comprendra aussi une clinique médicale, en plus d'une petite épicerie, un restaurant et de boutiques liées au sport, à la santé et au bien-être.

Gilles Bélanger, Sylvain Gagné et Stéphane Bourque sont les trois investisseurs qui ont promis de bâtir ce petit centre commercial. L'investissement annoncé est estimé à quelque



10 millions \$. L'ouverture de la clinique, qui accueillera des médecins œuvrant hors du réseau public, est prévue à l'automne prochain.

— Jean-François Gagnon

LA TRIBUNE

ADRESSE
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8

RÉDACTION: 819 564-5454
redaction@latribune.qc.ca /
télé. 819 564-8098

PUBLICITÉ: 819 564-5450 /
télé. 819 564-5482

ANNONCES CLASSÉES:
819 564-2222
télé. 819 564-5482

ABONNEMENTS: 819 564-5466
1 800 567-6955

latribune.ca

SOMMAIRE

Annonces classées	17 à 24
Arts et spectacles	29 à 31
Décès	24 à 28
Économie	12 à 14
Horoscope	18
Loterie	8
Monde	16
Mots croisés	18
Opinions	10
Sports	33 à 39

MÉTÉO

Mathis, 10 ans
École Du Boisjoli



AUJOURD'HUI
ENSOLEILLÉ 
MAX.: 16° MIN.: 1°

Lever du soleil: 5 h 26
Coucher du soleil: 20 h 03

VENDREDI
nuageux, max.: 17° min.: 8°

SAMEDI
averses, max.: 16° min.: 8°

Les
nouvelles
de l'heure...

latribune.ca

LE CLIN D'OEIL DE STÉPHANE LAPORTE

Attention! Les Bruins sont prêts à tout: Chara a reçu la mission de plaquer Ginette.

SI VOUS AVEZ UNE INFORMATION À COMMUNIQUER À NOTRE ÉQUIPE DE JOURNALISTES, ÉCRIVEZ À redaction@latribune.qc.ca OU APPELEZ AU 819 564-5454



de s'en mêler

recupérer leur dossier médical, mais d'autres ont hâte de le retrouver.

« J'ai fait des démarches depuis la fermeture pour qu'on me retourne mon dossier, mais je ne l'ai pas encore eu. »

« J'avais décidé de me tourner vers le Migrateur parce que mon ancien médecin avait arrêté de pratiquer. J'ai fait des démarches depuis la fermeture pour qu'on me retourne mon dossier, mais je ne l'ai pas encore eu. C'est déplaisant, car je pourrais en avoir besoin n'importe quand », explique un client désireux de conserver l'anonymat.

Se trouvant dans la même

situation, une seconde ancienne cliente, Nathalie Dansereau, attire l'attention sur un autre problème. Elle affirme que sa famille n'a pas obtenu les services auxquels elle avait droit après avoir déboursé 700 \$ pour un abonnement d'une année.

Les quatre membres de la famille de Mme Dansereau ont eu droit à un examen effectué par une infirmière praticienne peu après le paiement de l'abonnement. Mais des services annoncés leur ont été refusés plus tard.

« À un moment, pendant l'année où on avait un abonnement, on a appelé pour un rendez-vous avec l'infirmière praticienne, mais on nous a dit qu'elle était en congé de maladie. On n'a pas pu la rencontrer plus tard. On n'a pas non plus été pris en charge par un médecin de famille, contrairement à ce qui avait été promis. On se sent lésé », reconnaît l'ancienne cliente.

L'histoire que raconte



ARCHIVES LA TRIBUNE, JEAN-FRANÇOIS GAGNON

Le projet immobilier du Migrateur a été présenté pour la première fois au public en 2008. Les objectifs du promoteur étaient ambitieux, mais son projet tarde à se matérialiser. Démarrée en 2012, la clinique Le Migrateur a notamment fermé ses portes après à peine plus d'une année d'activités.

Nathalie Dansereau n'est pas unique. Une troisième cliente, Cécile Godbout, avoue qu'elle s'attendait à un remboursement au moment de la fermeture du Migrateur, mais ce scénario ne s'est pas produit.

« Je n'ai plus eu de nouvelle d'eux après la fermeture, confie Mme Godbout. Cette expérience a été décevante, considérant ce qu'on nous avait fait miroiter comme offre de services en santé. »

Des clients ont par contre réussi à toucher un remboursement. Une mère de jeunes enfants raconte ainsi que le Migrateur lui a entièrement remboursé un abonnement familial.

« On appelait à la clinique et on nous répétait que des entrevues avaient lieu pour trouver un médecin, mais aucun n'arrivait jamais. Ce n'était pas ce à quoi on s'attendait et on a demandé un remboursement. On s'est dépêché à encaisser le chèque par la suite. On voyait que des choses n'allaient pas. »

Blanchet voulait relancer la clinique

JEAN-FRANÇOIS GAGNON
jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca

MAGOG — Le promoteur Bertrand Blanchet affirme avoir cru jusqu'à tout récemment qu'il pourrait relancer la clinique médicale qu'il a fondée, ce qui l'aurait incité à conserver les dossiers médicaux de nombreux anciens clients.

« J'avais engagé une personne pour qu'elle devienne la nouvelle directrice de la clinique et qu'elle relance le projet. Mais j'ai vu à un certain moment que d'autres investisseurs étaient sur le point de créer une clinique au même endroit, alors j'ai abandonné l'idée d'une relance. Mardi, j'ai remis le reste des dossiers médicaux tel que prévu », fait valoir M. Blanchet.

Dans la foulée, il prétend n'avoir reçu qu'une lettre de la part du Collège des médecins du Québec concernant les dossiers médicaux de la clientèle du Migrateur. Le grand patron de l'organisme, le Dr Yves Robert, est pourtant formel : plus d'une lettre lui a été expédiée.

Par ailleurs, Bertrand Blanchet n'apprécie pas que des clients reprochent au Migrateur de ne pas avoir honoré les contrats signés. « Des clients ont été remboursés. D'autres auraient voulu un remboursement, mais avaient dans les faits eu droit aux services annoncés, donc on a refusé. En plus, la ligne téléphonique de la clinique est encore branchée. Personne ne peut se plaindre qu'on n'est pas joignable », lance-t-il.



ARCHIVES LA TRIBUNE, JEAN-FRANÇOIS GAGNON

Président-directeur général du Migrateur, Bertrand Blanchet souhaitait réaliser un développement immobilier de 100 millions \$ à la sortie ouest de la ville de Magog.

Il ajoute que des clients ont eu l'opportunité de rencontrer un médecin pratiquant en Montérégie pour compenser l'absence d'un tel professionnel au Migrateur. « Nous avons même payé les frais de déplacement des gens étant donné que c'était à l'extérieur de la

région », insiste-t-il.

Affirmant que l'aventure de la clinique médicale s'est soldée par une perte financière de 400 000 \$ pour lui être ses partenaires, le promoteur confie qu'il sort écorché de ce projet.

« Je me suis rendu malade avec ce projet. L'univers de la

médecine, c'est un monde et je comprends maintenant mieux pourquoi notre système de santé ne fonctionne pas. »

Le projet résidentiel

Avec des partenaires, M. Blanchet pense encore pouvoir faire construire quelque

350 condominiums dans le secteur des « quatre fourches » à Magog. Il estime que sept ans suffiraient pour que la nouvelle mouture de son projet résidentiel soit entièrement complétée.

En ce qui concerne le manque d'eau dans le secteur concerné, le promoteur jure qu'il s'agit d'un faux problème. « C'est la pression du réseau d'aqueduc qui n'est pas assez forte. Mais la pression ne serait pas un frein si on ne construisait que de petits immeubles sans gicleur, ce qui est notre plan actuellement », dit-il.

« Je comprends maintenant mieux pourquoi notre système de santé ne fonctionne pas. »

Bertrand Blanchet reconnaît toutefois qu'il serait opportun d'accroître la capacité du réseau d'aqueduc aux « quatre fourches ». À ses yeux, cette opération serait rentable pour la Ville de Magog puisque des dizaines de payeurs de taxes additionnels s'ajouteraient dans cette portion de la municipalité.

Quoi qu'il en soit du futur, le promoteur a le sentiment d'avoir favorisé le développement de la portion ouest de la ville de Magog par son travail. Une école et une agence immobilière se sont notamment installées sur place ces dernières années.

¡Adiós Trabajo !



LUC LAROCHELLE
PERSPECTIVES

luc.larochelle@latribune.qc.ca

En 2007, Bombardier Produits Récréatifs (BRP) a transféré la production de ses véhicules hors route (VTT) de Valcourt au Mexique en se justifiant ainsi : ou nous sortions cette chaîne d'assemblage du pays ou nous sortions tout court de cette industrie.

Sept ans plus tard, la compagnie estrienne fabrique encore des VTT et son positionnement favorable l'incite à investir 55 M \$ pour augmenter sa capacité de production. Elle prévoit recruter 900 nouveaux travailleurs.

En moins d'une décennie, le complexe manufacturier de BRP à Juarez, ville frontalière longeant la Californie, est en voie d'atteindre la même taille que celui de Valcourt. Avec cette autre vague d'embauches, les installations mexicaines compteront bientôt 2500 salariés alors que le personnel se maintient autour de 2800

employés dans le berceau de l'inventeur de l'autoneige.

La prospérité profite bien sûr à toutes les unités de BRP mais la croissance n'a pas les mêmes retombées partout : le bassin de main-d'œuvre mexicain explose tandis que celui du Québec est plutôt stagnant.

Rien de nouveau sous le soleil, on savait tout cela.

Sauf que d'une fois à l'autre, le constat de cette nouvelle réalité économique mondiale fait grincer des dents. On se délecte moins du crémage du succès quand la plus grande part du gâteau est offerte aux autres.

On peut s'en désoler mais ne rêvons plus, cette tendance est irréversible. Il n'y aura pas de retour à autrefois.

Croisons-nous les doigts, car rien n'assure d'ailleurs qu'après les VTT et les motos Spyder ne partiront pas un jour de

Valcourt. Si tel devait être le cas, ne nous resterait plus que la proximité des sentiers enneigés pour conserver l'avantage de l'assemblage des motoneiges.

La main-d'œuvre du Mexique est jeune, bon marché et s'avère aussi compétente que la nôtre. On s'en rend compte aujourd'hui, ce n'était que fausse prétention de penser que, côté qualité, « personne ne peut nous accoter ».

¡Adiós Trabajo !

Traduction, le jour où nos premières jobs d'assemblageurs sont parties de Valcourt, il fallait leur dire adieu en donnant une tape dans le dos aux bas salariés qui nous concurrencent afin de les rendre complices de la réussite qui sécurisera les emplois qui restent en région.

Muchias gracias, amis mexicains.

Vous stimulez nos ingénieurs, vous les encouragez à concevoir d'autres machines pour lesquelles on vous enverra le mode d'assemblage.

En contribuant à la profitabilité de BRP, vous assurez aussi l'enrichissement de tous les actionnaires publics, incluant plusieurs travailleurs de Valcourt ainsi

que la Caisse de dépôt et placement du Québec de qui dépendent nos prestations de retraite.

Nos gouvernants n'administraient pas avec des gomes à effacer du temps où cette effervescence économique se vivait en région et au Québec. Ils géraient, crayon à la main, calculant les nouveaux revenus en taxes et impôts avec lesquels ils allaient financer l'élargissement du panier de services.

Ne rêvons plus,

cette tendance est

irréversible.

Sauf qu'on prend ces services pour acquis, pas question d'en céder un pouce, bien que l'un des piliers de notre économie, celui de la fabrication, soit aussi vieillissant et friable que l'ossature du pont Champlain. À l'évidence, dans un cas comme dans l'autre, le problème est structurel.

La situation n'ira pas en s'améliorant. L'adéquation n'est pas qu'économique, elle est aussi démographique.

« La rareté de main-d'œuvre qui se dessine rendra le

recrutement pas mal plus difficile en 2018 qu'il ne l'était en 1998, en particulier dans cette catégorie d'emplois. Les grandes entreprises le savent et cela comptera dans les facteurs décisionnels pour l'analyse de projets d'importance », met en parallèle Luc Godbout, directeur du département de fiscalité de l'Université de Sherbrooke et coauteur de la récente analyse sur la situation budgétaire du Québec.

Ce qui se dessine est relativement simple à comprendre.

« Avec plus de personnes qui sortiront du marché du travail que de jeunes qui y entreront, l'effet de rareté va pousser les salaires à la hausse ce qui nous rendra encore moins concurrentiels face aux pays émergents », décrit le professeur Godbout.

Tout n'est donc pas de la faute des Mexicains, des Chinois ou des dirigeants mercantiles assoiffés de profits et de bonus personnels. En fait, nos murs protecteurs ont plusieurs failles.

Y'a donc pas mal d'ouvrage devant nous. Pas nécessairement pour coupler les roues ou les chenilles aux châssis des produits de divertissement de BRP. Pour s'ajuster et se redéfinir.

QUIÉTUDE DANS LE QUARTIER DE L'UNIVERSITÉ

Un citoyen veut une agence de sécurité

JONATHAN CUSTEAU

jonathan.custeau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Un citoyen a interpellé les élus lundi soir dans l'espoir de retrouver sa quiétude dans le quartier de l'université. Carol Gilbert déplore le bruit et les feux de camp, particulièrement à la rentrée scolaire, et propose la création d'une agence de sécurité.

« Comment vous y prendrez-vous pour contrôler les 25 résidences qui sèment le désordre dans le quartier universitaire parce qu'ils ne respectent pas les règles de sécurité en matière de feux de camp et ne respectent pas le voisinage à cause du bruit et de la musique après 23 h? Ne serait-il pas approprié de commencer maintenant, en passant de porte en porte, pour faire de la sensibilisation? », interroge M. Gilbert.

Le citoyen suggère donc l'octroi d'un budget pour une agence de sécurité. « L'Université le fait pour ses propres partys. Pourquoi pas nous autres? Cette agence recevrait les appels des citoyens dérangés par les partys. Elle serait le premier répondant du 18 août au 24 septembre. Il ne faut pas oublier qu'il peut y avoir

dix partys en même temps à moins de cinq minutes de marche. L'agence serait assignée à des rues et les patrouillerait. Si elle ne parvenait pas à contrôler la situation, elle aurait recours à nos policiers. »

Carol Gilbert souhaite que la Ville formule une demande officielle à l'Université de Sherbrooke et à sa rectrice, Luce Samoisette. « Ils n'ont pas de solution alternative, les jeunes, quand ils sortent chauds du campus de l'université. Ils descendent dans le quartier parce qu'ils ne sont pas en mesure de prendre leur voiture. »

Cette agence recevrait les appels des citoyens dérangés par les partys.

M. Gilbert suggère que l'institution mette à la disposition des étudiants une salle multifonctionnelle ou un chaiteau pour tenir leurs événements festifs. « Les activités du jeudi sont tellement populaires qu'on y refuse mes voisins étudiants. Il y a tellement de monde qu'on engage toujours des agents de sécurité.

On pourrait commander une grosse tente pour la rentrée où les étudiants pourraient faire des partys. Je demande à Mme Samoisette d'être une bonne citoyenne corporative et d'arrêter de se fier sur nous, les voisins, pour organiser des soirées étudiantes en alternatives. »

Carol Gilbert ajoute qu'une navette entre l'Université de Sherbrooke et le centre-ville, en fin de soirée, pourrait être une solution.

Un problème déjà à l'étude

Le conseiller du district de l'Université Jean-François Rouleau avance quant à lui que la collaboration entre le service de sécurité de l'Université, la direction, le comité citoyen-étudiant et la Ville de Sherbrooke est bonne et que tous étudient le problème.

« Les demandes dont vous nous faites part ont été faites à l'Université de Sherbrooke. Est-ce que la direction de l'université devrait prendre sa part de responsabilités : la réponse est oui. Tout le monde est à la recherche de solutions. »

Soulignant que la situation n'est pas encore parfaite, M. Rouleau note néanmoins une amélioration au cours des dernières années.



IMACOM, JOCELYN RIENDEAU

Carol Gilbert est intervenu au conseil municipal, lundi, avec une proposition pour retrouver un peu de quiétude dans le quartier universitaire, en particulier en période de rentrée.

EXPLOSION MORTELLE CHEZ NEPTUNE

La CSST livre son rapport aujourd'hui

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Alors que l'entreprise Neptune technologies et bioressources de Sherbrooke s'appête à reprendre ses opérations, la Commission de la santé et sécurité au travail (CSST) rendra public son rapport d'enquête aujourd'hui.

L'explosion de l'usine de transformation de krill de la rue Pépin avait entraîné la mort de trois personnes et des blessures à dix-neuf autres.

C'est en début d'après-midi du 8 novembre 2012 que l'explosion puis l'incendie chez Neptune technologies et bioressources a coûté la vie à Marc Couture, Hernan Guerrero et Abel Regalado.

Le rapport tant attendu sera expliqué par le directeur régional de la CSST Guy Vallée, le directeur du service de la prévention et de l'inspection Claude Loubier ainsi que les inspecteurs Johanne Marquis et Robert Beaudette.

Avant même la publication de son rapport, la CSST avait rédigé un constat d'infraction avant l'expiration du délai de prescription de douze mois. Une amende d'environ 64 000 \$ avait été imposée à Neptune. L'entreprise a annoncé son intention de contester ce constat.

Un rapport d'enquête rendu public par le Service de protection contre les incendies de Sherbrooke un an après les événements expliquait que l'explosion, qui a soufflé une partie de l'usine, aurait pris naissance à l'extérieur de la salle de production. Le rapport démentait l'hypothèse qu'un réservoir d'acétone, un liquide



ARCHIVES LA TRIBUNE, JOCELYN RIENDEAU

L'explosion de l'usine de transformation de krill Neptune technologies et bioressources, dans le secteur industriel de la rue Pépin, avait entraîné la mort de Marc Couture, Hernan Guerrero et Abel Regalado en plus d'infliger des blessures à dix-neuf autres personnes le 8 novembre 2012.

hautement inflammable, avait explosé.

Vapeurs d'acétone en cause

Un plan démontrait que les

réservoirs d'acétone se trouvaient dans la salle de production alors que l'explosion aurait pris place dans un corridor. D'après les témoignages

inscrits dans le rapport, de l'acétone « coulait le long des murs dans le corridor et couvrait une partie du plancher du corridor du 1er étage. » Le

rapport du SPIS soulignait qu'il y avait plusieurs sources d'électricités non protégées à l'extérieur de la salle de production, telles que des lumières au plafond, des interrupteurs pour les lumières, un panneau de contrôle, un intercom, et autre. Les enquêteurs en arrivent donc à la conclusion « que cet incendie est d'origine accidentelle ayant été causée par l'inflammation des vapeurs d'acétone par une source d'électricité indéterminée » dans l'extrémité nord du corridor au 1^{er} étage.

Neptune a entrepris de reconstruire son usine, notamment à l'aide d'un prêt sans intérêts de 12,5 millions accordé par le gouvernement du Québec. L'entreprise prévoyait relancer ses activités en février, puis au début du mois de mars. Elle vise maintenant une reprise des activités au cours des prochaines semaines.

En début de semaine, Neptune technologies et bioressources s'est inscrite au registre des lobbyistes du Québec afin de compléter les démarches pour la réouverture de l'usine.

Ce mandat précise que la reconstruction de l'usine est terminée et que les exigences de la CSST ont été approuvées.

« Neptune est en attente depuis plusieurs mois de l'obtention du certificat de délivrance et/ou d'une autorisation avec dérogation pour procéder à l'ouverture de l'usine de Sherbrooke dans le but de démarrer la production et permettre aux travailleurs de reprendre leur travail. »

Environ 80 employés seront en poste à cette nouvelle usine qui occupe maintenant le double de la superficie initiale.

Après le train et le bateau, l'autobus?

L'Espérance veut offrir des tours guidés en véhicule à étages

JEAN-FRANÇOIS GAGNON
jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca

MAGOG — L'équipe de l'Orford Express ainsi qu'un groupe restreint de partenaires du milieu étaient prêts à rapidement aller de l'avant avec un projet susceptible de compenser en partie l'annulation de la saison 2014 du train touristique. Mais ils ont abandonné la partie, jugeant que le temps dont ils disposaient était trop court.

À ses partenaires, l'Orford Express a proposé l'achat d'un autobus à deux étages qui aurait offert des tours guidés à Sherbrooke et dans le secteur de Magog. L'achat aurait été effectué par le propriétaire du train, André L'Espérance, mais le budget d'exploitation aurait été assumé par l'ensemble des partenaires.

Les partenaires approchés sont Destination Sherbrooke, la Ville de Magog et le Canton d'Orford. Après analyse, les trois organisations étaient parées à se lancer dans cette nouvelle aventure dès maintenant.

Porte-parole de l'Orford Express, Annie Brunelle indique que la gestion des activités du véhicule aurait relevé des partenaires municipaux. Son organisation aurait pour sa part vendu les billets.

« On avait trouvé un autobus aux États-Unis, mais on pense qu'il aurait fallu au moins six semaines pour qu'il soit prêt à rouler sur nos routes. Ça aurait été serré. On a préféré ne pas prendre de chances », explique Mme Brunelle.

En outre, si le projet avait fonctionné comme prévu, on aurait inclus une promenade

en autobus à deux étages dans le forfait Embarquez-vous!, créé par un groupe de partenaires touristiques, parmi lesquels Escapades Memphrémagog, Bleu lavande et des hôtels de la région. Ce forfait comprenait jusqu'à récemment une promenade en train.

Pour 2015?

Tout n'est pas perdu, car l'Orford Express, Destination Sherbrooke, Magog et Orford ont convenu de rester en contact et de déployer des efforts afin d'acquiescer un autobus à deux étages durant les prochains mois, ceci en vue d'offrir des tours guidés à compter de 2015.

« On veut regarder ça sérieusement, lance Annie Brunelle. Tout le monde s'est mobilisé après l'incendie dans un de nos wagons et

on sent les gens motivés. On croit que c'est intéressant de poursuivre ensemble. »

Selon les informations obtenues auprès de Mme Brunelle, il serait possible de faire l'achat d'un véhicule tel que celui convoité pour la somme d'environ 300 000 \$. Le budget d'exploitation serait par ailleurs de 60 000 \$ la première année.

Rappelons qu'un incendie accidentel a entièrement détruit l'intérieur d'un des wagons de l'Orford Express il y a deux semaines, ce qui a conduit à l'annulation de la saison touristique 2014 du train. Des intervenants locaux ont admis, ces derniers jours, que l'arrêt momentané des activités du train aura un impact sur plusieurs entreprises de la région l'été prochain.

Marche de protestation des facteurs

LA TRIBUNE

SHERBROOKE — Les facteurs et factrices de Sherbrooke invitent la population à marcher à leurs côtés samedi afin de protester contre la réduction des services et la hausse des tarifs postaux.

La marche commencera devant l'hôtel de ville, au coin des rues Wellington Nord et Frontenac, à 10 h, et se poursuivra sur une distance de 1,5 kilomètre, jusqu'au marché de la Gare.

Une navette sera également offerte pour rapatrier les gens au point de départ après celle-ci.

Rappelons que les récentes coupures de services chez Postes Canada devraient occasionner la perte de 32 emplois pour les facteurs de Sherbrooke, 7 à Magog et 2 à Coaticook selon le président de la section locale du syndicat de Postes Canada, Pierre Avard.

INCENDIE RUE FLORENCE

Une douzaine de logements évacués

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Un feu de cuisson pourrait être à l'origine d'un incendie qui a forcé l'évacuation d'une douzaine de logements hier en début de soirée sur la rue Florence à Sherbrooke.

L'intervention rapide des pompiers du Service de protection contre les incendies de Sherbrooke (SPIS) a permis de limiter les dommages au seul logement où le feu a pris naissance dans le quartier Centre-Sud.

« Nous avons évacué l'ensemble du bâtiment. Pour l'instant, seul ce logement où vivent deux personnes a été touché par le feu. Il n'y a pas eu de propagation au bâtiment. C'est un feu de contenu. D'autres logements ont pu être endommagés par l'eau et la fumée », explique le chef de division Stéphane Brochu.

Sonia Couture venait à peine d'emménager dans l'édifice appartenant à l'office municipal d'habitation du 450 de la rue Florence avec ses deux enfants de 12 et 13 ans. « Ça fait à peine cinq jours que nous sommes déménagés. Mon logement est situé juste au-dessus de celui où le feu a commencé. L'alarme s'est déclenchée. Nous sommes allés voir dans le logement où le feu a commencé. L'occupant était sortie. Nous avons évacué



IMACOM, JESSICA GARNEAU

Un incendie a forcé l'évacuation d'une douzaine de logements hier en début de soirée sur la rue Florence à Sherbrooke. Un feu de cuisson pourrait être à l'origine du sinistre.

très vite. Je ne sais pas encore si nous pourrions réintégrer. Ce n'est vraiment pas agréable, mes enfants pleurent. Une chance que j'ai une grande famille qui pourra nous accueillir », soutient-elle.

Une enquête a été ouverte pour déterminer la cause du sinistre, qui a nécessité l'intervention d'une vingtaine de pompiers.

Deux trafiquants de cocaïne arrêtés à Compton

SHERBROOKE — Deux jeunes hommes de 19 et 25 ans devront faire face à la justice après avoir été interceptés avec une trentaine de sachets de cocaïne hier à Compton.

Il était environ 16 h lorsque les policiers de la Sûreté du Québec de la MRC de Coaticook ont intercepté un véhicule pour une infraction au code de la sécurité routière sur la route 147.

Les policiers y ont trouvé quelque 2200 \$ en argent, plusieurs téléphones cellulaires, une trentaine de sachets de cocaïne ainsi que du cannabis.

Les deux occupants du véhicule ont été arrêtés. Des accusations de possession de stupéfiants dans le but d'en faire le trafic et de recel pourraient être portées contre eux.

— René-Charles Quirion

3486897
PUBLIREPORTAGE

Les lèvres



Augmentation du volume des lèvres avec une apparence invitante et naturelle. Être belle en tout temps sur le bord de la piscine, en bateau ou sur la plage, vous n'aurez plus jamais besoin de vous soucier de votre contour des lèvres ou de votre rouge à lèvres.

Les couleurs se déclinent du rose bonbon au rouge framboise en passant par tous les tons d'orangé. Vous avez l'embarras du choix!!!

- Durée d'intervention raccourcie
- Procédure maintenant sans douleur
- Des lèvres parfaites en seulement quelques jours

*Ne vous en faites pas, le tout est sans douleur!!!
Une consultation vous convaincra.*

CONSULTATION GRATUITE

- Restructuration des sourcils
- Coloration de la ligne du contour des yeux
- Coloration de la ligne intérieure de l'oeil
- Application du fard à paupières
- Augmentation du volume des lèvres
- Taches pigmentaires
- Taches de naissance
- Remplissage des lèvres
- Application du fard à joues
- Aréole du mamelon
- Vergetures
- Cicatrices
- Vitiligo
- etc.

Maquillage permanent
Josée Lemieux

Un seul numéro pour rendez-vous ou consultation
819 943-9677
Sans frais: **1 877 437-9611**

Josée Lemieux
25 années d'expérience
Dermatologue, esthéticienne
Maîtrise en maquillage permanent,
esthétique et paramédical des États-Unis

Spécial de la fête des Mères 2 jours seulement, 9 et 10 mai

JACKETS WESTERN pour femmes MOITIÉ PRIX

25% de rabais sur CHAPEAUX

CHEMISES POUR FEMMES de 20% à 50% de rabais

BOTTES WESTERN pour femmes à 89,95\$ (sur certains modèles sélectionnés)

CORDONNERIE BOUTIQUE Western et Amérindienne

Une seule adresse!

Boutique western et amérindienne CORDONNERIE

175, rue Alexandre, Sherbrooke, 819 346-4141
www.cordonnerieboutiquewestern.com

Sherbrooke jeudi 8 mai 2014 - LA TRIBUNE 7

Coiteux ouvre son jeu

Les fonctionnaires auront des augmentations selon leur productivité

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Le président du Conseil du trésor, Martin Coiteux, envoie un premier signal aux employés de l'État en prévision de la ronde de négociations. Les prochaines hausses salariales seront liées en partie à une augmentation de la productivité, selon une option qu'il étudie. Et plus la révision des programmes gouvernementaux entraînera des économies, plus le gouvernement pourra se permettre d'augmenter les salaires, prévient-il.

En entrevue à *La Presse* hier, l'ex-économiste de la Banque du Canada a donné un aperçu des « principes généraux » qui le guideront pour le renouvellement des conventions collectives des 430 000 employés de l'État. Elles seront échues le 31 mars 2015, en pleine opération de retour à l'équilibre budgétaire à Québec. L'enjeu est majeur : la masse salariale représente près de 60 % des dépenses de programmes du gouvernement québécois.

Selon Martin Coiteux, « on ne peut concevoir » les prochaines négociations « sans prendre en considération » non seulement « la capacité de payer » des contribuables, mais également la productivité du secteur public de même que la nécessité de réviser les programmes gouvernementaux.

« C'est sûr que si on a du succès dans l'ensemble des opérations qu'on met en branle,

et on a l'intention d'avoir du succès pour la révision des programmes et la révision de la fiscalité, si on a une négociation avec les employés du secteur public qui nous assure de livrer la marchandise au cours des prochaines années, c'est sûr que ça va nous donner une meilleure marge de manœuvre » pour augmenter les salaires, a-t-il plaidé.

« Livrer la marchandise », c'est selon lui avoir des secteurs public et parapublic plus productifs. Une « approche » à l'étude prévoit que les hausses de salaire soient liées à une augmentation de la productivité. Certes, « le secteur public n'est pas le secteur privé », a dit M. Coiteux. Mais dans le privé, a-t-il ajouté, « en général, on peut augmenter la rémunération là où il y a des gains de productivité. On peut augmenter la rémunération là où on gagne des choses, là où on a du succès ».

« Ultiment, ce qu'on veut, c'est avoir des gains d'efficacité, des gains de productivité, livrer plus et mieux », a-t-il indiqué.

Plusieurs options

Alors que le gouvernement Charest avait lié en partie les hausses de salaire à la croissance économique, M. Coiteux a précisé que « ce n'est pas la seule approche possible ». Il étudie « plusieurs options ». « On va faire preuve de beaucoup de créativité », a-t-il dit.

Le ministre a souligné que toute la révision des programmes gouvernementaux est menée « pour le bien de tout le monde, y compris les employés du secteur public qui ne demandent pas mieux qu'être partie prenante à quelque chose qui va emballer les Québécois ». L'objectif du gouvernement est « d'avoir un panier de services compatibles avec la capacité de payer des Québécois » et éviter la répétition annuelle de compressions « sans vision d'ensemble ».

« On va faire preuve de beaucoup de créativité. »

Pour cette année, la dernière des présents contrats de travail, les employés de l'État touchent une augmentation salariale de 2 %. Ils obtiendront également, le 30 mars prochain, une hausse de 1 % — 375 millions — parce que la variation de l'indice des prix à la consommation (IPC) a été plus élevée que leurs augmentations de salaire depuis 2010. Québec ne remettra pas en question ces augmentations salariales, a assuré M. Coiteux.

Pour les prochaines conventions collectives, le front commun syndical veut combler l'écart de 8,3 % qui, selon l'Institut de la statistique du Québec, sépare la rémunération globale (salaires et avantages sociaux) des employés de l'État et celle des autres salariés québécois des entreprises de plus de 200 employés, du fédéral et des municipalités. Il présentera ses demandes précises avant le dépôt du budget Leitao, prévu au début du mois de juin.

Martin Coiteux n'a pas voulu commenter directement le rattrapage salarial que réclame le front commun syndical. Mais il a lancé un avertissement : « Fondamentalement, on ne peut pas payer davantage que ce qui est la capacité de payer [des contribuables]. Si on était extrêmement riche, avec des surplus budgétaires et une croissance économique très forte, on n'aborderait certainement pas les choses de la même façon. On est dans un contexte difficile où on doit gérer l'argent des Québécois de façon extrêmement rigoureuse. Et donc il y aura des choses forcément plus difficiles à faire que d'autres. »

Une croissance difficile à soutenir

Selon lui, le gouvernement québécois n'a pas les moyens de soutenir une croissance de sa masse salariale jusqu'à 5,1 % comme on l'a vu l'an dernier — 3,6 % par année en moyenne depuis 2010. « On ne peut certainement pas vivre avec un rythme de croissance qui nous amène au-delà de l'augmentation des recettes fiscales de l'État sans augmentation des taxes et des impôts », a-t-il affirmé. Il n'a pas évoqué de gel de la masse salariale, une recommandation du rapport Godbout-Montmarquette.

Il est hors de question pour le gouvernement d'avoir « une augmentation de la rémunération globale, en tenant compte de l'ensemble des paramètres, qui nous amènerait à augmenter les impôts ». « On a déjà joué dans ce film-là, et on n'a pas l'intention d'y retourner! », a lancé Martin Coiteux. (*La Presse*)

BUDGET PROVINCIAL

Carlos Leitao espère l'aide d'Ottawa

LA PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC — Alors que le gouvernement s'apprête à sabrer des milliards dans ses dépenses pour rééquilibrer son prochain budget, le ministre des Finances, Carlos Leitao, a signalé, hier, qu'Ottawa devrait faire profiter les provinces de sa marge de manœuvre financière.

M. Leitao a affirmé qu'il s'attend à une révision afin que le fédéral pose un geste en ce sens dans son prochain budget.

« Il n'y a pas de déséquilibre fiscal comme on l'a connu dans les années 1990, cependant il faut reconnaître qu'Ottawa a une marge de manœuvre beaucoup plus importante que toutes les provinces et donc on s'attend à ce que dans le prochain budget fédéral, il fasse quelque chose à ce sujet », a-t-il dit.

M. Leitao a rappelé que les conservateurs à Ottawa ont décidé de plafonner les transferts en santé à partir de 2017. « (Il faut) qu'ils essaient de revoir avec les provinces parce que n'oublions pas qu'à partir de 2017, il y aura un effort important de réduction, de contenir le rythme des transferts fédéraux aux provinces, a-t-il dit. Donc on dit: ils ont les moyens, alors regardons toutes ces choses-là. »

À Ottawa, le ministre responsable du Québec, Denis Lebel, n'a montré aucun signe d'ouverture. Il a rappelé qu'Ottawa avait notamment baissé la taxe sur les produits et services de deux points, un champ récupéré à Québec, en plus de compenser l'harmonisation de la TPS. « C'est au gouvernement du Québec à trouver les économies à l'intérieur de ses opérations », a-t-il tranché.

3491240

LOTO QUÉBEC Résultats des tirages du : 2014-05-07

LOTTO 649 04 07 12 14
20 40 49 compl.

LOT GARANTI DE 1 000 000 \$
(Numéro complet non décomposable)
97727531-01

Extra 8276509

Lot boni* 649 + 49

LOTS BONIS DU 26 AVRIL AU 10 MAI 2014*

04 06 23 27

* Les détenteurs d'une sélection Québec 49 jouée avec le Lotto 649 sur un même billet et comportant les quatre numéros de la sélection boni tirée se partagent une cagnotte de 49 000 \$.

Lotto-D 6 1 1 4 5 2 2 6

Power 2 3 9 10 A 733
4 6374

Sprinto 04 08 16 21 34

banco 1 25 000 \$ 2 50 000 \$ 3 000 000 \$
384102 418393 021459 décomposables
05 07 08 10 16
18 19 23 28 29
30 31 44 46 57
63 66 68 69 70

Numéros «Télé» 411566 887025 956863 non décomposables

Numéro(s) « Votre participant » gagnant(s) : AUCUN La Poule Plus Numéro boni 18

Astro JOUR - MOIS - ANNÉE - SIGNE
14 MAI 98 TAUREAU

Triplex 06 07
26 33 39

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

3494938

UN ÉTÉ PERSONNALISÉ À SES PASSIONS AU CAMP DE JOUR DE LOISIRS 3000!

Le Camp de jour de Loisirs 3000 inc. innove cet été en créant des groupes d'options combinant plusieurs activités. Une façon de faire qui permet ainsi à chaque jeune de personnaliser son camp selon ses goûts, intérêts et passions!

Membre certifié de l'Association des Camps du Québec, le Camp de jour de Loisirs 3000 se distingue d'ailleurs par cette formule offrant une multitude d'activités variées allant des sports aux sciences en passant par l'art, l'informatique et la danse. En plus de toutes ces options, votre enfant vivra une expérience unique par la présence d'une thématique hebdomadaire soutenue par des personnages mystères complètement fous. Votre enfant ira également tous les jours se baigner à la piscine, et s'il le désire, il pourra participer à des activités hors du commun telles que trampoline, tir à l'arc, escalade, etc. Le Camp se distingue également par ses nombreuses gratuités offertes tout au long de la semaine : service de garde inclus, surprise remise le vendredi, sucettes glacées, chandail du camp, etc.

Que ce soit au Cégep de Sherbrooke ou au Complexe sportif Thibault GM, les jeunes ont accès à des installations de qualité : plateaux sportifs, laboratoires de sciences, locaux d'arts plastiques, salle de spectacle... Ils sont aussi supervisés par des animateurs qualifiés, en petits groupes de 8 à 14 enfants selon l'âge, et la programmation est adaptée aux capacités et à l'âge des participants afin de leur faire vivre une expérience empreinte de plaisir, de défis, d'apprentissage et de succès.

Bref, chez Loisirs 3000, tout est mis en œuvre pour que les enfants s'amuse vraiment en offrant des journées pas reposantes.

Pour en savoir plus ou pour inscription, allez sur le site LOISIRS3000.CA, composez le

Pour le camp de jour au Complexe sportif Thibault : 819 822-5388 poste 11625 ou campcst@loisirs3000.ca

Pour le camp de jour au Cégep de Sherbrooke : 819 564-6350 poste 5516 ou campcgs@loisirs3000.ca

trait d'union
WWW.TRAITDUNION.CA

RETROUVEZ DE NOUVELLES ANNONCES TOUS LES SAMEDIS. POUR ENCORE PLUS DE CÉLIBATAIRES ALLEZ SUR WWW.TRAITDUNION.CA

RÉPONDEZ
AUX ANNONCES QUI VOUS INTÉRESSENT EN TÉLÉPHONANT
1-900-789-4460
#2033* BELL, ROGERS/FIDO
TELUS, VIDEOTRON

ANNONCEZ-VOUS
PUBLIEZ VOTRE ANNONCE GRATUITEMENT EN COMPOSANT LE
819-823-2033
ENREGISTREZ VOTRE ANNONCE DÉTAILLÉE OU ÉCOUTEZ
LES AUTRES MEMBRES TOUT À FAIT GRATUITEMENT

3490425

*2,25\$/MIN

ATTRIBUTION DE CONTRATS D'ASPHALTAGE AU MTQ

Whissell aurait demandé des changements

DAPHNÉ CAMERON

MONTRÉAL — Alors qu'il cumulait les chapeaux de député libéral et de détenteur de parts dans une entreprise d'asphaltage, David Whissell aurait demandé, en 2004, à un directeur du ministère des Transports du Québec (MTQ) de changer le mode d'attribution des contrats d'asphaltage.

L'ancien directeur de la région de Laurentides-Lanaudière, Mario Turcotte, qui témoignait hier devant la commission Charbonneau, considère cette demande comme de l'ingérence.

Il existe deux types de contrats d'asphaltage au MTQ : ceux qui sont accordés au plus bas soumissionnaire à l'issue d'un appel d'offres public et les contrats tarifés. Dans ce deuxième type de contrat, le MTQ choisit l'entreprise qui réalisera les travaux et fixe le prix du bitume. Les contrats tarifés sont souvent accordés dans des contextes où il y a peu de concurrence.

Le 3 mai 2004, l'ancien député d'Argenteuil rencontre M. Turcotte et demande qu'on lui explique le mode d'attribution des contrats dans la région. Il lui présente notamment les résultats des quatre derniers contrats accordés par sa division territoriale. Tous étaient en deçà des

estimations du Ministère.

« Il me demande donc d'envoyer tous mes appels d'offres publics et de ne rien envoyer en contrat à négocier », se rappelle-t-il. « Je sentais qu'il me faisait des pressions », a-t-il ajouté.

David Whissell a été député libéral de 1998 à 2011. En plus d'être politicien, il a été propriétaire et président d'une bétonnière, Béton 344, de 1994 à 2002, et propriétaire d'intérêts dans l'entreprise d'asphaltage ABC Rive-Nord à partir de 2002.

Joint par *La Presse*, David Whissell affirme que cette rencontre est « plutôt vague » dans son esprit. « Mais si j'ai fait pareille allusion, c'était pour lui suggérer d'être prudent. »

M. Whissell a souligné que c'est normalement les contrats tarifés qu'on soupçonne d'être accordés à la suite de trafic d'influence. « Donc, si j'avais suggéré le contraire, ç'aurait été catastrophique! »

Construction de la 135 : rien de « standard »

La Commission a aussi scruté avec le témoin toutes les étapes ayant mené à la construction de la route 135 entre Saint-Donat et Lac-Supérieur. « Il n'y a rien qui est standard dans ce projet-là, même si on l'a justifié techniquement », a dit M. Turcotte.

Le cheminement de ce dossier

a été tortueux. M. Turcotte a admis hier que la construction de cette route récréotouristique n'était pas une priorité du MTQ,

mais plutôt un projet politique. Aujourd'hui, la route 135 est peu fréquentée. « On dit d'elle que c'est la plus belle

piste cyclable du Québec », a lancé, à moitié sérieux, l'avocat de la Commission, M^e Paul Crépeau. (*La Presse*)

BRUNCH
de la fête des Mères

BRUNCH TRADITIONNEL
incluant:

- Crêpes, omelette, œufs brouillés, saucisses, roast beef, jambon, plateau de fruits et fromages, croissants, muffins, chocolatinés et bien plus encore!

POUR RÉSERVATION
819 562-3350

RÉSERVEZ TÔT

ADULTE:	19,95 \$
6 À 12 ANS:	14,95 \$
0 À 5 ANS:	GRATUIT

DIMANCHE 11 MAI 2014
2 services
10 h et 12 h 30

Les Consignes de la journée

1- On sourit



2- On dit bonjour à tout le monde

3- On serre des mains



4- On discute quelques minutes

5- On échange nos cartes d'affaires

6- Et on recommence

SALON DES AFFAIRES.COM 819-563-8250
8 mai - Centre de foires Entrée : 20 \$

GILBERT
LAVOIE

ÉDITORIAL

Ce débat qui ne veut pas mourir

Comme si on n'en avait pas suffisamment parlé, la controverse a repris autour du projet de loi péquiste sur la laïcité, cette fois sous l'angle des avis juridiques qu'aurait eus, ou n'aurait pas eus, le gouvernement précédent. Mardi, l'ancien ministre Bernard Drainville est sorti de son silence. Il a reproché à Philippe Couillard de ne pas respecter sa promesse électorale de publier les avis juridiques en question.

C'est vrai que les libéraux avaient promis de publier ces avis. Et c'est tout aussi vrai qu'ils prennent prétexte de l'inexistence d'un avis formel pour refuser de publier les opinions du ministère sur certains aspects soulevés par le projet de loi de Drainville. Ce n'est pas surprenant. Les gouvernements ne pratiquent jamais totalement la transparence qu'ils réclamaient dans l'opposition. C'était d'autant plus prévisible que le ministère de la Justice ne dévoile jamais ses avis pour éviter de voir ses détracteurs utiliser éventuellement ses propres arguments devant les tribunaux. Mais une promesse est une promesse. Dans le cas présent, le gouvernement est malvenu de jouer sur les mots pour ne pas tenir son engagement électoral.

Cela dit, Bernard Drainville a une bien drôle de façon de justifier son comportement pendant le débat sur la charte. Mardi matin, il a dit s'être basé sur des « morceaux d'avis » du ministère, sur l'opinion commandée à Henri Brun, ainsi que celle d'une « dizaine de juristes » qu'il avait consultés, pour « conclure que la charte était constitutionnelle ».

Pourquoi ne pas avoir demandé un avis formel et complet au ministère? « Parce que ultimement, c'est aux élus de décider » a dit M. Drainville. Pour ajouter du même souffle que de toute manière, « si vous mettez deux avocats dans une pièce, ils vont sortir avec trois avis juridiques ».

Or, c'est précisément ce qu'il a fait avec sa charte : au lieu de demander au ministère de la Justice, dont c'est le travail et l'expertise, il a consulté à gauche et à droite, pour affirmer ensuite qu'il avait « une vue d'ensemble » et que son projet de loi passerait le test des tribunaux.

Bernard Drainville a raison de dire qu'ultimement, la décision doit relever des élus. Mais ils ont l'obligation de le faire avec sérieux et transparence. Pendant le débat de l'automne dernier, de nombreux politiciens et chroniqueurs favorables à la charte ont dénoncé ce qu'ils appelaient « le gouvernement des juges » pour justifier l'adoption de lois susceptibles d'être rejetées par les tribunaux. Leur argument tournait autour du fait que le peuple est souverain. C'est vrai que la constitution et les chartes des droits ont ouvert la porte à de nombreuses interventions des tribunaux dans le monde politique. Les rebuffades à répétition servies par la Cour suprême au gouvernement Harper en témoignent amplement. Mais si les politiciens ne sont pas d'accord avec ces chartes, il leur appartient d'en modifier le contenu avec l'assentiment du peuple. Ils n'ont pas le droit de les ignorer ou de les violer consciemment.

Il y a un coût à payer lorsque les politiciens jouent avec la vérité pour faire des gains politiques, comme ce fut le cas avec la charte de la laïcité du gouvernement Marois. La crédibilité de Bernard Drainville en a souffert gravement. Ce n'est pas une raison pour exiger sa démission, comme l'a fait Gérard Bouchard. Mais c'en est certainement une pour se montrer plus sceptique dorénavant à son endroit. Comme l'a bien expliqué son collègue Jean-François Lisée, il aurait été plus simple de dire la vérité. « Je pense que si nous avions été plus transparents au moment où cela se faisait, nous n'aurions pas cette discussion en ce moment. »

COMPRESSIONS MAJEURES AU QUÉBEC



hervephilippe@videotron.ca

Droits réservés

TRIBUNE LIBRE

Nous aurons une belle église à Windsor!

Oui! Nous l'aurons notre nouvelle église de la paroisse Saint-Philippe. Elle sera construite au seul endroit qui lui revient, soit le terrain de l'ancienne église rue Saint-Georges, avec la façade sur la même rue. Ceci, au grand plaisir de la très grande majorité des paroissiens qui ont assisté très nombreux aux assemblées d'information sur le projet.

Ce ne sera pas bien sûr la réplique de l'ancienne église qui était une des plus belles du diocèse, mais elle aura beaucoup de cachet et la distinction d'une église véritable avec son clocher et ses cloches, sans oublier les dons reçus d'églises qui ont dû fermer, faute

de paroissiens suffisamment nombreux pour continuer d'opérer. Ces dons comprennent des bancs, du mobilier de toutes sortes, orgue, statues, chemin de croix, vitraux de fenêtres, etc., tout ça d'une grande valeur.

De plus, le bâtiment comprendra les appartements du curé, ainsi que les bureaux de l'administration de la paroisse. Aussi, autre point d'intérêt : l'intérieur étant fait avec beaucoup de bois, l'acoustique sera de bonne qualité pour présenter à l'occasion des concerts musicaux ou d'autres types de spectacles pouvant apporter des fonds à la paroisse Saint-Philippe.

Et tout ça, sans forcer

personne à payer un sou, car le tout sera financé exclusivement par des dons volontaires, soit personnels ou provenant d'entreprises ou groupes intéressés par le projet. La contribution volontaire annuelle va continuer à exister pour l'administration de la paroisse seulement.

En conclusion, bravo pour le travail accompli depuis un an par le comité formé pour la réalisation de ce magnifique projet qui sera mis en chantier sous peu : première pelletée de terre prévue pour le 19 mai (anniversaire de ce malheureux incendie de l'an dernier).

Maurice Houde Drapeau
Paroissien depuis plus de 75 ans

Un bon choix

Comme mentionné dans *La Tribune* du mardi 6 mai dernier, le directeur du Service des incendies de Sherbrooke (Gaétan Drouin) quitte ses fonctions pour accéder au poste de DGA (directeur général adjoint) à la Ville.

En mon nom personnel, en celui des pompiers, pompières, préventionnistes et autres syndiqués que je représente, nous désirons lui souhaiter bon succès. Le respect, l'honnêteté et le

dialogue furent toujours au centre de nos relations de travail. Il peut être réjouissant pour une organisation syndicale de voir quitter le patron; ce n'est pas le cas en ce qui nous concerne. De savoir que cet homme sera au service de la sécurité publique nous confirme la continuité de la mise en application du schéma de couverture de risques, qui fut élaboré par ce dernier et son équipe.

Les citoyens au cœur de

nos préoccupations, la devise, autant patronale que syndicale!

Force est d'admettre que les bonnes relations de travail peuvent exister en 2014, et ce, même à l'aube de nouvelles négociations en vue d'une prochaine convention collective.

Bon succès M.Drouin!

Simon Gilbert
Président du Syndicat des pompiers et pompières de la Ville de Sherbrooke

Bloc : les députés appuient toujours Bellavance

MÉLANIE MARQUIS

LA PRESSE CANADIENNE

MONTREAL — Même si le nouveau candidat à la direction du Bloc québécois, Mario Beaulieu, a laissé entendre hier matin qu'il pourrait rallier « des parlementaires » s'étant a priori rangés derrière son adversaire André Bellavance, il n'en est rien, ont assuré les principaux intéressés.

Les trois députés qui siègent toujours aux Communes — Claude Patry, Jean-François Fortin et Louis Plamondon — ont maintenu que leur appui allait toujours à M. Bellavance, député de Richmond-Arthabaska, qui était jusqu'à tout récemment le seul prétendant au siège de chef.

« Des gens qui veulent faire une campagne pour devenir chef, c'est la démocratie, c'est correct, mais pour nous, ça ne change rien. (...) Moi, j'appuie André Bellavance comme au tout début », a tranché M. Patry.

Quelques minutes plus tard, l'attaché de presse de M. Fortin, Benoit Lévesque, a confirmé que le député de Haute-Gaspésie-La Mitis-Matane-Matapédia soutenait toujours le premier candidat déclaré.

Ce fut ensuite au tour de M. Plamondon de réitérer son appui à M. Bellavance, qu'il considère comme le plus « expérimenté » et le mieux placé pour prendre les rênes de la formation indépendantiste à Ottawa.

Mario Beaulieu a rapidement donné le coup d'envoi aux hostilités, hier, en marge de la conférence de presse organisée à Montréal pour officialiser sa candidature.

Estimant avoir accompli un véritable « exploit » en amassant quelque 2000 signatures en appui à sa candidature en l'espace de quelques jours seulement, le président sortant de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (SSJB) s'est montré confiant en sa capacité de faire le plein de sympathisants et de rallier militants, candidats et députés bloquistes.

« Je pense qu'il va y avoir probablement des parlementaires qui vont oser se prononcer (en faveur de ma candidature) », a-t-il suggéré après son discours.

Le militant indépendantiste de longue date a ajouté que des « gens du Bloc » qui se présentaient comme des « amis personnels » de M. Bellavance — et qui faisaient même partie de son comité électoral — voyaient « d'un très bon œil » son arrivée dans la mêlée.

Louis Plamondon, qui représente la circonscription de Bas-Richelieu-Nicolet-Bécancour à la Chambre des communes, estime cependant qu'André Bellavance dispose d'une longueur d'avance sur son nouvel adversaire.

« Il a l'appui d'une quarantaine de présidents d'associations de comté, je pense. Il avait des signatures dans 50 comtés. Il a un très grand réseau et de

très bons appuis à l'intérieur du parti », a-t-il exposé.

Quelques heures après l'annonce de l'entrée en scène de M. Beaulieu, l'organisation de la campagne à la direction de M. Bellavance a annoncé la tenue d'un rassemblement en appui à celui-ci. Ce rassemblement se tiendra ce jeudi soir à Victoriaville.

Mobiliser les troupes

Mario Beaulieu a dit avoir l'intention de concentrer ses efforts sur la mobilisation des troupes sur le terrain : le nouveau candidat compte pouvoir recruter au moins 5000 membres dans la prochaine semaine.

Il a affirmé avoir d'ores et déjà déniché des candidats potentiels en prévision du prochain scrutin fédéral, qui est prévu pour le 19 octobre 2015. S'ils sont élus, ceux-ci devront accepter de se délester d'une partie de leur salaire.

Un député à la Chambre des communes touche une rémunération de base de 163 700 \$, comparativement à 89 950 \$ du côté de l'Assemblée nationale du Québec.

« Étant donné que les députés fédéraux ont des salaires beaucoup plus élevés que ceux des députés du Québec, je propose qu'une partie du salaire annuel des députés (...) aille à la promotion de la souveraineté. Cinquante mille dollars multipliés par vingt députés élus nous donne un million de dollars », a-t-il plaidé.

Trudeau bloquera des candidats antiavortement

MARTIN CROTEAU

OTTAWA — Justin Trudeau exige que tous les futurs candidats du Parti libéral s'engagent à voter contre des mesures qui restreignent le droit à l'avortement, a-t-il annoncé hier.

« Le Parti libéral a comme position officielle et absolue qu'on est un parti pro-choix, a résumé M. Trudeau. Tout candidat au Parti libéral en 2015 va devoir accepter et appuyer cette position du parti. »

La mesure ne touche pas les députés libéraux qui siègent déjà à la Chambre des communes. M. Trudeau dit ignorer combien ils sont, mais il assure qu'ils sauront accepter

la situation.

« Je sais qu'il y a des gens qui représentent différentes positions dans ce débat-là, a-t-il dit. Mais ils savent très bien que ma position et la position du Parti libéral est une position pro-choix et que le Parti libéral ne va pas accepter de rouvrir le débat sur l'avortement. »

L'annonce est survenue quelques heures après que le groupe Campaign Life Coalition eut annoncé son intention de lutter activement pour évincer tous les députés proavortement de la Chambre des communes. Le groupe tient aujourd'hui une « Marche pour la vie » devant le parlement fédéral. (La Presse)

3465838

Concours LA TRIBUNE

La Tribune s'associe à la première édition de

« Sherbrooke t'en bouche un coin »

et vous offre la chance de gagner 1 des 12 passeports VIP pour l'événement incluant :

- un verre à dégustation universel de Stölzle;
- un verre de « bulles » offert à l'arrivée (1re visite);
- des surprises culinaires à savourer;
- accès aux activités de « Speed Wine Tasting, aux ateliers culinaires et vinicoles présentés en continu sur le site et au 5 à 8 Veston-Talons.



Le tirage a eu lieu le 5 mai et les gagnants du concours sont :

**Louise Daniel
Cindy Veilleux
Suzanne Rousseau
Sylvie Morin
Lise Paradis
Linda Ross
Diane Vallee-Shawk
Sylvie Champagne
Éric Barolet
Jean-Guy Goulet
Sergine Grenier
Gabriel Lacroix**

Félicitations!



Maurice Duval et Solange Gauthier

Que de bons souvenirs...

Atteint de schizophrénie, Christian nous a quittés le 26 juin 2011 après de nombreuses années de souffrance. Malgré le peu de moyens financiers dont je disposais, je me devais d'organiser des funérailles respectables pour mon fils. En plus de nous soutenir financièrement, la Résidence funéraire Steve L. Elkas a pris le temps de nous accompagner dans cette épreuve difficile.

Merci encore pour tout.

Maurice Duval, père de feu Christian Duval

Christian Duval, décédé le 26 juin 2011. Christian est maintenant en paix auprès de Dieu.

STEVE L. ELKAS
RÉSIDENTE FUNÉRAIRE
CRÉMATORIUM

S&P/TSX	TSX C.	\$ CAN	D. JONES	S&P 500	NASDAQ	OR US	PÉTROLE
14 656,40 +44,11	1001,04 -4,58	91,79 -0,13	16 518,54 +117,52	1878,21 +10,49	4067,67 -13,09	1288,90 -19,70	100,77 +1,27
↑	↓	↓	↑	↑	↓	↓	↑

PRIX DE L'ESSENCE

Sans surprise, peu de répit à l'horizon

JULIEN ARSENAULT
LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — Outre le recul du dollar canadien ainsi que la hausse du prix du baril de pétrole, l'augmentation des taxes sur le carburant au Québec explique en grande partie pourquoi il y a fort à parier que le répit à la pompe ne sera pas de sitôt pour les automobilistes.

Dans la foulée de la récente hausse du prix du litre d'essence, qui a dépassé 1,50 \$, une étude du Mouvement Desjardins s'est penchée sur le phénomène, puisque le prix du baril de pétrole demeure inférieur au sommet de 145 \$ atteint à l'été 2008.

Ainsi, d'après le document rédigé par l'économiste principal Mathieu D'Anjou et rendu public hier, un litre d'essence à 1,45 \$ à Montréal représente actuellement 51 cents de taxe, par rapport à 43 cents en 2008.

Cet écart s'explique entre autres par les quatre hausses consécutives d'un cent décrétées sur la taxe d'accise provinciale depuis 2008-2009 ainsi que par la taxe pour financer le transport en commun dans la région métropolitaine, qui a été

augmentée de 1,50 cent le litre.

M. D'Anjou souligne que les prix à la pompe au Québec ont également été influencés par la hausse de deux points de pourcentage de la taxe de vente du Québec (TVQ). Il serait surpris de voir Québec faire marche arrière sur ce point.

« Nous n'avons aucune indication à ce sujet [...], a-t-il expliqué. Le défi des finances publiques demeure aigu au Québec et le mieux que les automobilistes peuvent espérer [...] est une stabilité des taxes. »

En tenant également compte du dollar canadien, dont la valeur s'établit à quelque 90 cents US, ainsi que de certaines variations saisonnières, l'économiste du Mouvement Desjardins ne voit pas le litre d'essence descendre « bien en dessous » de 1,35 \$.

Même s'ils sont souvent les premiers blâmés lorsque le prix à la pompe bondit, M. D'Anjou ne croit pas que les détaillants soient les principaux responsables de l'augmentation continue des prix du carburant.

« Quand le prix a atteint 1,53 \$ le litre [...], il est vrai que certains détaillants avaient fait bondir



ARCHIVES LA TRIBUNE, CLAUDE POULIN

Les automobilistes québécois peuvent s'attendre à payer l'essence entre 1,30 et 1,50 \$ le litre au cours des prochaines années, révèle une étude du Mouvement Desjardins.

leur marge par rapport au prix plancher à plus de 10 cents le litre, mais de telles exagérations du côté des marges ne durent cependant jamais très longtemps », écrit-il.

Pour espérer voir les prix de l'essence revenir aux niveaux d'il y a une décennie, il faudra un « véritable effondrement »

des cours pétroliers, croit M. D'Anjou.

« Avec des prévisions raisonnables [...] on pense qu'on risque de retourner aux alentours des 1,35 \$ le litre, précise l'économiste. À moyen terme, on risque plus de se promener entre 1,30 et 1,50 \$ (le litre) au cours des prochaines années. »

Il rappelle que le facteur déterminant du prix à la pompe demeure — sans surprise — le coût du pétrole brut, qui, en raison de l'incertitude à certains endroits dans le monde, a tendance à demeurer élevé.

L'étude rappelle que le prix de l'essence au Québec est influencé par le prix du pétrole Brent, qui vaut près de 110 \$ US le baril, ce qui est un prix élevé d'après M. D'Anjou, mais loin du sommet de plus de 145 \$ US atteint au cours de l'été 2008.

Quant à un retour du litre d'essence à 1,35 \$, l'économiste du Mouvement Desjardins l'attribue à des effets saisonniers aux États-Unis entre les mois de février et mai qui profitent aux raffineurs.

« Beaucoup de raffineries sont en arrêt (au cours de cette période) pour des raisons de maintenance et le passage à la production d'essence d'été tend année après année à faire bondir les marges des raffineurs », souligne M. D'Anjou.

Il prévient toutefois que cette tendance devrait bientôt se renverser, ce qui pourrait enlever « quelques cents » au prix du litre d'essence.



L'événement Portes ouvertes de Mercedes-Benz - 3 jours seulement.

Les 8, 9 et 12 mai, profitez d'une réduction de taux de 1 % sur certains modèles.

LA B 250 2014. PRIX TOTAL¹ : 32 915 \$**

Financement à l'achat	Taux à la location	Paiements mensuels	Inclut une réduction de
0,9 %*	1,9 %*	348 \$*	1 %
Durée de 60 mois	Bail de 45 mois	Versement initial 1 995 \$*	du taux de location

¹ Taxes en sus.

LE GLK 250 BlueTEC 4MATIC^{MC} 2014. PRIX TOTAL¹ : 45 915 \$**

Financement à l'achat	Taux à la location	Paiements mensuels	Inclut une réduction de
1,9 %*	2,9 %*	498 \$*	1 %
Durée de 60 mois	Bail de 39 mois	Versement initial 3 995 \$*	du taux de location

¹ Taxes en sus.

LE ML 350 BlueTEC 4MATIC^{MC} 2014. PRIX TOTAL¹ : 63 815 \$**

Financement à l'achat	Taux à la location	Paiements mensuels	Inclut une réduction de
2,9 %*	3,9 %*	758 \$*	1 %
Durée de 60 mois	Bail de 39 mois	Versement initial 4 995 \$*	du taux de location

¹ Taxes en sus.



Renseignez-vous sur notre service d'entretien prépayé au Mercedes-Benz.ca/EPP



Mercedes-Benz

Mercedes-Benz de Sherbrooke, 4787 boul. Bourque, Sherbrooke, 819 564-2211, www.mercedessherbrooke.com

© Mercedes-Benz Canada Inc., 2014. Véhicules illustrés : B 250 2014 avec l'Ensemble Sport /GLK 250 BlueTEC 4MATIC^{MC} 2014/ML 350 BlueTEC 4MATIC^{MC} 2014. PDSF national : 32 500 \$/43 500 \$/61 400 \$**. Le prix total de 32 915 \$/45 915 \$/63 815 \$ et le versement initial incluent les frais de transport et de préparation de 2 245 \$, les frais du RDPRM pouvant atteindre 55,49 \$, la taxe de 100 \$ sur le climatiseur et les droits de 15 \$ sur les pneus.*Offres de location basées sur la B 250 2014/GLK 250 BlueTEC 4MATIC^{MC} 2014 /ML 350 BlueTEC 4MATIC^{MC} 2014 proposées uniquement par l'intermédiaire des Services financiers Mercedes-Benz sur approbation du crédit, pendant une durée limitée. Exemple basé sur une location de 348 \$/498 \$/758 \$ (incluant un rabais de 1 022 \$/1 982 \$/1 251 \$) par mois pendant 45/39/39 mois. Versement initial de 1 995 \$/3 995 \$/4 995 \$ plus dépôt de sécurité de 350 \$/500 \$/800 \$ et taxes applicables payables à la date d'entrée en vigueur du bail. PDSF à partir de 30 500 \$/43 500 \$/61 400 \$. Taux annuel de location de 1,9 %/2,9 %/3,9 %. Obligation totale : 18 005 \$/23 917 \$/35 357 \$. Kilométrage limité à 18 000 km par an (0,20 \$/km /0,20 \$/km /0,30 \$/km supplémentaire). Exemple de financement basé sur un terme de 60 mois au taux annuel de 0,9 %/1,9 %/2,9 % et un prix de 32 915 \$/45 915 \$/63 815 \$. Le paiement mensuel est de 509 \$/698 \$/1 031 \$ (avant taxes) avec un versement initial de 1 995 \$/3 995 \$/4 995 \$. Le coût de l'emprunt est de 643 \$/1 943 \$/4 292 \$, pour une obligation totale de 32 535 \$/45 875 \$/66 855 \$. Frais d'immatriculation, d'enregistrement et d'assurance en sus. Le concessionnaire peut louer ou offrir du financement à prix moindre. Les offres peuvent changer sans préavis et ne peuvent être jumelées à d'autres offres. Pour connaître les détails, voyez votre concessionnaire Mercedes-Benz autorisé ou communiquez avec le Service à la clientèle de Mercedes-Benz au 1 800 387-0100. Les offres sont en vigueur les 8, 9 et 12 mai 2014 seulement.

INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS

182 M\$ dans la MRC de Drummond

YANICK POISSON
ypoisson@latribune.qc.ca

DRUMMONDVILLE — Malgré des temps plus difficiles, le secteur manufacturier a poursuivi son ascension au cours de la dernière année dans la MRC de Drummond. La Société de développement économique de Drummondville (SDED) fait état d'investissements industriels de 182 millions \$, le deuxième meilleur résultat après les 209 millions \$ de 2012.

Selon les données compilées par l'organisme, ces investissements privés ont permis la création de 797 emplois. Au 31 décembre, le secteur comptait 15 788 travailleurs.

Le président de la SDED, Alexandre Cusson, a tenu à souligner l'apport du personnel de la SDED pour expliquer les résultats positifs des 24 derniers mois. L'organisme est effectivement intervenu auprès de 366 entreprises, et de ce nombre, 75 ont bénéficié d'un support financier. Au total, la SDED a accordé 977 658 \$ en prêts et subventions provenant de ses différents fonds, générant ainsi des investissements de 16 983 354 \$, soit une augmentation de 61 % comparativement à l'année dernière.

Le tourisme en hausse

Bien que ce soit encore loin de la mer à boire, la région drummondvilloise a connu une bonne saison touristique 2013, enregistrant des retombées économiques directes record de 3,3 millions \$ provenant des congrès et événements.

Ces résultats sont attribuables, entre autres, à l'augmentation du nombre de nuitées, soit 1323 de plus qu'en 2012, et à des retombées économiques remarquables de 2,5 millions \$ reliées aux différents événements s'étant tenus sur le territoire de la MRC de Drummond.

On a également noté une hausse générale d'achalandage dans presque tous les attraits et événements. La région entend, par ailleurs, adopter un premier plan stratégique en développement touristique en cours d'année afin de mieux prévoir la période 2015-2020.

Des projets en voie de réalisation

Puisque 2013 aura été une année faste dans la confirmation de projets d'importance, la SDED devrait être fort occupée en 2014, alors que nombre de constructions devraient voir le jour ou se terminer. C'est notamment le cas du Centre de foires de Drummondville, de la zone industrielle de la Vitrine 55 et du troisième incubateur industriel.

« La construction du Centre de foires étant entamée de belle façon et selon les échéanciers prévus, les premières foires auront lieu dès janvier 2015, alors que plus de 40 événements sont en cours

de réservation au calendrier de la première année. Afin de compléter l'équipe consacrée

à ce nouvel outil de développement économique, la SDED procédera à l'embauche de

personnel de soutien, tout en poursuivant le démarchage auprès des promoteurs de

foires », a exprimé fièrement le directeur général de la SDED, Martin Dupont.

Moi... Je jardine

BOTANIX®

www.botanix.com

NOUVEAU!



TERRE SÉLECTION DU JARDINIER

rabais de 40%

297
50 litres
RÉG.: 4,99\$

GRAND FORMAT

LAURIER EN BUISSON 3 COULEURS

rabais de 33%

19⁹⁹
pot de 10" (25 cm)
Rég.: 29,99\$

HIBISCUS SUR TIGE 3 COULEURS

rabais de 30%

27⁹⁹
pot de 10" (25 cm)
Rég.: 39,99\$

3 JOURS D'ÉCONOMIES

POUR LA FÊTE DES MÈRES DU 9 AU 11 MAI

OBTENEZ UNE CARTE PROMOTIONNELLE DE 10\$ PAR TRANCHE D'ACHAT DE 100\$* *DÉTAILS EN MAGASIN.

DES COULEURS SPECTACULAIRES À RABAIS 30, 40, 50%



rabais de 30%

79⁹⁹
RÉG.: 114,99\$

MALUS SARGENTINA
Sur tige de 125 cm, très belle floraison printanière.



rabais de 40%

53⁹⁹
RÉG.: 89,99\$

HYDRANGÉE PINKY WINKY
Sur tige de 125 cm. Floraison exceptionnelle tournant au rose. Tige de 70 cm.



rabais de 50%

7⁹⁹
pot de 2 gallons
RÉG.: 15,99\$

SALIX HAKURO NISHIKI

CLÉMATITES EN FLEURS



VILLE DE LYON



ELSA SPAETH



SNOW QUEEN

rabais de 50%

7⁹⁹
1 gallon
RÉG.: 15,99\$



JARDINIÈRE DE FRAISES TRISTAN
Variété très productive et savoureuse.

rabais de 32%

16⁹⁹
pot de 25 cm
RÉG.: 24,99\$

DES FRAISES ET FINES HERBES



BALCONNIÈRE DE FINES HERBES

rabais de 40%

14⁹⁹
pot de 40 cm
RÉG.: 24,99\$

RCGT lance un livre sur ses 75 ans

MÉLANIE NOËL

melanie.noel@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Dans la foulée des célébrations de l'an dernier qui marquaient son 75^e anniversaire, le bureau de Sherbrooke de Raymond Chabot Grant Thornton (RCGT) lance un livre sur son histoire, *De Charles-Émile Bélanger à Raymond Chabot Grant Thornton*.

Le livre très imagé dresse le portrait du fondateur et raconte l'expansion et la consolidation de la firme. Il est également question de l'ère des fusions, de la multiplication des spécialités et de la croissance des services-conseils. Il se termine avec une description du nouveau millénaire avec ses défis et opportunités.

« La plus belle découverte faite lors du processus de rédaction de ce livre a été de voir que Charles-Émile Bélanger a été si présent dans le milieu sherbrookoïse qu'il n'y a pas un prix ou un honneur qu'il n'a pas reçu », lance le maître d'œuvre du livre, Claude Métras.

« Charles-Émile Bélanger, qui a été à la tête du cabinet pendant environ 35 ans, soit près de la moitié de son existence, a fortement participé à l'essor du Sherbrooke moderne. Il a été un des premiers comptables agréés francophones (bilingue) à ouvrir son cabinet en région. Et il a légué, à l'intérieur de la firme, une culture d'implication sociale et culturelle dans le milieu. Une valeur qui est toujours solide aujourd'hui



IMACOM, JESSICA GARNEAU

Réal Létourneau, vice-président de la région des Cantons-de-l'Est de RCGT, et Claude Métras, attaché aux relations publiques de RCGT dans la région pendant des décennies, étaient très fiers, hier, de lancer *De Charles-Émile Bélanger à Raymond Chabot Grant Thornton*, un livre sur l'histoire du cabinet sherbrookoïse de 1938 à 2013.

dans l'organisation, car elle a été transmise de génération en génération », a ajouté d'emblée le vice-président de la région des Cantons-de-l'Est de RCGT, Réal Létourneau.

Une douzaine d'entrevues

Charles-Émile Bélanger a été un des fondateurs de l'Orchestre symphonique de Sherbrooke et le premier doyen, à titre gracieux, de ce qui est aujourd'hui la faculté d'administration de l'Université de Sherbrooke, relatent notamment MM. Létourneau

et Métras.

L'ouvrage d'une centaine de pages est né à la suite d'une douzaine d'entrevues avec des associés ou d'anciens associés et d'un travail de recherche important dans les archives de la région. Il s'adresse aux partenaires de RCGT, son personnel, ses clients et toutes les personnes œuvrant dans le secteur économique.

M. Létourneau et Nil Allaire, qui ont succédé à M. Bélanger, font partie des interviewés. Un clin d'œil est fait aux plus anciens clients.

Le lancement a eu lieu dans le cadre d'un cocktail dans les locaux de la firme où les employés actuels et anciens s'étaient réunis. M. Létourneau a profité de l'occasion pour remercier Claude Métras, attaché aux relations publiques dans la région, d'avoir orchestré ce travail colossal, de même que tous les collaborateurs qui, de près ou de loin, ont contribué à la publication du livre.

Boralex lorgne vers les parcs éoliens en mer

JULIEN ARSENAULT

LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — Boralex (TSX:BLX) n'écarte pas la possibilité de se lancer dans l'exploitation de parcs éoliens en mer en France, un pays où le producteur québécois d'énergie renouvelable est présent, afin de poursuivre sa croissance.

Son président et chef de la direction, Patrick Lemaire, a expliqué hier que la société montréalaise gardait l'œil ouvert sur des occasions de projets dans l'Hexagone dont l'ampleur lui convient.

« Nous entendons parler de projets (éoliens) de 600 à 700 mégawatts, ce qui n'est pas pour Boralex, mais il semble y en avoir de 100 à 300 (mégawatts), ce que nous regardons », a-t-il dit.

M. Lemaire a fait cette remarque aux analystes à l'occasion d'une conférence téléphonique pour discuter des résultats du premier trimestre de Boralex, qui a vu ses profits pratiquement doubler, passant de 4,1 millions \$, ou 11 cents par action, à 9 millions \$, ou 21 cents par action.

Outre la France, Boralex pourrait accroître sa présence au Canada ainsi qu'aux États-Unis, où l'entreprise ne fait que dans l'énergie hydroélectrique.

« La France est stable, nous savons ce qui se passe au Québec et nous attendons en Ontario avec l'élection, a souligné M. Lemaire. Nous allons analyser au cours des prochains mois où nous pouvons aller. Si c'est intéressant aux États-Unis nous allons considérer (ce scénario). »

Les revenus suivent les profits

Boralex souhaite notamment, d'ici la fin de 2016, regrouper une base d'actifs en propriété propre d'environ 950 MW en plus d'avoir un résultat annuel avant intérêts, impôts et amortissements de 200 millions \$.

À l'instar de son bénéficiaire net, les revenus de l'entreprise ont progressé de 49 pour cent, passant de 50,7 millions \$ à 75,5 millions \$ pour le premier trimestre terminé le 31 mars 2014.

Le secteur éolien a enregistré la meilleure performance, avec un résultat avant intérêts, impôts et amortissements de 41,6 millions \$, en hausse de 108 pour cent par rapport à 20 millions \$ au premier trimestre de 2013.

Boralex attribue ces résultats favorables principalement à la mise en service, en décembre 2013, de la première phase des Parcs éoliens de la Seigneurie de Beaupré (275 MW), dans la région de la Capitale-Nationale.

« Après un premier mois difficile en raison des conditions hivernales difficiles, la première phase de la Seigneurie (de Beaupré) a connu un très bon premier trimestre », a rappelé M. Lemaire.

De meilleures conditions de vent dans l'Hexagone, où le producteur québécois d'énergie renouvelable exploite deux parcs éoliens, l'évolution favorable des taux de change ainsi que des prix plus élevés sont aussi à l'origine de ces résultats.

« Le recul du dollar canadien a bonifié de 2,2 millions \$ le résultat avant intérêts, impôts et amortissements, a souligné le directeur financier, Jean-François Thibodeau. Tout cela couvre amplement l'augmentation des coûts d'entretien ainsi que d'autres dépenses. »

Le conseil d'administration de la société a par ailleurs autorisé et déclaré un dividende trimestriel de 13 cents par action ordinaire. Ce dernier sera versé le 16 juin prochain aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 30 mai.

En fin d'avant-midi, à la Bourse de Toronto, le titre de l'entreprise québécoise gagnait 23 cents, ou 1,77 pour cent, à 13,20 \$.

Vente balance d'inventaire
DERNIÈRE CHANCE!
LIQUIDATION
60% à 80%
sur toutes nos collections
 Pour quelques jours seulement.

ROGERLABONTÉ

Boutiques

Alex Clusif

VÊTEMENTS HAUT DE GAMME, CENTRE VILLE, SHERBROOKE, QC

61 King Ouest, Sherbrooke (Voisin de nos boutiques)

Les Consignes de la journée

- 1- On sourit 
- 2- On dit bonjour à tout le monde
- 3- On serre des mains 
- 4- On discute quelques minutes
- 5- On échange nos cartes d'affaires
- 6- Et on recommence

SALON DES AFFAIRES.com

Jeudi 8 mai
Midi à 20 h

Centre de foires

819 563-8250

Entrée : 20 \$

MERCI À NOS PARTENAIRES



PRODUCTION VIDÉO, VOIX ET ENREGISTREMENT

Une serre démantelée grâce à Hydro-Sherbrooke

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Une vérification d'Hydro-Sherbrooke a permis de démanteler une serre de production de cannabis dans l'ouest de Sherbrooke.

« Les employés d'Hydro-Sherbrooke ont remarqué un branchement non conforme qui se rendait dans le garage d'une résidence de la rue Fancamp », explique le porte-parole du Service de police de Sherbrooke, René Dubreuil.

Une courte enquête a

permis de déterminer qu'une serre de production de cannabis avait été aménagée au sous-sol du 3145 de la rue Fancamp. Un total de 620 plants de cannabis ont été découverts par le policier mardi après-midi. Les enquêteurs du SPS se trouvaient sur place hier pour démanteler cette serre de production de cannabis.

« C'est une serre de production en terre qui a été découverte. Une trentaine de lampes servaient à éclairer la production où on remarquait

plusieurs étapes », mentionne René Dubreuil.

Selon le SPS, la valeur de cette production dépasse les 600 000 \$ sur le marché illicite.

Aucune arrestation n'a encore été effectuée dans ce dossier.

« L'enquête se poursuit », souligne René Dubreuil.

La serre avait été aménagée dans le sous-sol de ce bungalow du 3145 rue Fancamp dans l'ouest de Sherbrooke.



IMACOM, JESSICA GARNEAU

79\$



Un avantage numérique redoutable sur la route!

EN LOCATION
CIVIC DX 2014

0\$ | **79\$***
Comptant | Aux deux semaines pendant 60 mois
24 000 km/année
Transport et préparation inclus



FIT DX 2014
EN LOCATION | **67\$*** | **0\$**
Aux deux semaines pendant 60 mois
24 000 km/année
Transport et préparation inclus | Comptant



CR-V LX 2RM 2014
EN LOCATION | **135\$*** | **0\$**
Aux deux semaines pendant 60 mois
24 000 km/année
Transport, préparation et taxe A/C inclus | Comptant



HONDA

FAITES UN ESSAI ROUTIER DÈS AUJOURD'HUI CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE HONDA | HONDAQUEBEC.CA

3496511
 L'offre de location-bail aux deux semaines pour une période de 60 mois pour un total de 130 paiements est offerte par Services Financiers Honda Inc. (SFHI), sur approbation de crédit. Cette offre porte sur la Civic berline DX manuelle 2014 neuve (modèle FB2E2EEX) / Fit DX manuelle 2014 neuve (modèle GE6G2EEX) / CR-V LX 2 roues motrices 2014 neuve (modèle RM9H8EES). Franchise de kilométrage de 120 000 km; frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation de 1 495 \$ / 1 695 \$ inclus et taxe sur le climatiseur de 100 \$ incluse (lorsque applicable). Les frais d'enregistrement auprès du RDPPM et les frais d'agent pour l'inscription (jusqu'à 48 \$ au total) ne sont pas inclus. Comme le premier paiement périodique, ils sont dus à la livraison du véhicule. Les taxes, droits spécifiques sur les pneus neufs (15 \$), assurances et immatriculation sont en sus. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Offre valide seulement pour les résidents du Québec chez les concessionnaires Honda du Québec participants. Offre d'une durée limitée soumise à changement sans préavis par le constructeur et valide sur les véhicules neufs en inventaire. Photos à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire Honda pour plus de détails.

UKRAINE

Moscou dit avoir replié ses troupes de la frontière

LAURA MILLS
THE ASSOCIATED PRESS

MOSCOU — La Russie a retiré les troupes déployées le long de la frontière avec l'Ukraine, a indiqué hier à des diplomates le président Vladimir Poutine, au moment où il demandait aux insurgés actifs dans l'est ukrainien de reporter à plus tard le référendum sur l'autonomie prévu pour dimanche.

Lors d'une rencontre à Moscou avec le président suisse Didier Burkhalter, M. Poutine a déclaré que les forces russes ont été rappelees à leurs terrains d'entraînement pour des « manœuvres habituelles », mais il n'a pas précisé si ces terrains se trouvent à proximité de l'Ukraine.

M. Poutine a aussi demandé à l'armée ukrainienne de suspendre toutes les opérations contre les militants prorusses qui se sont emparés d'édifices gouvernementaux et de commissariats de police dans au moins une dizaine de villes de l'est de l'Ukraine.

L'Ukraine a lancé, la semaine dernière, une opération pour reprendre les immeubles et les villes contrôlés par les insurgés. Au moins 35 personnes, dont plusieurs rebelles, ont perdu la vie.

Plusieurs craignent que le vote de dimanche ne donne lieu à de nouveaux affrontements entre rebelles et soldats ukrainiens. La Russie a annexé la région de



THE ASSOCIATED PRESS, DMITRY LOVETSKY

Des soldats russes ont pris part à une répétition en vue d'une parade qui aura lieu demain à Saint-Petersbourg pour souligner le Jour de la Victoire.

la Crimée en mars dernier, après que ses habitants aient majoritairement voté pour la sécession.

En dépit des commentaires de M. Poutine, des militants qui disent appartenir à la République populaire de Donetsk ont annoncé leur intention d'aller de l'avant avec le référendum.

M. Poutine a lancé que le vote présidentiel du 25 mai est un « pas dans la bonne direction », avant d'ajouter que ses discussions avec M. Burkhalter, qui préside également l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, lui ont démontré que « nos approches

(envers l'Ukraine) coïncident ».

Le leader russe a répété que des réformes constitutionnelles doivent précéder tout vote national en Ukraine.

Le candidat présidentiel ukrainien de premier plan Petro Poroshenko a déclaré hier que certains insurgés ne semblent comprendre que le langage de la force. Il a prévenu qu'il témoignera d'une « tolérance zéro » pour les insurgés armés, tout en concédant qu'il serait prêt à négocier une décentralisation des pouvoirs en Ukraine et à organiser un référendum, pour autant que celui-ci soit libre et juste.

THAÏLANDE

La première ministre évincée

THANYARAT DOKSON
THE ASSOCIATED PRESS

BANGKOK, Thaïlande — Un tribunal thaïlandais a ordonné hier à la première ministre Yingluck Shinawatra et à plusieurs membres de son gouvernement de démissionner, ce qui plonge le pays dans un chaos encore plus profond.

La décision représente une victoire pour les manifestants qui tentent de chasser Mme Yingluck du pouvoir depuis six mois, mais ne fait rien pour résoudre la crise politique qui secoue le pays.

La Cour constitutionnelle a conclu que la première ministre a abusé de son pouvoir quand elle a transféré un haut fonctionnaire à un autre poste en 2011. Le tribunal a jugé que le transfert avait été effectué au profit de sa famille politique et, par conséquent, qu'il violait la constitution, une accusation niée par la première ministre.

Le jugement entraîne aussi l'expulsion de neuf membres du



THE ASSOCIATED PRESS, SAKCHAI LALIT

La première ministre thaïlandaise Yingluck Shinawatra a été saluée par ses partisans à Bangkok, après avoir été contrainte à démissionner par la Cour constitutionnelle du pays pour abus de pouvoir.

cabinet, mais plus d'une vingtaine d'autres conservent leurs postes. Le vice-premier ministre Niwattumrong Boonsongpaisan a été rapidement nommé chef de gouvernement intérimaire.

Apparemment détendue, Mme Yingluck s'est adressée aux Thaïlandais à la télévision deux heures après le jugement. Elle a remercié ses partisans, avant de rappeler qu'elle a été

TOUR DE GLOBE

Une attaque aurait fait des centaines de morts au Nigéria

LAGOS, Nigéria — Des centaines de personnes auraient perdu la vie lors d'une attaque perpétrée lundi soir par des militants islamistes dans une ville frontalière du nord-est reculé du Nigéria, a indiqué un représentant gouvernemental.

Des maisons et des commerces auraient été incendiés et rasés au sol à Gamboru Ngala, le long de la frontière entre le Nigéria et le Cameroun, a révélé à l'Associated Press le commissaire à l'Information de l'État de

Borno, Mohammed Bulama.

Il a évoqué des centaines de victimes, tout en disant attendre la confirmation des autorités militaires. Des journaux locaux affirment que les attaques ont fait au moins 300 morts.

Le sénateur fédéral Ahmed Zannah a accusé le groupe terroriste Boko Haram d'être responsable de cette attaque. Le même groupe aurait kidnappé environ 300 écolières et y a environ trois semaines et menace maintenant de les vendre en esclavage.

La famine guette la Somalie



THE ASSOCIATED PRESS, FARAH ABDI WARSAMEH

Les trop rares pluies, un conflit militaire et le soutien économique insuffisant de la communauté internationale pourraient conduire à une grave famine en Somalie, ont prévenu hier des groupes d'aide humanitaire. Le Comité de la sécurité alimentaire mondiale de l'ONU (CSA) affirme que 51 000 enfants souffrent de malnutrition et sont hautement à risque de mourir. Cette année, l'ONU a demandé 933 millions \$ pour mener les opérations d'aide de 2014. Cette semaine, seulement 12 pour cent de ce montant avait été amassé.

Syrie : des rebelles épuisés évacuent leurs bastions de Homs

BEYROUTH, Liban — Épuisés au terme d'un siège qui aura duré un an, des centaines de rebelles syriens ont évacué hier les quelques bastions qu'ils occupaient toujours au cœur de la ville de Homs, après avoir conclu une trêve avec les troupes gouvernementales.

La sortie des quelque 1200 combattants et civils met essentiellement fin à la rébellion

dans cette ville, qui comptait parmi les premières à s'être soulevées contre Bachar el-Assad.

L'entente prévoit que les rebelles soient conduits vers le nord, jusqu'aux villes insurgées de Talbiseh et d'al-Dar al-Kabira. Elle prévoit aussi que les rebelles libéreront jusqu'à 70 combattants progouvernementaux et une Iranienne qu'ils détiennent à Alep.

Violence en Inde : six corps de plus ont été retrouvés

GAUHATI, Inde — Six corps de plus ont été retrouvés dans une rivière du nord-est reculé de l'Inde, portant à 39 le bilan des morts de la pire attaque ethnique des deux dernières années, a rapporté la police hier.

Dix personnes sont toujours introuvables depuis le début des attaques, le 1^{er} mai.

Les corps ont été retrouvés dans le district de Barpeta, dans l'État d'Assam. Deux autres

corps avaient été trouvés mardi.

Barpeta est voisin du district de Baksa, où des hommes armés de la tribu Bodo ont mené leur carnage, incendiant des maisons appartenant à des musulmans et tirant au hasard sur des civils. La tribu Bodo accuse depuis longtemps les musulmans d'être entrés illégalement en Inde depuis le Bangladesh voisin.

— The Associated Press

ANNONCES CLASSÉES

DES RUBRIQUES VARIÉES
POUR TOUT TROUVER



819 564-2222

CVENDU
C'EST GRATUIT!

2 PROPRIÉTÉS, BUNGALOWS

MAISON EN RANGÉE, Rock Forest. Près de tous services. 903, rue Gibraltar. 149 500\$. www.duproprio.com # 491445, 819 573-0792

12 MAISONS MOBILES

MAISON MOBILE à louer à partir de juillet. 2 c.c. Grand terrain. Dudswell. 500\$/mois rien d'inclus. Tél.: 819 821-0784.

20 TERRES, TERRAINS

Reste 4 terrains sur 100. Nouveau dev., près Hôtel-Dieu, zoné unifamilial, avec services inclus. 62 000\$. Proprio: 819 569-7754.

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

0\$ 0\$ 0\$ À LOUER

1½ maintenant, meublé, moderne, tout inclus. 819 563-6204, 819 578-6936.

1070 PAPINEAU, 4½ chauffé, eau chaude, pl. flottant. 1 mois gratuit. 510\$ (sous-sol), 535\$ (2e étage). 819 569-4642 ou 571-6012

1115 - 1135 des JARDINS-FLEURIS 4½ PROMOTION! Chauffés, eau ch. Près CHUS, Galeries 4-Saisons, cégep, École 24-Juin. 819 416-0949. Photos à www.gipb.ca

1130, 13e AVENUE NORD 3½, 4½, libres imméd. Chauffés, eau chaude fournie, pl. flottant. Près Galeries 4-Saisons et CHUS. 819 572-8410, 819 564-7442

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

GRANDS 3 ½, 4 ½, 5 ½ NEUFS
QUALITÉ SUPÉRIEURE

Style condo, près du CHUS Fleurimont et du CHUS Hôtel-Dieu.

LES JARDINS DU PARC
819 993-9003
819 437-5579

www.loyersherbrooke.com
3108504

1205 Des Jardins-Fleuris

4½ tout inclus, PROMOTION! Près CHUS, Galeries 4-Saisons, cégep, Centre 24-Juin. 819 640-2825. photos à www.gipb.ca

12 unités, près 4-Saisons
4½ STYLE CONDO
838 Des Lys, app. 202.
819 823-1132, 819 566-8220.

215, 18e Avenue Nord
3½, 4½, chauffés, eau ch.
Cul-de-sac, tranquille
Bur.: 819 566-8220
Soir + w.e.: 819 345-8571

2½ - 478 KING EST
450\$ tout compris + internet, meublé, libre.
Enquête crédit. 819 238-7738, 819 640-5683

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

3½ à partir de 480\$

Chauffés, eau chaude, planchers refaits, frais peints. Près des services. 819 640-2825, photos au www.gipb.ca

4½ - 8 LOGEMENTS

Grandes pces, très éclairé. Libre à partir de mai, 540\$/mois. 819 861-3434, 819 575-7401

4½ PCES dans duplex, secteur tranquille rue Fabi, pas d'animaux, 1er juillet, 440\$. 819 620-4522.

4½, PROMOTION!

Libres imméd. ou juillet, chauffés, eau chaude, près CHUS, Galeries 4-Saisons, cégep, Centre 24-Juin. 819 345-7892, 819 432-1641, photos à www.gipb.ca

4½ RUE PATRICIA, 5½ KENNEDY NORD libres immédiatement, 410\$ et 680\$ / mois rien d'inclus. Aucun animal. 819 570-1506.

4½ TOUT INCLUS
395 Bruno-Dandenaull, 1er étage, libres 1er juillet. 819 563-0290, 819 822-1600

4½... Tout inclus
PROMOTION! Accès fauteuil roulant, près CHUS, Galeries 4-Saisons, cégep, Centre 24-Juin. 819 416-0949, 819 822-3818, photos à www.gipb.ca

5½ AUCUNE MARGE, grand, douche séparée, bois fr., foyer gaz, a/c, aspirateur central. 835\$/mois. Tél.: 819 570-0029

5½ CHAUFFÉ, EAU CHAUDE, 750\$/mois, au 605 Taché, près du Cégep. Libre juillet. Tél: 819 238-7738.

42 APPART. ARRONDISSEMENT DE FLEURIMONT

945 - 975 DES QUATRE-SAISONS

4½, 5½ - PROMOTION! Chauffés, eau chaude. Près CHUS, Galeries 4-Saisons, cégep, École 24-Juin. 819 416-0949, photos à www.gipb.ca

STYLE CONDO

704 Prince-Rupert, 4½
690 Prince-Rupert, 5½
Place Réjean + Brûlotte, Mont Pelier, 4½, juillet. Près hôpitaux, école et services
819 572-8410, 819 564-7442

44 APPART. ARRONDISSEMENT DE LENNOXVILLE

3½, 4½ LIBRES IMMÉDIATEMENT. Situés au bureau de location, 108 Oxford, app. 105. 818 569-4977.

3½, 4½ STYLE CONDO, très grands. Libres immédiatement. 819 569-4977.

3½ DISPONIBLE IMMÉDIATEMENT. Très grand, entrée privée. Bureau de location au 108 Oxford, app. 105. Tél. 819 821-0770.

4½ STYLE CONDO, TRÈS GRANDS, rue Archie-Mitchell, 2e et 3e étage, poss. conciergerie, 819 620-8580, 819 821-0770.

44 APPART. ARRONDISSEMENT DE LENNOXVILLE

5½, 7½, libres juillet, août, septembre. Situé au 108 Oxford. Réservez maintenant. Tél. 818 569-4977.

46 APPART. ARRONDISSEMENT MONT-BELLEVUE, CENTRE-VILLE

CONSTRUCTION NEUVE

3 ½, 4 ½, 5 ½

Style condo, entrée privée, climatisés, échangeur d'air, planchers tuile céramique et bois. Situés 1334, rue L'Escarpe. Disponibles immédiatement.

1296, rue l'Escarpe
Wellington Sud Acadie Silencieux Carline
Réservez maintenant
819 569-4977 - 819 821-0770

1687 DE COURVILLE- 2½:360\$, 4½: 470\$ rénové, pl. flottant, fenêtres neuves, rien d'inclus, libre imm. et juillet. Pas d'animaux. Info.: 819 346-2382.

BEN



BLONDINETTE

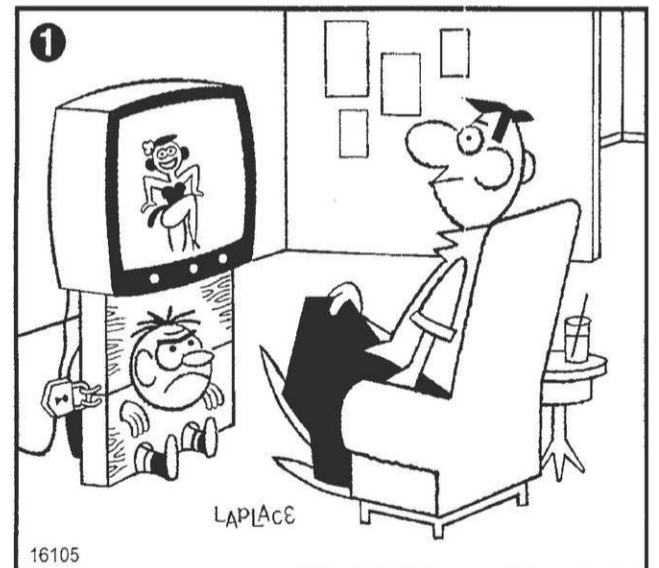


HAGAR L'HORRIBLE



ÊTES-VOUS OBSERVATEUR ?

Ces deux dessins sont en apparence identiques.
En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.



- 1 Bras droit de l'homme.
- 2 Son talon droit est plus court.
- 3 Le pied droit du fauteuil a été déplacé.
- 4 Moins de liquide dans le verre.
- 5 Le cadre mural du milieu est plus grand.
- 6 Oreille gauche du gosse indiquée.
- 7 Cable TV déplacé dans le dos du gosse.
- 8 Tutu de la danseuse complète.

NOIUTION

VOTRE HOROSCOPE



TAUREAU

du 21 AVRIL au 20 MAI
Parcourant toujours votre Signe, le Soleil en Taureau de votre époque anniversaire peut avoir l'effet d'un coup de baguette magique. De vieilles tensions se dissiperont, cédant la place à de nouvelles relations plus pacifiques. L'entraide est une clé qui peut résoudre bien des problèmes. Et la coopération d'éléments jadis antagonistes sera votre surprise.



GÉMEAUX

du 21 MAI au 21 JUIN
L'identification des forces et des faiblesses de l'autre est à la base de toute association fructueuse. À ce propos, il est profitable de savoir reconnaître le talon d'Achille des gens que vous côtoyer. Non pour vous en servir comme arme à utiliser contre eux, mais plutôt pour les ménager et éviter de les blesser inutilement. Avec Mercure en Gémeaux, un partenariat n'est pas exclu.



CANCER

du 22 JUIN au 22 JUILLET
Avec l'arrivée de la Lune pour deux jours en Vierge, une certaine flexibilité de votre part devrait simplifier votre existence! Vous pourrez même donner un certain exemple et démontrer que rien n'est réellement si compliqué. Toutefois avec les aspects conflictuels de Jupiter en Cancer, les imprévus ne sont pas impossibles. Tenez-vous le pour dit.



LION

du 23 JUILLET au 23 AOÛT
En acquérant la renommée, on cesse parfois de la mériter. Il suffira de ne pas vous asseoir sur vos lauriers pour que cette devise ne s'applique pas au Lion que vous êtes. Le maintien de votre sérieux à l'endroit d'une cause continuera de vous valoir une certaine estime. Vous pourriez même recevoir de nouveaux appuis si vous ne prenez pas les anciens pour acquis.



VIERGE

du 24 AOÛT au 22 SEPTEMBRE
Ce qui est simple en théorie peut s'avérer nettement plus difficile en pratique. Cela ne veut toutefois pas dire que c'est impossible à mettre en application. Un résultat qui ne reflète pas la perfection peut tout de même s'avérer satisfaisant. La Lune se trouve en Vierge, et vous êtes sans doute la meilleure personne pour convaincre les autres de son bien-fondé.



BALANCE

du 23 SEPTEMBRE au 23 OCTOBRE
Les oppositions actuelles vers Mars en Balance peuvent se traduire en source d'appréhension. Bien qu'il vaille mieux prévenir que guérir, une crainte injustifiée peut vous inciter à prendre des mesures inutiles afin de vous prémunir contre une éventualité peu probable. En règle générale, les précautions excessives peuvent devenir nuisibles.



SCORPION

du 24 OCTOBRE au 22 NOVEMBRE
Des gens influents peuvent manifester de l'intérêt à l'endroit de vos idées. Toutefois, le succès de vos démarches dépendra largement du temps que vous choisirez pour les effectuer. Avant de faire une proposition ou de soumettre un projet, assurez-vous que le moment sera propice. La flexibilité représente un atout considérable...



SAGITTAIRE

du 23 NOVEMBRE au 21 DÉCEMBRE
La présence de Mercure en face de votre Signe, en Gémeaux, vous aidera à vous extérioriser davantage. Il suffira seulement d'éviter de prendre toute la place, car cela ne charmerait personne. Un nouvel élément pourrait transformer votre univers pour le mieux. Pourquoi vous cramponner au statu quo s'il est possible de l'améliorer?



CAPRICORNE

du 22 DÉCEMBRE au 20 JANVIER
Personne ne peut vous imposer ce que vous avez le droit ou non d'éprouver. Les sentiments que vous ressentez méritent d'être exprimés. Les bouderies ne rapportent rien de bon à qui que ce soit et il est toujours préférable de communiquer que de se replier sur soi-même. Et le cycle Lunaire en Vierge devrait vous être favorable.



VERSEAU

du 21 JANVIER au 19 FÉVRIER
La présence de Mercure en Gémeaux, Signe d'Air ami du vôtre, favorisera la communication et les activités intellectuelles. Vous aurez avantage à vous exprimer plus franchement, même si vous pensez que votre opinion pourrait déplaire. Si vous taisez vos réticences, des réformes auxquelles vous vous opposez pourraient être adoptées.



POISSONS

du 20 FÉVRIER au 20 MARS
L'arrivée de la Lune en Vierge, face à votre Signe, devrait vous permettre de recevoir une approbation longuement convoitée. Une contrainte avec laquelle vous pensiez devoir composer pourrait ne pas se présenter. Mais la présence de Mercure au carré de votre Signe peut faire en sorte que vos propos soient mal interprétés. Choisissez un vocabulaire judicieux.



BÉLIER

du 21 MARS au 20 AVRIL
L'influence de la Lune en Vierge peut rendre certains de vos entretiens un peu moins fluides aujourd'hui. Si vous pensez que vos propos puissent avoir été mal captés, il n'y a aucun tort à faire une petite mise au point. Par ailleurs, vous vous sentirez mieux si vous parvenez à assouplir certaines exigences, principalement face à vous-même. Vénus est en Bélier...

LE SUDOKU

					9		6	5
	9	3		4				
7			2	6				8
			9		6			2
4				3	7			
		7						
	4							7
				1				
	8				5	2		

Niveau de difficulté : DIFFICILE

2715

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier sudoku

1	6	3	2	7	9	5	4	8
8	7	4	5	1	3	6	2	9
2	5	9	4	8	6	3	1	7
3	9	6	7	5	1	2	8	4
5	4	2	9	3	8	1	7	6
7	8	1	6	4	2	9	5	3
4	3	5	1	6	7	8	9	2
6	2	7	8	9	5	4	3	1
9	1	8	3	2	4	7	6	5

Par Fabien Savary

2714

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.les-mordus.com ou écrivez-nous à info@les-mordus.com

LES MOTS CROISÉS

8 mai 2014

No 3871

HORIZONTALEMENT

- Bonne.
- Habile - Le grand n'est pas facile à faire.
- Saint-pierre - Composition musicale à sujet religieux.
- Sert de renfort à une perforation - Tente conique.
- Désavoue - Réunit pros et amateurs.
- Au judo, enchaînement de mouvements effectué hors combat - Dans la crèche - Division du temps.
- Futur - Facile.
- Bévue - Dans la gamme.
- Exprime le dépit - Ne manque pas de goût - Emploi.
- Similaire - Lutter pour une cause.
- Humilier - Caboche.
- Patrie de Brassens - Localiser.

VERTICALEMENT

- Lance-roquettes - Divinité suprême de l'Olympe.
- Marotte - Il lui manque un sens.
- Exténué - Doigté.

- Drame lyrique - Plante grimpante - Chef sudiste.
- Petit flacon - Du verbe aller.
- Le coin du feu - Fixer le chargement d'un navire.
- Dieu égyptien - Porter au pouvoir.
- Ensemble de napperons - Enveloppe des fruits.
- Gain d'appoint - Agacé.
- Au-dessus de la bouche - Extraire.
- État hallucinatoire - Renvoie la lumière.
- Astre qui brille - Rendre moins touffu.

SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

LE MOT PERDU

AUTOMOBILE - Un mot de 7 lettres

G	A	Z	E	U	Q	S	A	L	F	R	E	I	N	S
P	E	G	U	A	J	D	E	S	S	E	N	C	E	E
E	S	S	E	T	I	V	L	C	O	U	P	E	I	N
E	E	O	U	N	I	I	E	A	O	O	P	O	R	S
J	S	U	Q	E	T	E	C	R	C	L	R	E	E	T
S	S	P	R	U	O	O	T	O	I	R	E	T	R	O
I	E	A	O	E	C	U	R	O	U	F	E	U	A	H
P	R	P	M	L	P	A	I	O	L	C	I	V	P	A
A	V	E	E	E	L	R	C	U	N	I	O	E	E	C
T	I	D	R	E	T	N	I	B	U	F	P	U	R	R
U	L	B	N	R	S	D	T	S	M	B	L	E	P	H
Y	R	T	D	I	E	S	E	L	E	U	V	E	A	U
A	I	R	E	T	S	D	A	O	R	S	L	R	R	I
U	O	G	R	E	G	N	A	R	O	U	G	E	C	L
B	E	T	I	R	A	B	A	G	N	O	L	E	T	E

AGENT
ARBRE
BAGNOLE
BORD
BUS
CAHOT
CAR
COUCOU
COUPE
COURROIE
CREVER
DELCO
DIESEL
ECOLE
ELECTRICITE

NUMERO
OUTILS
PARC
PILOTE
RALENTI
RANGER
REMORQUE
REPARER
REPRISE
RETRO
ROADSTER
RONFLER
ROUGE
SENS
SIEGE

ESSENCE
FEU
FLASQUE
FLUIDE
FREIN
GABARIT
GAZ
HUILE
INTERDIT
IVRESSE
JAUGE
JEEP
LEVIER
LOUER
MULET

SOUPAPE
SUPER
TAPIS
TIRE
TUYAU
VEAU
VERIFIER
VITESSE

Solution du dernier problème : JACQUARD

8 mai 2014

No 3618

46 APPART. ARRONDISSEMENT MONT-BELLEVUE, CENTRE-VILLE

1er JUILLET OU IMM., TRÈS GRANDS 4 1/2, eau chaude, fournie, endroit tranquille, stat. Tél.: 819 845-7304 / 819 349-4480.

1 1/2 ... STUDIO: 420\$ Chauffés, eau chaude, béton, toit terrasse, piscine intérieure, ascenseur. 819 569-6900. Photos à www.gjpb.ca

2 1/2 à 435\$ / MOIS, semi-meublé, élect. incl. 4 1/2 à 560\$ chauffé, eau chaude. Libres juillet. 819 829-2485.

3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 NEUFS, très grands, style condo, modernes, air clim. 1334 De l'Escarppe Libres immédiatement. 819 569-4977, 819 821-0770.

4 1/2, 3 1/2 RÉNOVÉS, ch., eau ch., écl., entrée lav.-séch. 1480 Larocque, 486-2 St-Martin, 981 Galt O. Juillet. 819 563-0290, 822-1600.

4 1/2 : 545\$ 1125 DES SEIGNEURS Balcon, stat., tranquille. Près services, université et Mont Bellevue. 819 578-3083

4 1/2 GRAND, PRÈS DES SERVICES Accès fauteuil roulant. Rénové, peinture, céramique / flottant. Immeuble récent. 819 846-4826, 819 446-5683, 819 572-0407

4 1/2 PCES, 1495 PRINCE, insonorisé, plancher flottant et céramique, poss. 2-3 stat., remise, près services. Libre imm. Références. 819 562-9935, 819 563-2805.

4 1/2 TRÈS GRAND, chauffé, eau chaude. 580\$ / mois. 1520 Des Boisés, face arrêt bus pour UdeS. Pas de chien. 819 674-5077.

5 1/2 DUPLEX, tranquille Près tous services, air clim., 2 stat., non-chauffé, non-éclairé. Non-fum. Pas d'animaux. Grand patio. Libre 1er juillet. Une visite vous convaincra. 819 566-0190, mess.

5 1/2 RUE PACIFIQUE 1er étage, propre, 1er juillet. Pas d'animaux. 595\$ non chauffé. 819 566-8934.

6 1/2 SUR 2 ÉTAGES, 925 BELVÈRE S. 2 salles de bains, 625\$ / mois, rien d'inclus. Libre immédiatement. Tél.: 819 566-8934.

APP. RODRIGUE - 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 1 mois gratuit. Chauffés, eau chaude, meublés ou non. Près parc, épicerie, école. Tranquille. Libres. 819 574-5604, 819 348-2137

APP. S.D.R. 916 RAOUL-BRUNEAU 3 1/2 chauffés, eau chaude, entièrement rénovés. Pas d'animaux. 819 348-0384, 819 823-6209

BEAUX 3 1/2, non-chauffés, non-éclairés, pas d'animaux, déneigés, entrées lav.-séch., libre imm., 459\$/mois, autres libres 1er juillet, 395\$ et 453\$/mois. Tél.: 819 580-9195.

IDÉAL POUR ÉTUDIANTS Centre-ville, 1 1/2, 2 1/2, tout inclus. 819 572-1080

48 APPART. ARRONDISSEMENT Rock Forest, St-Elie, Deauville



4 1/2 à louer rue Magloire, secteur Rock Forest. Cuis. et sal. à aires ouvertes, 2 ch. à c., 2 stationnements, app. non-fumeur. **720\$/mois • Pour juillet info: isabelle 819 993-9007**

7 1/2 à louer, rue Guy-Pigeon, secteur Rock Forest Sur 2 étages dans un quadruplex, 4 chambres à couchers, 2 salles de bains, 2 stationnements, app. non-fumeur. 1125 \$/mois, pour 1er juin **Isabelle 819 993-9007**

4 1/2 - 5 1/2 STYLE CONDO, secteur Rock Forest. Grands, modernes, endroit tranquille. Bon prix. Annie ou Serge, 819 564-7656.

4 1/2 ET 5 1/2 GRANDS, secteur Rock Forest.. Disponibles maintenant. Contacter David: 819 560-1607.

4 1/2, SPACIEUX, avec foyer, beaucoup de rangement 2 gr. chambres Libre pour juillet 685\$/mois Secteur Mi-Vallon. 819 674-5653.

5 1/2 NEUF, rue Grégoire. Novoclimat, plancher chauffant, thermopompe. 850\$ / mois, disponible immédiatement. 819 565-1212.

50 APPART. ARRONDISSEMENT JACQUES-CARTIER

1 1/2, 2 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 ANNIE / MCGREGOR Chauffés ou non, PISCINE 745 McGregor, app. 101 819 679-5058, 819 566-8220

1 1/2, 2 1/2 3 1/2 Non fumeur, électros neufs et eau chaude fournis, balcon. Près Lac des Nations. Arrêt d'autobus à la porte. 819 822-1228.

1 1/2 RUE LOMAS, 375\$ 1 1/2 RUE KINGSTON, 360\$ Eau chaude fournie. Enquête de crédit. Tél.: 819 239-3832

2 1/2, NON FUMEUR, LIBRE 1er JUILLET 500\$ / mois - 55 Lomas Luxueux, chauffé, éclairé, ascenseur, buanderie. Piscine intérieure, remise, stat. déneigé, terrasse sur le toit. Inf: 819 432-3495 andreneron11@yahoo.ca

3 1/2 - 4 1/2 - 5 1/2, 615 MCGREGOR Chauffage et eau chaude inclus. Libre imm., mai, juin et juillet. 819 437-8088.

3 1/2 LIBRE 1er JUILLET chauffé, eau chaude, pl. flottant, 490\$ et 535\$/mois. 2 min du Carrefour. 819 578-2151

3 1/2 NON FUMEUR LIBRES IMMÉD. et 1er JUILLET 600\$ / mois - 55 Lomas Luxueux, chauffé, éclairé, ascenseur, buanderie. Piscine intérieure, remise, stat. déneigé, terrasse sur le toit. Inf: 819 432-3495 andreneron11@yahoo.ca

430 JOSÉPHINE-DOHORTY. 5 1/2 style condo, 1er étage, plancher bois, très éclairé. 820\$/mois. 819 571-7398.

4 1/2, 5 1/2 dans petit immeuble Rues Vimy et Ontario. Chauffés, eau chaude, tranquille, bois franc. Bienvenue! 819 578-1868, photos à www.gjpb.ca

4 1/2, 5 1/2, IMMEUBLE EN BÉTON Chauffés, eau chaude fournie. Libres imm. Un mois gratuit. Info : 819 620-7609

4 1/2, NORD, PRÈS CARREFOUR, très grand, chauffé, eau ch., 1er étage, cul-de-sac. 577\$/mois. 205 Candiac #1. 819 821-3772

4 1/2 STYLE CONDO 105-135 Candiac et 2630 Prospect Libres imméd., juin et juillet. 819 437-8088

5 1/2 - 630\$ / MOIS - RUE LAURENTIE V-nord. Gr. pièces, ch., eau ch., face au parc. Libre 1er juillet. 819 563-9137, 819 346-2909

5 1/2 DANS DUPLEX, 2ème étage, endroit tranquille, rénové, 725\$ rien d'inclus. Libre juillet. Tél: 819 573-0836, 819 578-9363.

5 1/2 style condo, 2e étage, air clim., planchers bois, très éclairé. 810\$/mois. Au 147 Des Érables, près Carrefour. 819 571-7398.

6 PCES SUR 2 ÉTAGES style maison de ville, 3 c.c., 1 1/2 s.b., entrée ext. sans escalier, stores horizontaux fournis. Patio et coin pelouse privés, cabanon ext. Sect. tranquille. 875\$/m. Libre juillet ou avant. 819 560-1201.

BEAU 5 1/2, dans triplex, grandes fenêtres, bois franc, près des services et du bois Beckett. Libre 1er mai. 819 823-0146.

PRES CARREFOUR, GRAND 4 1/2 chauffé, style condo, gr. balcon, vue sur Carrefour, 2 stat., 1er Juin. Pas d'animaux. 819 822-8026

52 APPARTEMENTS MAGOG

1 1/2 - 2 1/2 - 3 1/2 STUDIO, CENTRE-VILLE Rue principale. Meublés, chauffés, éclairés, buanderie. 819 843-8197, 514 952-9517.

56 APPARTEMENTS AUTRES

4 1/2, Windsor. Chauffés, eau chaude, pl. bois. 1er étage libre imm.: 500\$. 2e étage libre 1er juillet: 490\$. 819 563-5540, 819 845-5403.

GRAND 4 1/2 À DUDSWELL. Plancher flottant et céramique, pas d'animaux. 450\$ rien d'inclus, libre imm. Tél.: 819 821-0784.

GRAND 4 1/2 refait à neuf, bois franc, armoires neuves, grande cour, pas d'animaux. 550\$ rien d'inclus, libre. East Angus. 819 821-0784.

WATERVILLE, grand 4 1/2 eau ch. fournie, 495\$/mois. Pierre Lafond, 819 677-0505.

74 CHALETS À LOUER

ORFORD, chalet 4 1/2 pces, foyer, grand patio, boisé, stat., à louer à l'année, libre 1er juillet. Martin au 514-951-5659.

78 LOCAUX À LOUER OU PARTAGER

1126 KING EST, LOCAL COMMERCIAL chauffé, +/- 900 pi ca. Tél.: 819 564-7074 ou 819 943-1264.

LOCAL A LOUER CENTRE-VILLE ± 3000 pi, pour bureaux, rue Wellington N., en haut du restaurant Baladi. 819 822-1228

78 LOCAUX À LOUER OU PARTAGER

LOCAUX À LOUER (2) 1500 et 3000 pieds carrés Info. : 819 564-2171

101 CAMIONS, 4X4 FOURGONNETES

CAMION BLAZER LT 2000, rouge, tout équipé, avec toit ouvrant, 126.000 mi. Gérard: 819 569-1566 ou 819 562-8311.

103 PNEUS

1er CHOIX - LIQUIDATION DE PNEUS USAGÉS, toutes grandeurs. Pose et balancement gratuits à l'achat de pneus. Info ou rendez-vous : 819 571-0201, 819 846-4753

104 AUTOS À VENDRE

ACHETONS TOUTS GENRES D'AUTOS ET CAMIONS 819 569-0733

À VOIR! AUTO-CAMION-4X4. Financement maison, aucun cas refusé 1 866 566-7081 www.automobilesbrisson.com

LE MEILLEUR PRIX Location et vente d'autos à bas prix Journée / semaine / mois. Autos récentes. Location d'autos Beauvoir 819 845-4530

106 VÉHICULES 5000\$ ET MOINS

SEEBRING décapotable, 2002, reconstruit, 114 000 km, mot. 2.7, marine. 4 000\$. Tél.: 819 238-7522

122 ROULOTTES, TENTES-ROULOTTES

ROULOTTES NEUVES ET USAGÉES pas chères. charestexpert.com 1 888 310-2193

151 PERSONNEL DEMANDÉ

*** À APPELER AVANT LE 21 MAI *** Recherche 19 personnes désinant perdre de 9 à 29 lb d'ici 30 jours, sans les reprendre. Réglementé Santé Canada. www.regimesplus.net 1 418 702-1096

BARMAID demandée avec expérience et (DANSEUSES demandées) au bar Chez Rita. Tél.: 819 846-3911 laiss. mess.

151 PERSONNEL DEMANDÉ

CAMELOT MOTORISÉ - DEMANDÉ pour le journal LA TRIBUNE secteur **COOKSHIRE** **Doit posséder petit véhicule** Travail tôt le matin. Livraison du lundi au samedi. (AC) 819 564-5466

CAMELOT MOTORISÉ - DEMANDÉ pour le journal LA TRIBUNE secteur **East-Angus** **Doit posséder petit véhicule** Travail tôt le matin. Livraison du lundi au samedi. (AC) 819 564-5466

CHAUFFEUR RECHERCHÉ, CLASSE 1 pour Ontario, Montréal, États-Unis. Minimum 2 ans d'expérience. Rediker Transport, Stanstead. Contacter Matt: 819 876-2755.

COMPAGNIE EN PLEIN EXPANSION cherche GÉRANT DE PROJETS/ESTIMATEUR, temps partiel pour débiter, domaine génie civil. Envoyer c.v. à Casier 1601, La Tribune, 1950 rue Roy, Sherbrooke, Qué. J1K 2X8.

151 PERSONNEL DEMANDÉ

CUISINIERS (ÈRES), besoin immédiat. Personne d'expérience pour la plaque, pour restauration rapide. Facilité à exécuter les commandes (dressing). Téléphonez entre 8h et 11h ou entre 13h et 17h. au 819 572-2418

GARDIENNE dem. à temps plein à Ascot Corner, chez moi de 6h30 à 17h15, pour 2 garçons 2 et 3 ans. 300\$/sem. 819 342-0875.

L'ÉQUIPE M. MESSIER TONTE DE GAZON RECHERCHE employés dynamiques, avec expérience, maturité et esprit d'équipe, prêts à travailler 40 hres/semaine. 819 572-0773.

PRÉPOSÉ (homme) AUX SOINS pour aide à domicile privé d'une femme avec paralysie cérébrale pour hygiène (douche) et besoins personnels. Avec auto, près Carrefour. 11\$/h. Mar, mer, ven: lever (9h à 11h30); mar, jeu: souper (16h30 à 18h) 1 semaine sur 2; lun, mer: coucher (22h30). Tél. entre 12h et 21h: 819 822-4323, demandez Jana. Laissez message avec prénom et répétez votre numéro de téléphone lentement, 2 fois.

RESTAURANT cherche 2 CUISINIERS Un poste à temps plein et un poste à temps partiel, travail de jour, spécialité déjeuners. 819 829-2332.

TOITURE SHERBROOKE INC. recherche couvreurs avec expérience, apprentis ou compagnons, pour travaux résidentiels et commerciaux. Envoyez C.V. par courriel: cisabelle@toiturersherbrooke.com ou par fax: 819 820-8357.

URGENT BESOIN DE CHAUFFEUR CLASSE 1 expérience flat bed à rideau, pour transport aux États-Unis. Stéphane: 1 413 345-0803.

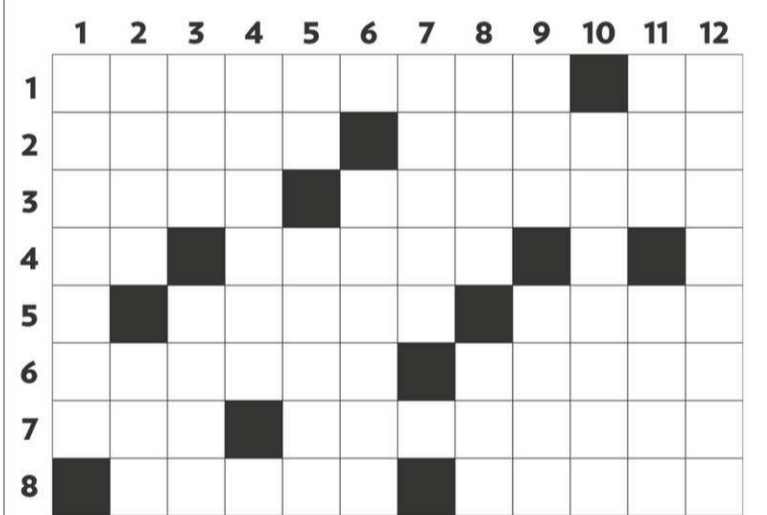
164 MEUBLES ET ÉLECTROMÉNAGERS

CAUSEUSE CUIR, couleur tan, 2 fauteuils, tissu, berçants, inclinables, bruns, 500\$le tout. Tél.: 819 569-5730.

168 ORDINATEURS

*** CONNECT-PC *** Service à domicile pour réparation, entretien, installation, etc. Équipe certifiée. Tél. 819 612-1135

MOTS CROISÉS JUNIOR Du lundi au samedi WWW.HANNEQUART.COM



HORIZONTALEMENT
1 Monter à bord d'un bateau ou d'un avion. – Symbole du chrome.
2 Strato-cumulus ou cirrus. – Local aménagé pour tourner des films ou pour prendre des photos.
3 Pouvoir de s'opposer à une décision. – Identiques.
4 Symbole chimique de l'argon. – Précipitation de cristaux de glace agglomérés en flocons.
5 Petite boule de pierre ou de verre. – Petit projecteur destiné à éclairer un acteur.
VERTICALEMENT
1 Occuper un pays par la force.
2 Changer de voix. – Masse de pierre très dure.
3 Frappe quelqu'un qui ne peut pas se défendre. – Fromage au lait de vache.
4 À la fin d'une maladie mortelle.

- 5 Deuxième note de la gamme. – Enfant ou ado qui va à l'école.
- 6 Voler toutes les richesses qui se trouvent dans un lieu en causant des dégâts.
- 7 Se dit d'un vêtement qui a déjà servi.
- 8 Exister, avoir une réalité. – Joint la tête aux épaules.
- 9 On y circule. – Préposition qui indique une position inférieure.
- 10 Échange violent de paroles entre personnes qui s'opposent.
- 11 Petit poil qui protège l'oeil. – Lisière d'un bois.
- 12 Insignes faits d'un ruban roulé sur lui-même.

SOLUTION du dernier numéro

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	O	U	P	A	B	L	E	M	E	R	
2	R	U	S	S	I	E	V	O	I	L	E	
3	O	I	E	M	I	N	I	S	L	A		
4	C	E	G	A	G	D	E	G	E	L		
5	H	M	A	N	E	G	E	U	I			
6	E	C	A	R	T	E	N	C	E	N	S	
7	T	A	R	E	I	N	T	E	R	E	T	
8	S	P	I	R	A	L	E	S	I	T	E	

222 MARCHANDISE POUR PAYSAGEMENT ET JARDINAGE

1580 ch. Duplessis, EXC. B. CROTEAU
Terreau horticole, terre brune, terre à jardin, sable, gravier, concassé, paillis, compost. Chargement sur place. Livraison petite et grande quantité. RBQ: 2750-9579. Tél.: 819 346-9490

226 VENTES DE GARAGE ARROND. DE FLEURIMONT

6 FAMILLES. Vêtements signés, jeux, art. d'enfants, outils, meubles. Au 3120, 12e Ave. (face au CHUS) vend. et sam. 9, 10 mai.

MEGA VENTE - DÉBARRAS SUR KING EST

Samedi 21 juin, 8h30 à 16h, 100 tables disponibles. 1 table 25\$. 2 tables: 40\$.
Chansonniers, cantine, jeux gonflables.
Rés.: Osezlest.com 822-6082, poste 108

SAMEDI 10 MAI, CASSE MAISON, 577 Galt Est (coin 7ème Avenue), 9h à 16h. **Tout doit être vendu.**

228 VENTES DE GARAGE ARROND. LENNOXVILLE

GRANDE VENTE DE GARAGE SAMEDI 10 mai de 8h à 14h à l'Aréna sur le Campus de l'Université Bishops. Tous les profits iront au parrainage des étudiants réfugiés.

VENTE DE GARAGE / DÉBARRAS
Lennoxville United Church, 6 rue Church
Jeudi et vendredi 8 et 9 mai., 10h à 17h et samedi 10 MAI de 8h à 12h. **Sac : 6\$.**

232 VENTES DE GARAGE ARROND. Rock Forest, St-Élie, Deauville

GRANDE VENTE DÉBARRAS
Arr. Rock Forest/St-Élie/Deauville
6065 Chemin de St-Élie, 7 juin 2014 dès 7h
Cet événement va se dérouler dans le stat. du Dollar Plus et Familiprix. Faites vite et réservez votre table dès maintenant au 819 822-6082, poste 111. Coût 25\$/ch. ou 2/40\$. Seulement 50 tables disponibles.

238 VENTES DE GARAGE HORS-SHERBROOKE

SUPER VENTE DE GARAGE. De tout pour tous avec antiquités. au 143 rue St-Jacques, East-Angus, vendredi et samedi, 9 et 10 mai.

261 RENCONTRES, AMITIÉ

HOMME RETRAITÉ ne pouvant pas conduire d'autos, désire rencontrer femme avec permis de conduire pour petits voyages de 4 à 5 jrs. Femme petite, entre 5' et 5'3 pl., souriante, belle personnalité. 819 843-1752.

262 ASTROLOGIE

20\$ de rabais L'HEURE DES RÉVÉLATIONS
Consultez moi, 40 ans d'expertise.
Astrologue, tarologie. Fr. 819 563-3603

VOYANCE
25 ANS D'EXPÉRIENCE
je fais aussi les photos. 819 542-1931

264 ESCORTES

♦♦ DOUCE EXTASE ♦♦
Nouvelle administration
Se déplacent et reçoivent. 24 h.
Engageons 18 ans et +
819 575-1340

★ JOLIES ET COQUINES ★
Se déplacent et reçoivent 24 hrs
TEL: 819 239-0747. Engageons.

266 MASSAGES

JOLIE CHINOISE
MASSAGE
SPÉCIAL **30\$**
www.massage-asie.com
819 348-0183
7/7, 9 h à 23 h
460, rue King Est, Sherbrooke

AINA, BELLE FILLE DES ILES
à la peau caramel, pour mssage
érotique. 24/24. 819 580-2453.

BONNES SENSATIONS
MASSAGE X X X
24/24. Tél: 819 578-2935

JOSÉE
MASSAGE SENSUEL, ENDROIT DISCRET
Lundi au vendredi. 819 569-3529

THAILANDAIS ÉROTIQUE
Messieurs, ténante assurée. Danny (gars 32 ans) ou Suzie (42 ans). Tél. 819 943-1967

318 PAYSAGISTES

679-0918 - GAZONNETS.CA
Tonte de gazon à contrat à partir de 18\$ par semaine. Service haut de gamme tout inclus

819 572-9761
Émondage personnalisé
Abattage, réduction et taille :
arbres, arbustes, haies.
Ramasse tout. Assurances complètes.

A.G. MINI EXCAVATION
Nettoyage de stationnement avec tracteur + brosse, grande surface, trottoir, comm./rés., pelouse et terrain. Abattage d'arbres et autres Excavation, terrassement, drain fondation.
\$\$\$ RABAIS PRINTANNIER. 819 640-0081

ARBORISTE-ELAGUEUR
Je suis diplômé et assuré. Je travaille à mon compte avec tous problèmes avec les arbres. Elagage, abattage, estimation gratuite. Facebook.com/elagagearbre 819-640-6180,

COUPE DE GAZON
À la signature d'un contrat, obtenez deux coupes GRATUITES. 819 580-3035.

★ ★ DOCTEUR DU GAZON ★ ★
Tonte de pelouses, 10 ans d'expérience. Estimation gratuite. Service professionnel Quelques disponibilités jeudis et vendredis.
François: 819 566-8961

HOMMES DE CONFIANCE, travaux int. ou ext., aménagement paysager complet, tonte de gazon. Nettoyage de printemps, etc.
Eric: 819 823-2931.

RÉALISATION D'AMÉNAGEMENTS paysagers, murets, pavés, dalles, escaliers, bacs à fleurs et autres. 819 580-3035.

SERVICE D'ARBRES MCCRAY, Abattage d'arbres avec nacelle/déchiqueteuse. Haies de cèdres, tonte de pelouse. 819 212-0308

320 SERVICES DIVERS

1 PROBLÈME DE FISSURE ?
Infiltration d'eau, drainage, imperméabilisation. Estimation gratuite.
EpoxyPro inc. 819 821-3737.

BENOIT RICHARD RÉNOVATIONS INC.
Pour le souci du détail
Salles de bains, céramique, bois franc, flottant, gypse, moulures et bien plus.
Ass. responsabilité. RBQ 5642-8261-01.
819 342-5693

★ BÉTON DÉTÉRIORÉ ? ★
Remise à neuf de béton; solages, escaliers, trottoirs, planchers, allèges de fenêtres, etc. Enduit acrylique, crépis, stuc, etc. Choix de couleurs. Entrepreneur RBQ, 28 ans d'exp. 819 571-0652
Voir photos à stuccosherbrooke.com

CIRAGE ET NETTOYAGE DE VOITURES
avant l'été. Contactez-moi: 819 846-0909.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
Construction et rénovation: toitures, montage de charpentes, finition, bois flottant, céramique, salles de bains, revêtement ext. Projets clé en main. Estimation gratuite! 819 571-1602
constructionsdgouin@gmail.com
RBQ: 5610-5869-01

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL - RÉNO
rés., projets int./ext., équipe fiable, travail bien fait. Modification de structure, s.-sol, agrandissements, finition, joints, peinture, céram. etc. 80\$/h pour 2 ouvriers compétents avec exp. RBQ 8000668778. Yvan : 819 822-8562

ON COUVRE L'ESTRIE ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
Spécialiste en toiture de bardeau, fibre de verre et élastomère. Pliage sur mesure. RBQ 5659-7651-01
819 238-2057

★ TIREUR DE JOINTS ★
Gyproc, peinture, stucco + céramique.
Pose de bois francs. Estimation gratuite.
Yvan: 819 542-2361, 819 679-7882

TOITURE EN PENTE OU PLATE EN ÉLASTOMÈRE, REVÈTEMENT
BARDEAUX. 25 ans exp. Gar. meilleur prix. RBQ 8337-2029. 819 821-1718 Denis

TOITURES DE BARDEAUX D'ASPHALTE
travaux garantis, assurances, APCHQ
RBQ 8359-5850-08 - Estimé gratuit.
819 574-4255 François 7/7 jrs
www.constructionsfrancoishamel.com

320 SERVICES DIVERS

TOITURES
Spécial du printemps
Réservez votre toiture
en bardeau d'asphalte
avant le 31 mai et
recevez un maximum gratuit
Estimation gratuite et travaux garantis
Licence RBQ 5610-5869-01
819 571-1602
constructionsdgouin@gmail.com

332 ARGENT À PRÊTER

ARGENTDIRECT.COM
Prêts de 500\$ et +
Aucune enquête de crédit
1 888 374-5777

PRÊT DE 500\$
CC Express, 1-888-994-4054
www.courtageexpress.com

PRÊT DE 500\$
Sans enquête de crédit. 1 866 482-0454
www.creditcourtage.ca

340 SERVICES FINANCIERS

CONSOLIDATION DE DETTES

Personnel ou commercial
1 seul versement par mois incluant: carte de crédit, hydro, téléphone, câble, impôts, TPS-TVQ, recouvrement, marge, etc. **REFAITES VOTRE CRÉDIT!**
AU : 1 888 371-0661

PROBLEMES DE DETTES
Vous êtes inquiets? Posez vos questions, nous avons une solution pour vous.
Consolidation, proposition, faillite
François Huot Syndic Ltée
Sherbrooke, 819 821-3500
Mégantic, 819 583-6100
Granby, 450 776-3500

352 SOINS THÉRAPEUTIQUES MASSOTHÉRAPIE

MASSAGEADOMICILE.VPWEB.COM
Je vous reçois avec un Amma, un massage énergiseur. Olivier: 819 640-6180.

MASSAGE DÉTENTE / THÉRAPEUTIQUE
Stress ou douleurs. Lun au vend. 10h à 21h
Sam. 10h à 15h. Reçus ass. 819 564-4062

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

ENCAN

pour M. Rosaire Blais,
situé au 4775 Papineau,
Lac-Mégantic,
le samedi 10 mai 2014, à 10 h
(Direction rue Laval, tourner rue
Laviolette,
3e rue à droite rue Papineau.
Voir pancartes A/B)

SERONT VENDUS : réfrigérateur et cuisinière, ensemble laveuse-sécheuse, mob. de cuisine : table + 4 chaises, bureaux, tables, chaises, berceuse, vaisselle, etc. ANTIQUITÉS : vaisselier bombé avec pattes de lion, vaisselier avec vitres de plomb, bibliothèque à sections, plusieurs bureaux, miroirs, 2 secrétaires, tabatières, 5 chiffonniers, tables à panneaux, tables, chaises, berceuses, petit «roll top», armoire bonnetière (repro.), lit, cadres bombés, horloges, lampes torchères, horloge coucou, patères, rouets, fanaux, jouets, raquettes, tableaux, lampes à l'huile, cloche en laiton, 5 montres de poche, hache-tabac, lot de planches en érabie piqué, pot à eau de chambre, beaucoup de vaisselle de toutes sortes, plusieurs pièces Carnival, coffres, outils, etc. DIVERS : souffleur à neige Snow Power 8/28, tondeuse à pelouse à traction, scie à chaîne STIHL 026, tour à bois, beaucoup d'outils de toutes sortes, outils électriques, escabeau, échelle, brouette, etc. Beaucoup d'autres articles trop longs à énumérer.

CONDITIONS : argent comptant, carte débit, Visa, Mastercard
Cantine sur place.

LES ENCHÈRES A/B
SHERBROOKE
Alain, Gaston Brousseau
819 572-1279 ou 819 846-3510
Voir photos sur :
www.encheres-AB.com
Disponibles pour tous genres
d'encans.
N.B.: Très belle vente d'antiquités à ne pas manquer.

Avis public

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE FAIRE UNE DEMANDE POUR LA TENUE D'UN REGISTRE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT N° 1001 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 317 DE ZONAGE DE L'ANCIENNE MUNICIPALITÉ DE DEAUVILLE ADOPTÉ LE 5 MAI 2014 ARRONDISSEMENT DE ROCK FOREST-SAINT-ÉLIE-DEAUVILLE

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 28 avril 2014 sur le projet de règlement n° 1001, modifiant le Règlement n° 317 de zonage de l'ancienne Municipalité de Deauville, le conseil municipal a adopté le 5 mai 2014 un second projet de règlement, lequel porte le numéro 1001.

Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

1- OBJET DU SECOND PROJET

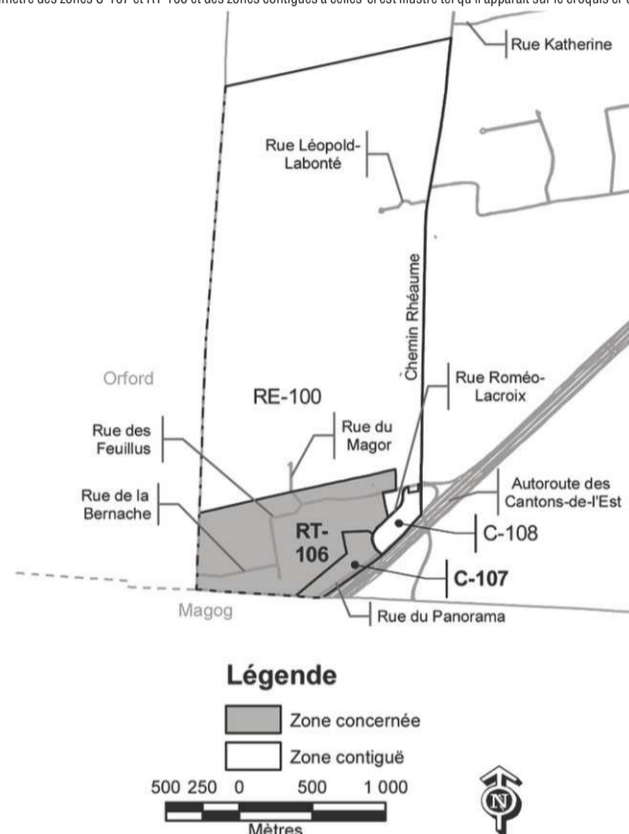
Une demande relative à la disposition de :

- l'article 1, ayant pour objet d'agrandir la zone commerciale C-107, autorisant les usages «commerce de gros», à l'exclusion de commerce de gros de produits pétroliers et de commerce de gros de rebuts et de matériaux de récupération, «commerce de détail et de service contraignant», à l'exclusion de marché aux puces, et «industrie légère» à même une partie de la zone récréotouristique RT-106;
- l'article 2, ayant pour objet d'adopter des dispositions particulières, applicables aux terrains situés dans la zone commerciale C-107, contiguës à la zone récréotouristique RT-106 et ayant front sur la rue du Panorama, afin :
 - a) de limiter l'élévation du niveau moyen du sol d'une cour arrière lors de toute opération de remblai visant l'aménagement d'une aire d'entreposage extérieure;
 - b) d'exiger, avant tout travaux de construction ou d'agrandissement d'un bâtiment principal ou accessoire ou tout travaux d'aménagement d'une aire d'entreposage extérieure dans une cour arrière :
 - l'aménagement d'une bande tampon servant d'écran visuel et de prescrire les normes spécifiques d'aménagement;
 - l'aménagement, vis-à-vis tout terrain contigu utilisé à des fins résidentielles et situé dans la zone récréotouristique RT-106, en sus de l'aménagement de la bande tampon, l'aménagement d'une aire boisée servant également d'écran visuel et de prescrire les normes spécifiques d'aménagement;

peut provenir des zones C-107 et RT-106 et des zones contiguës à celles-ci. Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

2- ZONES VISÉES

Le périmètre des zones C-107 et RT-106 et des zones contiguës à celles-ci est illustré tel qu'il apparaît sur le croquis ci-dessous :



3- CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

- Pour être valide, toute demande doit :
- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
 - être reçue au bureau de la greffière, au 191, rue du Palais, C.P. 610, Sherbrooke (Québec) J1H 5H9, au plus tard le **16 mai 2014**;
 - être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21).

Des formulaires sont disponibles au bureau de la greffière.

4- CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE INTÉRESSÉE

Est une personne intéressée :

- A) Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et qui remplit les conditions suivantes **le jour de l'adoption du second projet soit le 5 mai 2014** :
 - être une personne physique domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande;
 - être domiciliée depuis au moins six (6) mois au Québec; ou
- B) Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, qui a produit ou produira en même temps que la demande un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant demandant l'inscription sur la liste référendaire, le cas échéant, et qui remplit la condition suivante **le jour de l'adoption du second projet soit le 5 mai 2014** :
 - être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
- C) Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et qui remplit les conditions suivantes :
 - être, **le jour de l'adoption du second projet soit le 5 mai 2014**, copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
 - être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins douze (12) mois comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou en même temps que la demande.

Des formulaires de procuration sont disponibles au bureau de la greffière.

Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :

- avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui **le jour de l'adoption du second projet soit le 5 mai 2014 et au moment d'exercer ce droit** est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi;
- avoir produit avant ou en même temps que la demande une résolution désignant la personne autorisée à signer la demande et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Des formulaires de résolution sont disponibles au bureau de la greffière.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

5- ABSENCE DE DEMANDE

Si la disposition du second projet ne fait l'objet d'aucune demande valide, elle pourra être incluse dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6- CONSULTATION DU PROJET

Le second projet peut être consulté au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, et au bureau d'arrondissement de Rock Forest-Saint-Élie-Deauville situé au 1000, rue du Haut-Bois Nord, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 8^e jour de mai 2014.

M^e Line Chabot
Greffière adjointe

Ville de
Sherbrooke

sherbrooke.ca

Avis public

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE FAIRE UNE DEMANDE POUR LA TENUE D'UN REGISTRE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT N° 1002 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 3501 DE ZONAGE DE L'ANCIENNE VILLE DE SHERBROOKE ADOPTÉ LE 5 MAI 2014 ARRONDISSEMENT DU MONT-BELLEVUE

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 28 avril 2014 sur le projet de règlement n° 1002, modifiant le Règlement n° 3501 de zonage de l'ancienne Ville de Sherbrooke, le conseil municipal a adopté le 5 mai 2014 un second projet de règlement, lequel porte le numéro 1002.

Ce second projet contient une disposition qui peut faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de la zone visée et des zones contiguës afin qu'un règlement qui la contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

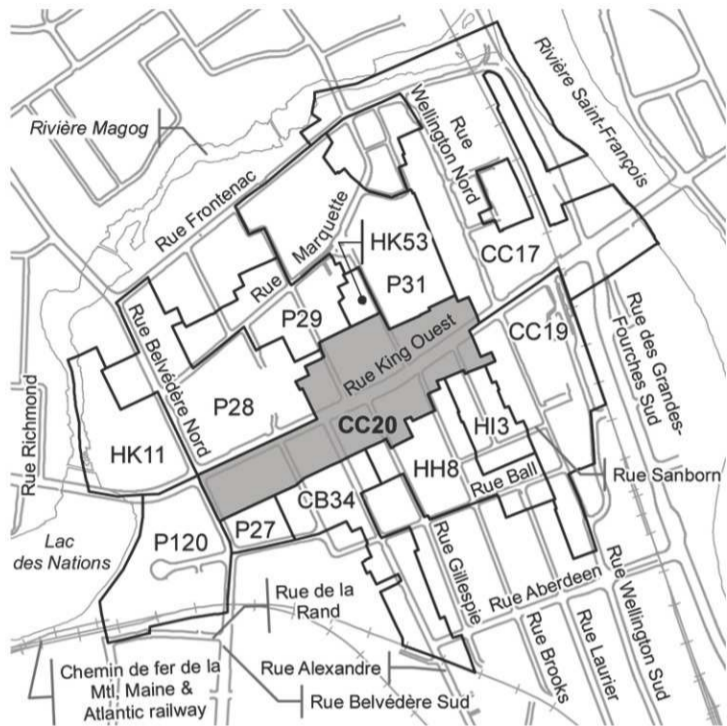
1- OBJET DU SECOND PROJET

Une demande relative à la disposition de l'article 1, ayant pour objet de limiter, dans la zone commerciale CC20, la superficie de plancher des bars, clubs et discothèques faisant partie des commerces des classes 9 ou 10, à un maximum de 350 mètres carrés, peut provenir de la zone CC20 et des zones contiguës à celle-ci.

Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

2- ZONES VISÉES

Le périmètre de la zone CC20 et des zones contiguës à celle-ci est illustré tel qu'il apparaît sur le croquis ci-dessous :



Légende

- Zone concernée
- Zone contiguë



3- CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- être reçue au bureau de la greffière, au 191, rue du Palais, C.P. 610, Sherbrooke (Québec) J1H 5H9, au plus tard le **16 mai 2014**;
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21).

Des formulaires sont disponibles au bureau de la greffière.

4- CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE INTÉRESSÉE

Est une personne intéressée :

A) Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et qui remplit les conditions suivantes le jour de l'adoption du second projet soit le 5 mai 2014 :

- être une personne physique domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande;
- être domiciliée depuis au moins six (6) mois au Québec; ou

B) Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, qui a produit ou produira en même temps que la demande un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant demandant l'inscription sur la liste référendaire, le cas échéant, et qui remplit la condition suivante le jour de l'adoption du second projet soit le 5 mai 2014 :

- être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;

C) Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et qui remplit les conditions suivantes :

- être, le jour de l'adoption du second projet soit le 5 mai 2014, copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins douze (12) mois comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou en même temps que la demande.

Des formulaires de procuration sont disponibles au bureau de la greffière.

Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :

- avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui le jour de l'adoption du second projet soit le 5 mai 2014 et au moment d'exercer ce droit est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi;
- avoir produit avant ou en même temps que la demande une résolution désignant la personne autorisée à signer la demande et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Des formulaires de résolution sont disponibles au bureau de la greffière.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

5- ABSENCE DE DEMANDE

Si la disposition du second projet ne fait l'objet d'aucune demande valide, elle pourra être incluse dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6- CONSULTATION DU PROJET

Le second projet peut être consulté au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, et au bureau d'arrondissement du Mont-Bellevue situé au 600, rue Thibault, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 8^e jour de mai 2014.

M^e Line Chabot
Greffière adjointe



sherbrooke.ca

Avis public

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE FAIRE UNE DEMANDE POUR LA TENUE D'UN REGISTRE SECOND PROJET DE RÈGLEMENT N° 1004 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 446 DE ZONAGE DE L'ANCIENNE VILLE DE BROMPTONVILLE ADOPTÉ LE 5 MAI 2014 ARRONDISSEMENT DE BROMPTON

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 28 avril 2014 sur le projet de règlement n° 1004, modifiant le Règlement n° 317 de zonage de l'ancienne Ville de Bromptonville, le conseil municipal a adopté le 5 mai 2014 un second projet de règlement, lequel porte le numéro 1004.

Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

1- OBJET DU SECOND PROJET

Une demande relative à la disposition du paragraphe a) de l'article 1, ayant pour objet de créer, à même une partie de la zone industrielle la-6, une partie des zones résidentielles Ra-17, Rb-33 et Rc-5 et une partie de la zone d'espaces verts Va-1, la nouvelle zone résidentielle Ra-94 autorisant les usages habitations unifamiliales isolées et jumelées, les bâtiments accessoires et les services professionnels, personnels et artisanaux à certaines conditions, peut provenir des zones la-6, Ra-17, Rb-33, Rc-5 et Va-1 et des zones contiguës à celles-ci.

Une demande relative à la disposition de :

- du paragraphe b) de l'article 1, ayant pour objet de créer, à même une partie de la zone résidentielle Ra-17, la nouvelle zone de conservation environnementale Vab-1;
- de l'article 5, ayant pour objet de prévoir que le seul usage permis, dans la zone de conservation environnementale Vab, est la conservation du milieu naturel;

peut provenir des zones Ra-17 et des zones contiguës à celle-ci.

Une demande relative à la disposition du paragraphe c) de l'article 1, ayant pour objet d'agrandir la zone résidentielle Ra-17, à même une partie de la zone résidentielle Raj-2, peut provenir des zones Ra-17 et Raj-2 et des zones contiguës à celles-ci.

Une demande relative à la disposition du paragraphe d) de l'article 1, ayant pour objet d'agrandir la zone résidentielle Raj-2, à même une partie de la zone d'espaces verts Va-1 et une partie des zones résidentielles Ra-17 et Rb-33, peut provenir des zones Ra-17, Raj-2, Rb-33 et Va-1 et des zones contiguës à celles-ci.

Une demande relative à la disposition du paragraphe e) de l'article 1, ayant pour objet d'agrandir la zone résidentielle Rc-5, à même une partie de la zone industrielle la-6, peut provenir des zones la-6 et Rc-5 et des zones contiguës à celles-ci.

Une demande relative à la disposition du paragraphe f) de l'article 1, ayant pour objet d'agrandir la zone résidentielle Rc-6, à même une partie de la zone résidentielle Raj-2 et une partie de la zone d'espaces verts Va-1, peut provenir des zones Raj-2, Rc-6 et Va-1 et des zones contiguës à celles-ci.

Une demande relative à la disposition du paragraphe g) de l'article 1, ayant pour objet d'agrandir la zone d'espaces verts Va-1, à même une partie des zones résidentielles Raj-2 et Rb-33, peut provenir des zones Raj-2, Rb-33 et Va-1 et des zones contiguës à celles-ci.

Une demande relative à la disposition de l'article 4, ayant pour objet d'abroger les usages permis dans la zone Rb-33 puisque cette zone n'existera plus, peut provenir de la zone Rb-33 et des zones contiguës à celle-ci.

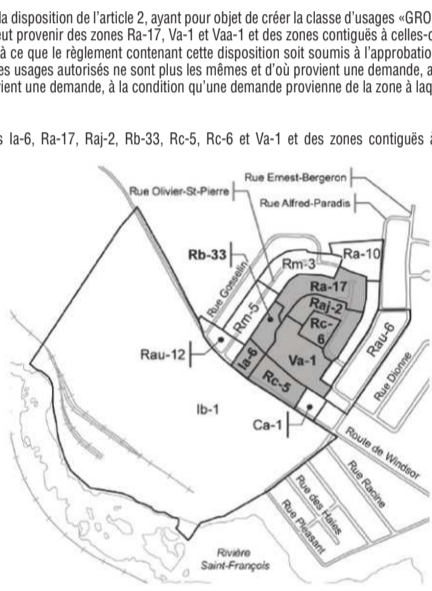
Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

Une demande relative à la disposition de l'article 2, ayant pour objet de créer la classe d'usages «GROUPES ESPACES VERTS ET DE CONSERVATION» peut provenir des zones Ra-17, Va-1 et Vaa-1 et des zones contiguës à celles-ci.

Une telle demande vise à ce que le règlement contenant cette disposition soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de toute zone où les usages autorisés ne sont plus les mêmes et d'où provient une demande, ainsi que de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande, à la condition qu'une demande provienne de la zone à laquelle elle est contiguë.

2- ZONES VISÉES

Le périmètre des zones la-6, Ra-17, Raj-2, Rb-33, Rc-5, Rc-6 et Va-1 et des zones contiguës à celles-ci est illustré sur le croquis ci-dessous :



Légende

- Zone concernée
- Zone contiguë



3- CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- être reçue au bureau de la greffière, au 191, rue du Palais, C.P. 610, Sherbrooke (Québec) J1H 5H9, au plus tard le **16 mai 2014**;
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21).

Des formulaires sont disponibles au bureau de la greffière.

4- CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE INTÉRESSÉE

Est une personne intéressée :

A) Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et qui remplit les conditions suivantes le jour de l'adoption du second projet soit le 5 mai 2014 :

- être une personne physique domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande;
- être domiciliée depuis au moins six (6) mois au Québec; ou

B) Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, qui a produit ou produira en même temps que la demande un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant demandant l'inscription sur la liste référendaire, le cas échéant, et qui remplit la condition suivante le jour de l'adoption du second projet soit le 5 mai 2014 :

- être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;

C) Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et qui remplit les conditions suivantes :

- être, le jour de l'adoption du second projet soit le 5 mai 2014, copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
- être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins douze (12) mois comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou en même temps que la demande.

Des formulaires de procuration sont disponibles au bureau de la greffière.

Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :

- avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui le jour de l'adoption du second projet soit le 5 mai 2014 et au moment d'exercer ce droit est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi;
- avoir produit avant ou en même temps que la demande une résolution désignant la personne autorisée à signer la demande et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Des formulaires de résolution sont disponibles au bureau de la greffière.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

5- ABSENCE DE DEMANDE

Si la disposition du second projet ne fait l'objet d'aucune demande valide, elle pourra être incluse dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

6- CONSULTATION DU PROJET

Le second projet peut être consulté au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, et au bureau d'arrondissement de Brompton situé au 133, rue Laval, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 8^e jour de mai 2014.

M^e Line Chabot
Greffière adjointe



sherbrooke.ca

AVIS LÉGAUX - APPEL D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANCS

Avis public

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PROJET DE RÈGLEMENT N° 1017 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 91-1008 ADOPTANT LE PLAN D'URBANISME DE L'ANCIENNE VILLE DE ROCK FOREST ARRONDISSEMENT DE ROCK FOREST-SAINT ÉLIE-DEAUVILLE

À TOUTES LES PERSONNES ET À TOUS LES ORGANISMES INTÉRESSÉS PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT N° 1017 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 91-1008 ADOPTANT LE PLAN D'URBANISME DE L'ANCIENNE VILLE DE ROCK FOREST

AVIS est par les présentes, donné par la soussignée :

QUE suite à l'adoption par résolution à la séance du conseil municipal de la Ville de Sherbrooke tenue le 5 mai 2014 d'un projet de règlement, portant le numéro 1017, visant la modification du Règlement n° 91-1008 adoptant le Plan d'urbanisme de l'ancienne Ville de Rock Forest, une assemblée publique de consultation sera tenue au bureau d'arrondissement de Rock Forest-Saint-Élie-Deauville situé au 1000, rue du Haut-Bois Nord à Sherbrooke, le 26 mai 2014, à 18 h 30, en conformité des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1);

RÉSUMÉ DU PROJET DE RÈGLEMENT N° 1017 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 91-1008 ADOPTANT LE PLAN D'URBANISME DE L'ANCIENNE VILLE DE ROCK FOREST

Le projet de règlement n° 1017 a pour objet de modifier le plan des affectations du sol dans le secteur à l'ouest de la rue Bertrand-Fabi, entre les rues Henri-Bourassa, Hériot, Henri et des Angéliques de manière à :

- créer une nouvelle aire d'affectation « résidentielle de moyenne densité R2 », à même une partie de l'aire d'affectation « résidentielle de forte densité R3 » qui longe de chaque côté la rue Bertrand-Fabi, une partie de l'aire d'affectation « résidentielle de moyenne densité R2 », une partie de l'aire d'affectation « commerciale C » et une partie de l'aire d'affectation « publique P »;
- agrandir l'aire d'affectation « résidentielle de moyenne densité R2 » située à l'ouest de la rue Bertrand-Fabi à même une partie de l'aire d'affectation « commerciale C » qui longe de chaque côté la rue Bertrand-Fabi;
- agrandir l'aire d'affectation « publique P » à même une partie de l'aire d'affectation « résidentielle de moyenne densité R2 » et une partie de l'aire d'affectation « commerciale C », toutes situées à l'ouest de la rue Bertrand-Fabi.

QU'AU cours de cette assemblée publique, la présidente de l'assemblée expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet; **QUE** ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, et au bureau d'arrondissement de Rock Forest-Saint-Élie-Deauville situé 1000, rue du Haut-Bois Nord, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 8^e jour de mai 2014.

M^e Line Chabot
Greffière adjointe



sherbrooke.ca

ENCAN SPÉCIAL D'ANTIQUITÉS

Jeu 8 mai 2014 à 18 h P.M. à la salle d'encan A/B au 333, route de Windsor, Sherbrooke. (arrondissement Bromptonville)

SERONT VENDUS : Meubles de tous styles, vaisselier, secrétaire, lit, chiffonnier, horloge, objets de collection, jouets, annonces, tricoteuse à bas, moulin à vent, moulin à café, 4 bancs rétro, lampes à l'huile, tableaux, jarres en grès, radios, gramophone, boîtes de bois, cadre bombé, coffres, valises, raquettes, petite baratte à beurre, miroirs, scie St-Joseph, patère, lampe à cou, vaisselle de toutes sortes, outils, etc. Beaucoup d'autres articles trop nombreux à énumérer.

P.S. C'est une très belle vente à ne pas manquer. Voir les photos sur le site internet.

CONDITIONS : Argent comptant, débit, Visa, Mastercard.

Contine sur les lieux.
LES ENCHÈRES A/B
SHERBROOKE

Alain et Gaston Brousseau
819 572-1279 ou 819 846-3510

PHOTOS : www.encheres-ab.com
Disponible pour tous genres d'encans

Avis public

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE FAIRE UNE DEMANDE POUR LA TENUE D'UN REGISTRE SECOND PROJET DE RÉSOLUTION PPCMOI N° 20 IMPLANTATION D'UN PROJET RÉSIDENTIEL LOT 1 396 013 DU CADASTRE DU QUÉBEC 3850, RUE CHARLES-HAMEL ZONES HA89 et P99 (SHERBROOKE) ADOPTÉ LE 5 MAI 2014 ARRONDISSEMENT DE JACQUES-CARTIER

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 28 avril 2014 sur le projet de résolution PPCMOI no 20, le conseil municipal a adopté le 5 mai 2014 un second projet de résolution, lequel porte le numéro PPCMOI no 20. Ce second projet contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire et peut faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës afin qu'il soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

1- OBJET DU SECOND PROJET

Une demande relative au second projet de résolution PPCMOI no 20 dérogeant à certaines dispositions du Règlement n° 3501 de zonage de l'ancienne Ville de Sherbrooke et au Règlement n° 705 de lotissement de la Ville de Sherbrooke, quant aux usages autorisés, aux normes d'implantation des bâtiments principaux, à la profondeur minimale de terrain, à la superficie minimale de terrain dans la zone publique P99 et à la longueur d'une rue en cul-de-sac, et ayant pour objet d'autoriser, sur le lot 1 396 013 du cadastre du Québec, l'implantation d'un projet résidentiel composé d'habitations unifamiliales isolées, jumelées et en rangée, aux conditions suivantes :

- 1- que l'usage « Classe 2 - Habitation unifamiliale isolée, jumelée et en ordre continu » soit autorisé;
- 2- que la longueur de la rue se terminant en cul-de-sac soit supérieure à la norme maximale de 285 m;
- 3- que pour les bâtiments nos 1 à 5 identifiés au plan-projet de lotissement préparé par l'arpenteur-géomètre Daniel Boisclair, minute no 17740, daté du 27 février 2014, annexé au second projet de résolution PPCMOI no 20 pour en faire partie intégrante, aucune fenêtre ne soit aménagée du côté de l'autoroute Jacques-O'Breedy à moins que celles-ci ne soient fortement isolées et insonorisées afin que l'indice de transmission du son (STC) requis, conformément aux spécifications de l'étude d'impact sonore effectuée par la firme Soft dB en juillet 2013, dossier 13-06-26-M, annexée au second projet de résolution PPCMOI n° 20 pour en faire partie intégrante, soit atteint, lequel sera validé en fonction des plans des nouvelles constructions;
- 4- que préalablement à l'émission d'un permis de construction pour chacun des bâtiments nos 1 à 5, les plans aient été validés par un ingénieur acousticien;
- 5- qu'une palissade d'une hauteur minimale de 4,2 m soit installée entre chacun des bâtiments nos 1 à 5 conformément aux spécifications de l'étude d'impact sonore effectuée par la firme Soft dB en juillet 2013, dossier 13-06-26-M;
- 6- qu'aucun permis de construction ne soit émis à moins qu'une expertise, réalisée conformément aux spécifications de l'étude d'impact sonore effectuée par la firme Soft dB en juillet 2013, dossier 13-06-26-M, atteste que le climat sonore ambiant est inférieur en tout temps à 55 dB (A);
- 7- que les normes minimales d'implantation des bâtiments principaux et les normes minimales au lotissement soient conformes au tableau suivant :

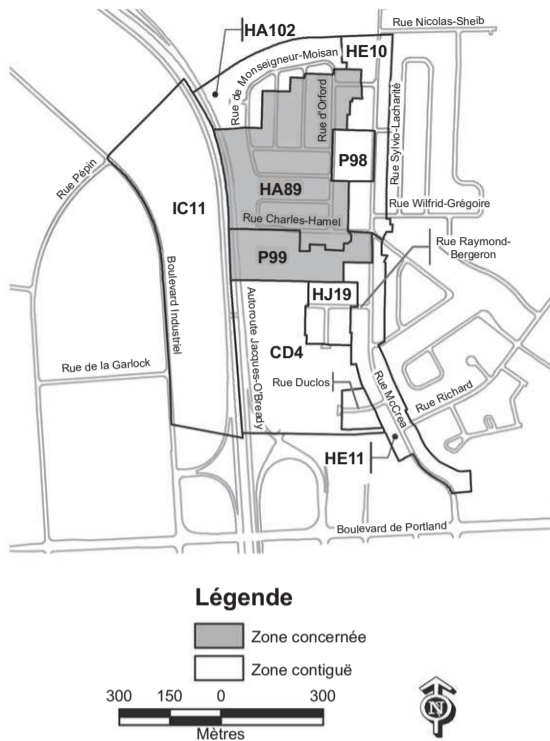
Usage permis		Unifamiliale isolée	Unifamiliale jumelée	Unifamiliale en rangée
		Marges minimales		
	Avant	6 m	6 m	6 m
	Latérale	1,5 m	0 m	0 m
	Latérales totales	6 m	3,5 m	3,5 m *
	Arrière	6 m	6 m	6 m
Dimensions du bâtiment	Hauteur en étage(s) (minimale)	1	1	1
	Hauteur en étage(s) (maximale)	2	3	3
Rapports	% d'occupation du bâtiment principal (maximum)	25 %	25 %	40 %
	% d'espace libre collectif (minimum)	60 %	50 %	40 %
Lotissement (minimums)	Largeur	15 m	5 m	5 m
	Profondeur	30 m	30 m	30 m
	Superficie	450 m ²	300 m ²	165 m ²

* La norme est de 0 m pour les unités du centre.

- 8- que tous les aménagements paysagers soient exécutés conformément au «plan d'aménagement du projet Place de la Source», préparé par la designer-conseil Madeleine Laforce, daté du 26 février 2014, annexé au second projet de résolution PPCMOI n° 20 pour en faire partie intégrante; peut provenir des zones HA89 et P99 et des zones contiguës à celles-ci. Une telle demande vise à ce que le second projet soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter de la zone à laquelle il s'applique et de celles de toute zone contiguë d'où provient une demande valide à l'égard du second projet.

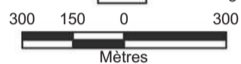
2- ZONES VISÉES

Le périmètre des zones HA89 et P99 et des zones contiguës à celles-ci est illustré tel qu'il apparaît sur le croquis ci-dessous :



Légende

- Zone concernée
- Zone contiguë



3- CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement le second projet de résolution qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle la demande est faite;
- être reçue au bureau de la greffière, au 191, rue du Palais, C.P. 610, Sherbrooke, Québec, J1H 5H9, au plus tard le **16 mai 2014**;
- être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt et un (21).

Des formulaires sont disponibles au bureau de la greffière.

4- CONDITIONS POUR ÊTRE UNE PERSONNE INTÉRESSÉE

Est une personne intéressée :

- A) Toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et qui remplit les conditions suivantes **le jour de l'adoption du second projet soit le 5 mai 2014** :
 - être une personne physique domiciliée dans la zone d'où peut provenir une demande;
 - être domiciliée depuis au moins six (6) mois au Québec; ou
- B) Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, qui a produit ou produira en même temps que la demande un écrit signé par le propriétaire ou l'occupant demandant l'inscription sur la liste référendaire, le cas échéant, et qui remplit la condition suivante **le jour de l'adoption du second projet soit le 5 mai 2014** :
 - être propriétaire unique d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
- C) Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et qui remplit les conditions suivantes :
 - être, **le jour de l'adoption du second projet soit le 5 mai 2014**, copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la zone d'où peut provenir une demande depuis au moins douze (12) mois;
 - être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins douze (12) mois comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou en même temps que la demande.

Des formulaires de procuration sont disponibles au bureau de la greffière. Dans le cas d'une personne physique, il faut qu'elle soit majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Dans le cas d'une personne morale, il faut :

- avoir désigné parmi ses membres, administrateurs ou employés, par résolution, une personne qui **le jour de l'adoption du second projet soit le 5 mai 2014 et au moment d'exercer ce droit** est majeure, de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi;
- avoir produit avant ou en même temps que la demande une résolution désignant la personne autorisée à signer la demande et à être inscrite sur la liste référendaire, le cas échéant.

Des formulaires de résolution sont disponibles au bureau de la greffière.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

5- ABSENCE DE DEMANDE

Si le second projet de résolution PPCMOI n° 20 ne fait l'objet d'aucune demande valide, cette résolution n'aura pas à être approuvée par les personnes habiles à voter.

6- CONSULTATION DU PROJET

Le second projet de résolution PPCMOI n° 20 peut être consulté au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, et au bureau d'arrondissement de Jacques-Cartier situé au 2070, boulevard de Portland, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 8e jour de mai 2014.

M^e Line Chabot
Greffière adjointe



sherbrooke.ca

IN MEMORIAM

BILODEAU (Simonne (Jacques))
101 ans et 7 mois,
Drummondville

BOISVERT (Suzanne)
54 ans, Sherbrooke

BOURASSA (Denis J.)
89 ans, Windsor

CHOUNARD (André)
71 ans, Sherbrooke

COURCY (Stella (Lebrun))
87 ans, Sherbrooke

D'ANJOU (Yvette)
83 ans, Sherbrooke

DELORME (Réjeanne (Dion))
90 ans, Asbestos

DEMERS (Robert)
88 ans, Sherbrooke

DESJARDINS (Florent B. (Pompon))
76 ans, Sherbrooke

DESMARAIS (Marcel)
86 ans, Saint-Félix-de-Kingsey

DOYON (Paul-Émile)
83 ans, Sherbrooke

GEOFFROY (Marc)
89 ans, Danville

GOSSELIN (Jacques)
67 ans, Sherbrooke

GOYETTE (Rosaire (Gonzague))
88 ans, Notre-Dame-des-Bois,
natif de Maricourt

HAMEL (Alphonse)
90 ans, Sherbrooke

HOULE (Sylvie)
58 ans, Asbestos

LAPOINTE (Gilbert)
83 ans, Drummondville

LECLAIR (Réjean)
73 ans, Sherbrooke

MARTEL (Richard)
67 ans, Ste-Catherine de Hatley

MOREAU (Lynn)
58 ans, Sherbrooke

MORENCY (Madeleine)
72 ans, Sherbrooke

PHANEUF (Simonne (Ferland))
88 ans, Stoke

PLANTE (Murielle (Carrier))
74 ans et 1 mois, St-Augustin

ROBERGE (Lionel)
89 ans, Asbestos

ROUSSEAU (Origène)
84 ans, Sherbrooke

ROY (Antoine)
95 ans et 10 mois, Coaticook

ROY (Jeannine (Morin))
82 ans, Windsor

Avis public

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PROJET DE RÈGLEMENT N° 1012 DE ZONAGE ARRONDISSEMENT DE ROCK FOREST-SAINT-ÉLIE-DEAUVILLE

À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT N° 1012 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 91-1009 DE ZONAGE DE L'ANCIENNE VILLE DE ROCK FOREST

AVIS est par les présentes, donné par la soussignée :

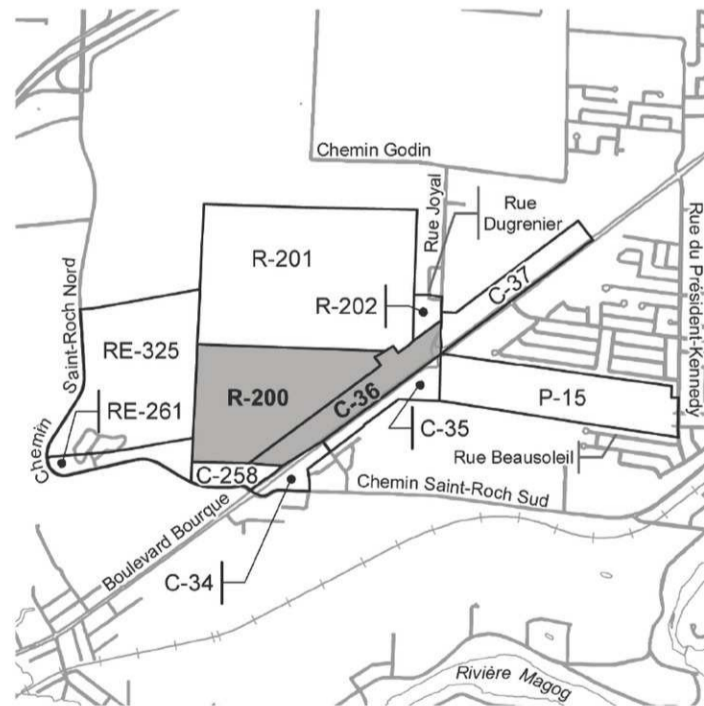
QUE suite à l'adoption par résolution à la séance du conseil municipal de la Ville de Sherbrooke tenue le 5 mai 2014 d'un projet de règlement, portant le numéro 1012, visant la modification du règlement n° 91-1009 de zonage de l'ancienne Ville de Rock Forest, une assemblée publique de consultation sera tenue au bureau d'arrondissement de Rock Forest-Saint-Élie-Deauville situé au 1000, rue du Haut-Bois Nord, à Sherbrooke, le 26 mai 2014, à 18 h 30, en conformité des dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1);

OBJET DU PROJET DE RÈGLEMENT

QUE l'objet du projet de règlement est d'agrandir la zone commerciale C-36, autorisant les commerces de détail, les commerces de services, les commerces de détails et de services contraignants et les industries légères, à même une partie de la zone résidentielle R-200;

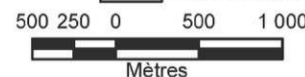
ZONES VISÉES

QUE le projet de règlement vise les zones C-36 et R-200 et le périmètre de ces zones est illustré sur le croquis ci-dessous :



Légende

- Zone concernée
- Zone contiguë



QU'AU cours de cette assemblée publique, la présidente de l'assemblée expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet;

QUE le projet de règlement contient une disposition susceptible d'approbation référendaire;

QUE ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la greffière situé au 191, rue du Palais, à Sherbrooke, et au bureau d'arrondissement de Rock Forest-Saint-Élie-Deauville situé au 1000, rue du Haut-Bois Nord, à Sherbrooke, aux heures ordinaires de bureau.

DONNÉ À SHERBROOKE, ce 8e jour de mai 2014.

M^e Line Chabot
Greffière adjointe



sherbrooke.ca



Rosaire (Gonzague) GOYETTE
(1926 - 2014)

Au CHUS-Hôpital Fleurimont, le 5 mai 2014, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Rosaire (Gonzague) Goyette, époux de Mme Marie Jeanne Houle, demeurant à Notre-Dame-des-Bois et natif de Maricourt.

La famille accueillera parents et amis au **Centre Communautaire de Val-Racine, 2991, chemin St-Léon, Val-Racine** le jeudi 8 mai 2014 de 19 h à 22 h, vendredi 9 mai 2014 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 10 mai 2014 à compter de 8 h 30. Les funérailles auront lieu le samedi 10 mai 2014 à 10 h 30 en l'église de Notre-Dame-des-Bois. Inhumation au cimetière paroissial.

Outre son épouse, M. Gonzague (Rosaire) Goyette laisse dans le deuil ses enfants Yvan (Monique Boudreau), Luc (Monique Héту), feu Ginette (feu Gérard Plourde), Monique (Jean Plourde), Marc (Louise Godbout), Richard (Gaétane Plourde), René (Jacinthe Godbout), Claire (Réjean Cloutier), Sylvie (Serge Roy), Aline (François Roy), Mireille (Louis Cormier), Jeanne (Denis Provençal), Lorraine (Christian Breton), Danielle (Gaétan Morin), Robin (Jeannine Roy), Rock (Jacinthe Blanchet), Jeannot (Jacinthe Roy), Jacques (Marie Beaucher), Yves (Nadia Bazinet), Jean (Pauline Beaucher); il laisse aussi 223 petits-enfants, les 107 conjoints de ses petits-enfants, ses 286 arrière-petits-enfants, 1 conjoint d'une arrière-petite-fille et 1 arrière arrière-petit-fils. Il était le frère de feu Adèle (feu Sinaï Bousquet), feu Bernard (feu Marie-Jeanne Lussier), feu Cécile (feu Léon Laflamme), Alice (feu Marcel Corriveau), Madeleine (feu Roger Leblanc), feu Ange-Émile (feu Marcelle Ostiguy), feu Philippe (feu Rita Houle), feu Ligor (feu Alice Houle), Jean (feu Thérèse Carignan), Marie-Paule (feu Jean-Charles Bernard), feu Gilles (feu Jeannette Lussier), Elphège (Rolande Thibault); il était le beau-frère de feu Alphonse, feu Cécile (feu André Brodeur), feu Rita (feu Philippe Goyette), feu Alice (feu Ligor Goyette), feu Gilles (Solange Fontaine), Laurent Houle. Ainsi que de nombreux neveux, nièces et amis.

Complexe funéraire Jacques et fils Inc.
3800 du Québec-Central, Lac-Mégantic
(Québec) G6B 2C5
www.jacquesetfils.com



Tél.: 819 583-0444
Télex.: 819 583-0908
Jean-Pierre Jacques, pdg.
François P. Jacques, directeur



Simonne (Jacques) BILODEAU (1912 - 2014)

À Notre-Dame-du-Bon-Conseil, le 5 mai 2014, est décédée à l'âge de 101 ans et 7 mois Mme Simonne Jacques Bilodeau, épouse de feu Florian Bilodeau, elle était la fille de Napoléon Jacques et de Valéda Turmel, demeurant à Notre-Dame-du-Bon-Conseil, autrefois de Drummondville. **Mme Bilodeau repose au Centre Funéraire Yves Houle (130 rue Lindsay, Drummondville.) le vendredi 9 mai de 14h à 17h et de 19h à 22h samedi dès 9h. Les funérailles auront lieu le samedi 10 mai à 11h, en l'église Immaculée Conception. Inhumation au cimetière Saint-Pierre.** Mme Bilodeau laisse dans le deuil ses enfants : Denise (feu Fernand Boisvert), Doris (Rosario Cusson), Claude (Huguette Granger), Thérèse (Léonide Gazaille), Lucette (Jean-Guy Parenteau), Michel (Johanne Provencher), Françoise (Gervais Rioux); ses 14 petits-enfants : Denis Boisvert (Ginette Cartier), Sylvie Boisvert (Jacques Bolduc), feu Luc Boisvert, Lucie Boisvert (Pierre Corbeil), Louise Cusson (Me Yvon Garneau), Line Cusson (Sylvain Voyer), feu Alain Bilodeau, François Bilodeau (Sonia Nolin), Marc Gazaille (Linda Poirier), Sylvain Parenteau (Chantal Larue), Stéphane Parenteau (Doris Dusseault), Sophie Parenteau (Stéphane Savard), Jasmin Bilodeau (Maude Tremblay), Sébastien Bilodeau (Stéphanie Vergas), Karine Rioux (Martin Roy), Stéphanie Rioux (Martin Samson); ses arrière-petits-enfants et arrière-arrière-petits-enfants. Ses 2 sœurs : Jeannette (feu Lionel Sylvain), Rita (feu Amédée Marcoux); ses belles-sœurs : Thérèse Tessier (feu Lauréat Jacques), Lucille Boulet (feu Sylvio Jacques), Roger Guilbault (feu Rachel Jacques), Rose-Aimée Bilodeau (feu Omer Huppé), Anita Bilodeau (Rosaire Drouin), Mimi Ménard (feu Benoit Bilodeau). Elle fut précédée par ses sœurs et son frère : Cécile (Valère Boulet), Davila (Fernande Routhier), Lucienne (Fernand Sylvain), Rollande (Emile Vachon), Juliette, ses neveux, nièces ainsi que de nombreux autres parents et amis. La famille de notre chère maman Simonne, tient à remercier l'équipe complète de L'Accueil Bon Conseil pour tous les bons soins qu'elle a reçus.

Centre funéraire Yves Houle
130, rue Lindsay
Drummondville (Québec)



Tél.: 819 478-0222
Télex.: 819 477-4289
www.yveshoule.com



Suzanne BOISVERT (1959 - 2014)

À Sherbrooke, le 3 mai 2014, à l'âge de 54 ans, est décédée Mme Suzanne Boisvert, fille de feu Lucien Boisvert et feu Yvonne Gaudreau, demeurant à Sherbrooke.

Mme Boisvert laisse dans le deuil : le père de ses enfants M. Rock Demers; ses enfants : Valérie Boisvert (Steve), Éric Demers (Karine), Christian Demers, Martin Demers et Natasha Demers (Patrick).

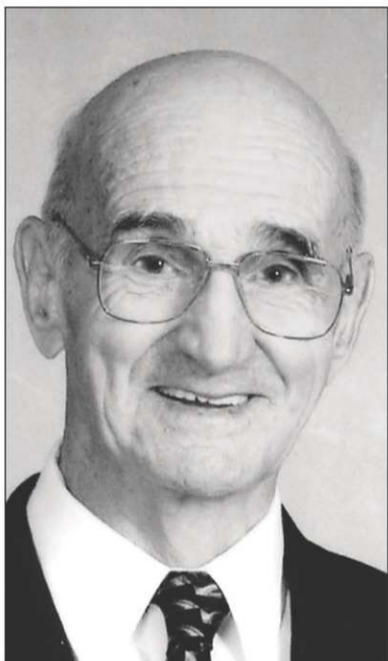
Elle laisse également ses 11 petits-enfants, sa soeur Lucie Boisvert (Joël), son frère Marcel Boisvert, ses autres frères et sœurs; ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

Les arrangements funéraires ont été confiés à la :

Résidence funéraire Ledoux Magog Inc.
150, rue Sherbrooke
Magog (Québec) J1X 8R6



Tél.: 819 843-4473
Télex.: 819 843-4563
Jean-Pierre Morin, directeur
ledoux@netrevolution.com



Antoine ROY

Après une vie dévouée au service des siens, notre papa s'est éteint très paisiblement entouré de sa famille. Le 5 mai 2014, à l'âge de 95 ans et 10 mois, est décédé Antoine Roy, époux de feu Béatrice Bégin. Il était le fils de feu Émélie Babin dit Lacroix et de feu Arthur Roy et demeurait anciennement à St-Malo.

La famille accueillera les parents et amis au salon funéraire Charron et fils, le jeudi 8 mai de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h, ainsi que le jour des funérailles de 10 h, jusqu'au départ du salon à 13 h 15. Les funérailles seront célébrées le vendredi 9 mai à 14 h, à l'église de St-Malo. Suivra l'inhumation au cimetière paroissial.

M. Roy laisse dans le deuil ses enfants: Jean-Guy (Gisèle Blouin), Lucie (Yvon Alain), feu Gérard (Clémence Fortin (Gaétan Tremblay)), Isidore (Micheline Robert), Normand (Doris Brodeur), Ange-Aimé (Jacinthe Devost), Marie-Antoine (Diane Duranleau), Bernard (Lucie Gauvin), Jeanne-D'Arc (Charles Lemieux), Roger (Gisèle Paré), Cécile (Jean Rancourt), Michel (Mariel

Gélinas), Jacinthe (Robert Geoffrion); ses 41 petits-enfants et 57 arrière-petits-enfants; ses sœurs: Marie-Thérèse (feu Gérard Fortier), Marie-Rose; ses frères: Jean-Paul (Jeanne-D'Arc Royer), Jean-Baptiste (feu Cécile Doyon); sa belle-soeur Doris Pouliot (feu Apollinaire Bégin, Lionel Boisvert). Il était aussi le frère de feu Bernadette (feu Origène Laperle), feu Marguerite (feu Andréa Laperle), feu Jean-Louis et feu Bernard. Dans la famille Bégin, il était également le beau-frère de feu Alfred (feu Marie-Jeanne Houle), feu Eugénie, feu Anna, feu Albert (feu Yvonne Genest), feu Alida (feu Adélarde Chouinard), feu Mériilda (feu Gaston Painchaud), feu Joseph, feu Sr Rose-Aimée, feu Sr Marie-Rose, feu Cécile, feu Évangéline (feu Ernest Nadeau), feu Sr Jeanne-D'Arc, feu Yvon.

Notre famille désire remercier le personnel et les résidents de la résidence Le Monastère de Sherbrooke qui ont agrémenté les dernières années de sa vie. Un merci très spécial s'adresse au personnel du CHUS Hôtel-Dieu, 3e C, qui ont soigné notre père en fin de vie. Nous avons été édifiés par l'amour et les soins exceptionnels prodigués à notre père par le personnel des soins intensifs.

En guise de sympathie, des dons à **LA ROSE DES VENTS**, 234, rue Dufferin, bureau 102, Sherbrooke (Québec) J1H 4M2, seraient grandement appréciés par la famille.

Résidence funéraire Charron et fils Inc.
228, rue Child
Coaticook (Québec) J1A 2B6
Tél.: 819 849-4141



Stéphane Charron, président
Claude Charron, directeur
info@charronnetfils.com
Site Web: www.charronnetfils.com



Denis J. BOURASSA

À Montréal, le 3 mai 2014, est décédé à l'âge de 89 ans, M. Denis J Bourassa, fils de feu Roland Bourassa et de feu Berthe-Marie Paquet. veuf de feu Marielle Houle et de feu Lisette Comeau.

La famille vous accueillera à la Coopérative funéraire de l'Estrie (64, 3e Avenue, Windsor QC), le vendredi 9 mai 2014 de 19 h 00 à 21 h 00 et le samedi, 10 mai 2014 de 9 h 00 à 11 h 00, suivi d'une cérémonie de la Parole à la chapelle du salon. Les cendres seront ultérieurement déposées au cimetière St-Philippe de Windsor.

Il laisse dans le deuil ses enfants, Jean Bourassa (Nathacha Louis), feu Michel (Anne-Marie Fortin), Hélène (Claude Belzile), Lise (René Houle), Pierre (Anne Beauchesne) et Nicole (Normand Guay), 13 petits-enfants et 8 arrière-petits-enfants. Il laisse aussi dans le deuil ses sœurs : feu Monique, Edna, Rollande (feu René Bertrand), Micheline (Raymond Rouleau), ses frères, feu Paul (feu Chantal Garon), feu Léonard (feu Françoise Leclerc), feu Jean-Léon (Yvonne Beaulieu), Jean-Marc (Denise Boily), Gilles (Françoise Auger), Charles (Luce Garon), feu Lucien, les membres des familles Houle et Comeau, neveux, nièces, cousins, cousines ainsi que plusieurs amis (es).

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la **SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER** ou à **TOUT ORGANISME DE RECHERCHE SUR LE CANCER**.

Coopérative funéraire de l'Estrie
Maison A. Boisvert
64, 3e avenue, Windsor QC J1S 1X9
819 845-3992 - Téléc.: 819 845-3007



François Fouquet, directeur général
Lionel Turgeon, directeur
info@coopfuneraire.com
www.coopfuneraire.com



André CHOUINARD (1942 - 2014)

Au CHUS Hôtel-Dieu, le 6 mai 2014, à l'âge de 71 ans, est décédé monsieur André Chouinard, fils de feu Rolland Chouinard et de feu Jeanne Gaudreau. Il était l'époux de Lise Contois Chouinard, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera en présence des cendres à la Coopérative funéraire de l'Estrie (505, rue Short, Sherbrooke), le samedi, 10 mai 2014 de 9 h à 11 h. Suivi d'une cérémonie d'adieu à 11 h 00 à même le salon. Les cendres seront déposées au Columbarium du 24 Juin.

Outre son épouse Lise, M. Chouinard laisse dans le deuil ses enfants Linda Chouinard (Patrick), Sylvain Chouinard (Marie-Josée), Johanne Soucy (Stéphane), Sylvie Soucy (Constant). Ses petits-enfants Joannie (Alex), Arianne (Magaly), Catherine (Guillaume), Catherine (Vincent), Alexandre (Katia). Ses frères et sœurs Ovide (Lucille), Lucille (Gaston). Sa nièce Léna, son neveu Mario (Nathalie). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et autres parents et amis.

La famille tient à remercier Chantal Vachon pour son grand soutien à la famille ainsi que tout le personnel du Foyer St-Joseph de même que le personnel du CHUS Hôtel-Dieu pour les bons soins prodigués à M. Chouinard.

Coopérative funéraire de l'Estrie
505, rue Short, Sherbrooke, QC
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 - Téléc.: 819 564-7346



Manon Thibodeau, dir. services familles
Alain Custeau, directeur des opérations
François Fouquet, directeur général
www.coopfuneraire.com

**Stella (Lebrun) COURCY (1926 - 2014)**

Nous avons le regret de vous informer du décès de madame Stella Lebrun, survenu suite à une courte maladie, au CHUS Hôtel-Dieu, le 4 mai 2014, à l'âge de 87 ans. Elle était la fille de feu Hermile Lebrun et de feu Léa Turgeon et l'épouse de feu Léon Courcy et demeurait à Sherbrooke (secteur Bromptonville). La famille vous accueillera à la Coopérative funéraire de l'Estrie (72, rue Curé-Larocque, Sherbrooke), ce jeudi 8 mai 2014 de 19 h à 22 h ainsi que le vendredi 9 mai 2014, jour des funérailles, de 10 h jusqu'au départ pour l'église. Un service religieux sera célébré à 13 h 30, en l'église Sainte-Praxède de Bromptonville, 35, rue du Curé-LaRocque, Sherbrooke. Les cendres seront mises en terre au cimetière paroissial à une date ultérieure.

Madame Lebrun-Courcy était la mère de feu Edith. Elle laisse dans le deuil sa fille Louise (Patrick Laflamme); ses petits-enfants: Bibiane, Jacob (Alexandra), Audrée (Steven) et Justine; ses arrière-petites-filles Maïka et Olivia. Elle était la soeur de feu Armand (feu Lévianna). Elle laisse aussi les membres de la famille Courcy, de même que plusieurs neveux, nièces, autres parents et beaucoup d'amis.

La famille remercie sincèrement le personnel des soins intensifs du CHUS Hôtel-Dieu et aussi celui du 4e C, pour les bons soins prodigués, leur respect et leur humanisme envers la famille et madame Lebrun. Des remerciements sont aussi adressés aux personnes qui ont apporté leur soutien pendant les derniers jours de la vie de madame Lebrun.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la **FONDATION CANADIENNE DES MALADIES INFLAMMATOIRES DE L'INTESTIN**, 3767, boul. Thimens, bureau 223, Saint-Laurent, Qc, H4R 1W4.

Coop. funéraire de l'Estrie (Bromptonville)
72, rue du Curé-Larocque, Sherbrooke, Qc
info@coopfuneraire.com
Tél. 819 565-7646 – Téléc.: 819 348-3777



Manon Thibodeau, dir. services familles
Alain Custeau, directeur des opérations
François Fouquet, directeur général
www.coopfuneraire.com

**Florent B. (Pompon) DESJARDINS (1937 - 2014)**

Paisiblement à son domicile à Sherbrooke le 20 avril 2014, à l'âge de 76 ans, est décédé monsieur Florent B. Desjardins, fils de feu Eugène Desjardins et de feu Marie Lévesque.

Il laisse dans le deuil ses enfants Daniel B. (Pierrette), Manon (Réjean), ses petits-enfants Kevin (Frédérique), Amy ainsi que sa grande amie de cœur Gisèle et ses enfants Patrick et Mélissa. Il était le frère de : feu Hervé (feu Yvette Drouin), Gérard (feu Monique Brazeau), Rose-Aimée (Gérard Labbé), Raymond (feu Laurette Gosselin), Jean-Claude (Jeannine Duperron), feu Marcel. Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, autres parents et amis ainsi que la mère de ses enfants, Gisèle Gilbert.

La famille vous accueillera en présence des cendres à la Résidence funéraire Steve L. Elkas inc. le vendredi 9 mai 2014 de 19h à 22h. Jour des funérailles, de 9h jusqu'au départ du salon à 10h10. Les funérailles auront lieu samedi 10 mai 2014 à 10h30 à la Basilique St-Michel, 130 rue de la Cathédrale, Sherbrooke, Qc et de là au cimetière St-Michel.

Vos témoignages de sympathie peuvent s'exprimer par un don à **SERCOVIE - POPOTE ROULANTE**, 300 rue du Conseil, Sherbrooke, Qc, J1G 1J4.

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec), J1G 1K4
Tél.: 819 565-1155



Télé.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com

**Yvette D'ANJOU (1930 - 2014)**

À Sherbrooke, le 4 mai 2014, à l'âge de 83 ans, est décédée madame Yvette D'Anjou, autrefois de Montréal. Elle était la fille de feu Émile D'Anjou et de feu Donald Lalonde.

La famille vous accueillera à la Résidence funéraire Steve L. Elkas, 601, rue du Conseil, Sherbrooke, samedi de 11h jusqu'au départ du salon à 13h30. Le service religieux sera célébré, le samedi 10 mai 2014 à 14h, en l'église Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours et, de là, au Crématorium Steve L. Elkas.

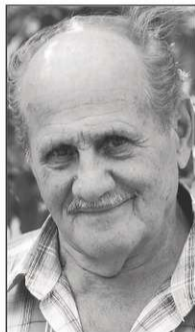
Elle laisse dans le deuil son fils Stéphane et sa belle-fille Danielle Lemoine, ainsi que ses deux petits-fils William et Marc-Antoine. Elle était la soeur de : feu Cécile Corriveau, feu Raymond D'Anjou et Marguerite Veillette. Elle laisse dans le deuil de nombreux neveux, nièces, autres parents et ami(es).

La famille tient à remercier toute l'équipe du 4e étage du Centre d'Hébergement St-Vincent, pour les bons soins et le soutien exceptionnel, également tout le personnel soignant des Résidences Le Monastère de Sherbrooke.

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec), J1G 1K4
Tél.: 819 565-1155



Télé.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com

**Marcel DESMARAIS (1927 - 2014)**

À Drummondville, le 5 mai 2014, est décédé à l'âge de 86 ans, M. Marcel Desmarais, époux de feu Rita Bouchard, demeurant à Saint-Félix-de-Kingsey.

M. Desmarais repose au Centre Funéraire Yves Houle, 6088 rue Principale, Saint-Félix-de-Kingsey heures d'accueil : le vendredi 9 mai de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h samedi dès 9 h. Les funérailles auront lieu le samedi 10 mai à 11 h, en l'église Saint-Félix-de-Kingsey et de là au crématorium Yves Houle.

M. Desmarais laisse dans le deuil ses enfants : Jérôme (Bernadette Farley), feu Diane Desmarais, Johanne (Gérald Lacroix), Alain (Diane Gélinas), Marielle (Lionel Gélinas), Henriette (Joël Catillaz), Roger (Cécile Tanguay), Guy (Johanne Desmarais), feu Maurice Desmarais. Ses petits-enfants : André, Daniel, Yves, Sylvie, Dominic, Christian, Frédéric, Annie, Eric, Denis, Amélie, Patrick, Julie, Jonathan, Tommy Lee, Anaël, Ariel, Anouk, Keven, Kim et Karl. Ses arrière-petits-enfants : Elizabeth, Vincent, Jasmine, William, Laurie, Rosalie, Mathis, Mégane, Mahilie, Maude, Marylie, Philippe, Antoine, Thomas, Luka, William, Benjamin, Louane, Tommy, Ludovic, Malorie, Lauralie, Mathéo, Léo, Rose, Eden, Elliot, Isabella. Il laisse également dans le deuil ses frères et soeurs : feu Roméo Desmarais (feu Réjeanne Lemay), feu Geneviève Desmarais (feu Oscar Forcier), feu Paul Desmarais (feu Marguerite), Jeanne Desmarais (Marcel Deshaies), Berthe Desmarais (Onil Lafleur), Henriette Desmarais, Bernard Desmarais (Florence Desmarais), Jacques Desmarais (Lucille Savoie), feu Clément Desmarais, Richard Desmarais, Dolorès Desmarais (Raymond Caron), Raymond Desmarais (Lise Savoie) Lui ont précédé ses beaux-frères et belles-soeurs : feu Zéphirin (feu Lucille Campagna), feu Corinne (feu Robert Jacques), feu Philippe (Laurette), feu Thérèse (feu Roland Francoeur), feu Marguerite (feu Robert Marcotte), feu Henri (feu Irène Francoeur), feu Roland. Plusieurs neveux, nièces ainsi que de nombreux autres parents et amis.

Centre funéraire Yves Houle
6088, rue Principale
St-Félix de Kingsey (Québec)



Tél.: 1-800-561-2881
Télé.: 819 477-4289
Info. décès: 1-800-405-4777

Réjeanne (Dion) DELORME (1924 - 2014)

À l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, le 4 mai 2014, est décédée sereinement et entourée des siens, madame Réjeanne Dion-Delorme, à l'âge de 90 ans.

Mme Dion était l'épouse de feu Edmond Delorme d'Asbestos et laisse dans le deuil ses 4 enfants; Luce Delorme de Chesterville, conjointe d'André Arpin, Louise Delorme de St-Rémi-de-Tingwick, conjointe de Michel Leroux, Richard Delorme de Québec, conjoint de Danièle Fleury et Monic Delorme de Rimouski, conjointe de Claude Côté. Mme Dion était membre de la famille de 14 enfants de feu Léonidas Dion et feu Albertine Tardif d'Asbestos. Elle laisse aussi dans le deuil plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants.

La famille recevra les condoléances à compter de 13 h à l'église St-Isaac-Jogues jusqu'aux funérailles qui seront célébrées à 14 h en présence des cendres qui seront déposées au cimetière d'Asbestos.

En guise de sympathie des dons à la **FONDATION DE L'HÔPITAL HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA** seraient grandement appréciés de la famille.

Centre funéraire Dupuis
550, 1re avenue
Asbestos (Québec) J1T 3X4
www.salonsdupuis.com



Tél.: 819 879-2424
Télé.: 819 879-4406
Pierre Dupuis, président
Jean-Guy Dupuis, directeur

**Paul-Émile DOYON (1930 - 2014)**

À Sherbrooke, le 1er mai 2014, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Paul-Émile Doyon, époux de feu Marie-Jeanne Cloutier, fils de feu Placide Doyon et de feu Marie-Berthe Gosselin, demeurant à St-Adolphe de Dudswell.

La famille vous accueillera à la Résidence funéraire Steve L. Elkas Inc., 601, rue du Conseil, Sherbrooke, vendredi de 14 h à 16 h et de 19 h à 22 h et samedi de 8 h 30, jusqu'au départ du salon à 10 h. Le service religieux sera célébré le samedi 10 mai 2014 à 10 h 30, en l'église St-Adolphe et de là au Cimetière St-Adolphe Marbleton.

M. Doyon laisse dans le deuil ses enfants: Christiane (Yvon Demers), Sylvie, Jocelyn (Nathalie Rivard), Josée-Elianna, Manon (Marc Fortin), Lyne (Michel Labbé); ses petits-enfants: Steve (Simon Pierre), Yves (Gabriella), Stéphanie-Flora, Jean-François, Mickael, Maxime, Kamélie, Samuel et Tristan. Il était le frère de feu Fernand (feu Lucie), feu Cécile (feu Albert), Irène, Rhéa (feu Joseph), Gisèle, Albert (Monique), Lucille, Marcel (feu Lise), feu Raymond, Ghislaine (feu Paul), Madeleine, Monique, Pierrette (feu Jean-Yves), Ginette (feu Louis), feu Denis (Frédérique). Il était le beau-frère de feu Clément (feu Eloise), feu Cécile (feu Robert), feu Henri-Louis (Marthe), Fernande (Rosario), feu Rosaire (Jacqueline), Gisèle (André), Noella (Jean-Marie), Claire (Claude), Normande (René), Huguette (Gérard), Alice (feu André), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec), J1G 1K4
Tél.: 819 565-1155



Télé.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com

**Robert DEMERS (1926 - 2014)**

Est décédé le 4 mai, 2014 à l'hôpital générale de Welland, Robert Demers à l'âge de 88 ans, fils de feu Ludger Demers et de feu Léocadie (Guillemette) de Sherbrooke Québec. Il était l'épouse de feu Jeannine (Cinq-Mars) Demers demeurant à Welland.

Robert laisse dans le deuil ses enfants, Jacques Demers de Welland, Guy (Lois) Demers de Fonthill, Céline (Mark) Taylor d'Ottawa et Gilles (Karen) Demers de Mississauga. Ses petits enfants, Réjean (Magali) Demers de Gatineau, Rosanne (Serge) Paillé de Welland, James (Stacey) Norminton de Welland, Matthew Norminton de Niagara Falls, Kayla Demers et Danielle Demers de Mississauga. Ses arrière-petits-enfants, Zélia, Danik, Théo et Lucien-Auguste. Sa soeur Anna (feu Lucien) Joncas et son frère Gaston (Jeannette) Demers. Il était aussi le frère de feu Lilliane feu Philibert Demers Gagné, feu Bernadette (feu François) Demers Poitras, feu Philémon (Maria) Demers, feu Irène (feu Raoul) Demers Martel, feu Louis-Marie (feu Fernande) Demers. Beaux-frère de Rosaire (Micheline) Cinq-Mars, Madeleine (feu Henri-Louis) Cinq-Mars Labrie, feu Yvette (feu Albert) Cinq-Mars Poulin, feu Gertrude (feu Paul) Cinq-Mars Hall, feu Rachel (feu Paul) Cinq-Mars Millette, feu Léopold (feu Diana) Cinq-Mars, feu Marcel (feu Solange) Cinq-Mars et feu Fernand (feu Hermine) Cinq-Mars. De même que plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis.

Selon les souhaits de Robert, il n'y aura pas de visites au salon funéraire. La famille immédiate se réunira à l'Église du Sacré-Coeur, ce samedi, le 10 mai, 2014 à 9h15 jusqu'au temps des services funéraires à 10 h. Enterrement suivra au cimetière Woodlawn. En guise de sympathies, les dons par chèque au **FONDS FOYER RICHELIEU WELLAND** (655, avenue Tanguay, Welland, Ontario L3B 6A1) seraient appréciés.

Welland Funeral Home Ltd.
827, East Main Street,
Welland, Ontario, L3B 3Y8
wellandfuneralhome@bellnet.ca

Tél.: 905 735-1883
Télé.: 905 735-9715
Pour les condoléances, visitez le site internet:
www.wellandfuneralhome.com

**Marc GEOFFROY**

Au CSSS des Sources d'Asbestos, le 5 mai 2014 est décédé M. Marc Geoffroy à l'âge de 89 ans, époux de Germaine Beaudoin, demeurant à Danville.

La famille vous accueillera à la Résidence funéraire Fréchette (31, rue du Collège, Danville) le vendredi 9 mai 2014, de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h. Le jour des funérailles, le 12 h (midi) jusqu'au départ du salon à 13 h 45. Funérailles le samedi 10 mai 2014 à 14 h en l'église Ste-Anne de Danville. Inhumation au cimetière de Danville.

Outre son épouse, M. Geoffroy laisse dans le deuil ses enfants : Danielle, Sherbrooke; Jean-Paul (Francine Gendron), Danville; Lise (Alain Cornellier), Otterbur-Park; Yvon, Danville. Ses petits-enfants : Guillaume (Geneviève Marcoux), Marc-Olivier et Simon. Son arrière-petit-fils Anthony. Ses frères et soeurs : Laurent (Cécile Brodeur), Gilles (feu Carmen Bouret), feu Jean-Claude (feu Marie Delisle). Il était le beau-frère de feu Hervé (feu Marguerite Croteau), feu Roméo (Yvette Cyr), feu Yvette (feu Alfred Ruel), feu Raymond (Anne Morency), feu Yvonne (feu Amédée Gagnon), ses neveux et nièces, de même que plusieurs autres parents et amis.

Résidences funéraires Fréchette
31, rue du Collège, Danville (Québec)
Tél.: 819 839-2975
Télé.: 819 879-6844

admin@funerairefrechette.com
Noël Fréchette, prés. thanatologue
Sylvie Fréchette, dir. thanatopractrice
Affiliée à la C.T.Q.

**Jacques GOSSELIN (1947 - 2014)**

Entouré des siens, au CHUS site Bowen, le 30 avril 2014, à l'âge de 66 ans, est décédé monsieur Jacques Gosselin, fils de feu Alfred Gosselin et de feu Alice Dupré, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera à la Résidence funéraire Steve L. Elkas Inc., 601 rue du Conseil, Sherbrooke, samedi de 9 h à 11 h 30, pour un dernier hommage. Suivra l'inhumation au cimetière St-Michel.

Monsieur Jacques Gosselin laisse dans le deuil sa fille unique, Martine (Michel) ainsi que la mère de celle-ci, France Lessard; ses petits-enfants, Dylan, Mélody et Lindsay (Sylvester). Il laisse aussi ses frères et soeurs Jacqueline (Claude Bolduc), feu Denise, André (Denise Dallaire), Lisette (Yvan), Ginette (Fernand), Suzanne (Gaéтан), Denis, Roger (Johanne), ainsi que sa grande amie Jocelyne Tétreault. Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, autres parents et de nombreux ami(e)s.

La famille tient à remercier tout le personnel du CHUS site Bowen, de la Rose des vents et de toute l'équipe en ORL spécialement Docteur Belzile pour tous les bons soins, l'humanité et le soutien apportés à monsieur Jacques Gosselin.

En guise de sympathie, des dons à la **SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER**, 3330 King Ouest, bureau 130, Sherbrooke (Québec) J1L 1C9, seraient grandement appréciés de la famille.

Résidence funéraire Steve L. Elkas inc.
601, rue du Conseil
Sherbrooke (Québec), J1G 1K4
Tél.: 819 565-1155



Télé.: 819 820-8872
Pour messages de sympathie:
www.steveelkas.com

**Réjean LECLAIR (1940 - 2014)**

Paisiblement, à l'IUGS Pavillon Argyll, le 30 avril 2014, à l'âge de 73 ans, est décédé monsieur Réjean Leclair, fils de feu Nicolas Leclair et de feu Florence Lacasse, époux de Céline Prince, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera à la Coopérative funéraire de l'Estrie (485, rue du 24-Juin, Sherbrooke), le dimanche 11 mai 2014 de 14 h à 16 h et de 18 h 30 à 21 h et le lundi 12 mai 2014 de 9 h à 10 h 30, afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Funérailles le lundi 12 mai 2014 à 11 h, en l'église Saint-François-d'Assise, 1145, rue des Quatre-Saisons, Sherbrooke. Suivra la mise en columbarium au complexe 24-Juin.

Outre son épouse, monsieur Leclair laisse dans le deuil sa petite rose Céline; ses enfants : François (Elaine), Sophie (Raymond) et Patrick (Isabelle); ses petits-enfants : Catherine, Mathieu, Amélie, Jacinthe et Sandra; ses soeurs : Cécile (Robert) et Dorise. Il était le frère de feu Mario (Lise), feu Serge (Diane), feu Denise et de feu Solange. Il laisse également dans le deuil ses beaux-frères et belles-soeurs : Jean-Louis (Armande), Wilbrod (Céline), Jacqueline (Marcelin)Thérèse (Fernand), André (Gertrude), Robert (Georgette), Marcel (Odette) et Claude (France). Il était le beau-frère de feu Rosaire (Lucie). Il manquera pareillement à son confident et meilleur ami Félix ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis.

La famille désire remercier tout le personnel du 4e étage de l'IUGS Pavillon Argyll, pour les bons soins prodigués à monsieur Leclair.

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, Qc
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844



Manon Thibodeau, dir. services familles
Alain Custeau, directeur des opérations
François Fouquet, directeur général
www.coopfuneraire.com

**Alphonse HAMEL (1923 - 2014)**

À l'IUGS Pavillon Argyll, le 29 avril 2014, à l'âge de 90 ans, est décédé monsieur Alphonse Hamel, fils de feu Arthur Hamel et de feu Alphonse Bell et époux de Simone Benoit, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera à la Coopérative funéraire de l'Estrie (485, rue du 24-Juin, Sherbrooke), samedi le 10 mai 2014 de 14 h à 16 h, afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Une cérémonie d'adieu sera célébrée à 16 h à la chapelle du complexe. Les cendres seront mises en terre au cimetière St-Michel à une date ultérieure.

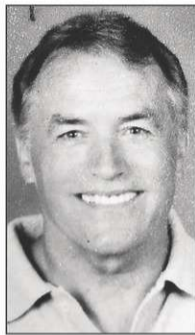
Outre son épouse, M. Hamel laisse dans le deuil le fils de celle-ci Jacques St-Pierre, ses enfants: Dominique, Isabelle et Steve St-Pierre, sa soeur Thérèse Hamel (feu Gilles Gendron), son neveu Jean Gendron, les membres de la famille Benoit, de même que ses neveux, nièces, autres parents et amis en grand nombre.

La famille tient à remercier le personnel du Pavillon Argyll et celui du CSSS-IUGS de Coaticook pour les bons soins prodigués à M. Hamel.

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, Qc
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844



Manon Thibodeau, dir. services familles
Alain Custeau, directeur des opérations
François Fouquet, directeur général
www.coopfuneraire.com

**Richard MARTEL (1946 - 2014)**

À Magog, le 6 mai 2014, à l'âge de 67 ans, est décédé monsieur Richard Martel, époux de Lenis-Marimon Gonzalez, demeurant à Ste-Catherine de Hatley.

La famille sera présente à l'église à compter de 9h afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Les funérailles en présence des cendres auront lieu, le samedi 10 mai 2014 à 10h30 à l'église de Ste-Catherine de Hatley.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants : Christine (Louis), Sylvie (Pierre), Patrice (Diane), Étienne (Lysanne), Raiza et Danilo, 11 petits-enfants. La mère de ses enfants Jacqueline Côté. Ses frères et ses soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines autres parents et amis.

Vos marques de sympathie serait appréciées par des dons à la **SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER**, 3330, rue King Ouest, bureau 130, Sherbrooke, J1L 1C9.

Résidence funéraire Ledoux Magog Inc.
150, rue Sherbrooke
Magog (Québec) J1X 8R6



Tél.: 819 843-4473
Télé.: 819 843-4563
Jean-Pierre Morin, directeur
ledoux@netrevolution.com

**Sylvie HOULE**

Au CHUS Hôpital Fleurimont, le 29 avril 2014, est décédée madame Sylvie Houle, à l'âge de 58 ans, demeurant à Asbestos.

La famille recevra les condoléances des parents et amis directement à l'église St-Isaac-Jogues d'Asbestos à compter de 10h le samedi 10 mai 2014. Les funérailles suivront à 11h en l'église St-Isaac-Jogues. Les cendres seront déposées au Columbarium Fréchette.

Mme Houle laisse dans le deuil sa fille Karine Houle Gaouette (Sébastien Labonté), Asbestos, ses petits-enfants par alliance : Laurie, Juliette, Matilde et Rosalie. Sa bien-aimée Billie, ses cousins, cousines, oncles et tantes, de même que plusieurs autres parents et amis.

La famille tient à remercier les personnes dévouées qui lui ont offert les services à domicile. La famille apprécierait vos marques de sympathie par des dons à **L'ASSOCIATION PULMONAIRE DU QUÉBEC OU LA MABOB D'ASBESTOS**, cartes disponibles au salon.

Les Résidences funéraires Fréchette
560, 1re avenue C.P. 113
Asbestos (Québec) J1T 3M9
Tél.: 819 879-2233 - Téléc.: 819 879-6844

Noël Fréchette, prés. thanatologue
Sylvie Fréchette, dir. thanatopractrice
deces@funerairefrechette.com
Affiliée à la C.T.Q.

**Lynn MOREAU (1955 - 2014)**

Paisiblement, entourée des siens au CHUS Hôtel-Dieu, le 25 avril 2014, à l'âge de 58 ans, est décédée madame Lynn Moreau, fille de feu Adrien Moreau et de Annette Ouellet. Elle était l'épouse de Pierre Boisvert, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera à la Coopérative funéraire de l'Estrie (485, rue du 24-Juin, Sherbrooke), le vendredi, 9 mai 2014 de 19 h à 22 h, le samedi, 10 mai 2014 de 8 h 30 à 10 h. Suivi d'une cérémonie d'adieu à 10 h en la Chapelle du Complexe, 485, rue du 24-juin, Sherbrooke. Suivi de l'inhumation au cimetière St-Michel.

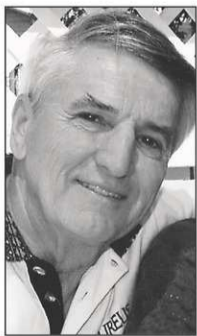
Outre son époux Pierre, Lynn laisse dans le deuil ses frères et soeurs Richard, Renée (Mario Gaudin), Ann (Michel Labbé), Marc (Louise Bois). Elle était la soeur de feu Michel. Elle laisse sa belle-mère Gisèle Côté (feu Richard Boisvert). Ses beaux-frères et belles-soeurs Boisvert : Yves, Guy, Serge, Michel, Lise, France, Jacques, Sylvain, Mario, Luc et Stéphane ainsi que leurs conjoints(es). Elle laisse également dans le deuil tous ses amis(es), collègues de l'Aide Juridique là où elle a travaillé pendant plus de 20 ans.

La famille tient à remercier tout le personnel des soins palliatifs du 6ième étage du CHUS Hôtel-Dieu pour les bons soins prodigués à Mme Moreau. La famille apprécierait grandement vos marques de sympathie par des dons à la **FONDATION DU CHUS SOINS PALLIATIFS**, 580 rue Bowen Sud, Sherbrooke J1G 2E8.

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, Qc
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844



Manon Thibodeau, dir. services familles
Alain Custeau, directeur des opérations
François Fouquet, directeur général
www.coopfuneraire.com

**Gilbert LAPOINTE (1930 - 2014)**

À Drummondville, le mardi 6 mai 2014 est décédé à l'âge de 83 ans M. Gilbert Lapointe époux de feu Agathe Lambert, domicilié à Drummondville.

M. Lapointe sera exposé au funérarium Daniel Vachon Inc. du 55 rue Notre-Dame le vendredi 9 mai de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Les funérailles seront célébrées le samedi 10 mai 2014 à 11 h en l'église SS Pierre & Paul suivies de l'inhumation au cimetière St-Pierre dans le lot familial lieu de son dernier repos. Samedi jour des funérailles, les portes du funérarium ouvriront à 9 h.

M. Lapointe laisse dans le deuil ses enfants : Josay Lapointe (Michel Viens), Renée Lapointe (Roger Tremblay), Pierre Lapointe (France Longpré), Jacques Lapointe (Hélène Turgeon), ses petits-enfants Andrée-Anne, Dominique, Guillaume (Kym Taylor), Mathieu (Alexandra Audet), Jeanne (Samuel LeBlanc), Charles, Samuel, Maude (Jordan Laroche), Pascale, Laurence, Rosalie, Victor, ses arrière-petits-enfants Amélie, Maxim, Jack, Benjamin, sa nièce Christiane Lapointe, il fut précédé par ses frères et soeur, beaux-frères et belles soeurs, M. Lapointe laisse également dans le deuil ses neveux et nièces et autres parents et amis dont une amie chère Margot Kirouak.

Des dons à la **FONDATION STE-CROIX / HERIOT** seraient grandement appréciés par les membres de la famille.

Funérarium Daniel Vachon inc
211 Lindsay
Drummondville
J2C 1N8

Sans frais : 800-567-3878
www.danielvachon.ca
entreprise affiliée à la corporation des
thanatologues du Québec

**Madeleine MORENCY (1941 - 2014)**

À la Maison Aube-Lumière, le 5 mai 2014, est décédée Mme Madeleine Morency à l'âge de 72 ans. Elle était la fille de feu Nazaire Morency et de feu Béatrice Corriveau.

Madame Morency laisse dans le deuil ses enfants : Danielle Ratté (Gilles Ouellet) et Jean-François Ratté (Chantal Lussier); ses petits enfants : Louis-Émile Ouellet, Paul Ouellet, Édouard Ouellet, Charles-Philippe Ratté et Marie-Esther Ratté. Elle laisse également dans le deuil ses frères : Paul et Armand ainsi que de nombreux parents et amis.

La famille vous accueillera à la Résidence Funéraire Cass, 3006 rue Collège, Sherbrooke (Lennoxville) le Samedi 10 mai 2014 de 9 h à 11 h et suivra une cérémonie religieuse à même la chapelle du salon à 11h.

Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la **FONDATION DE LA MAISON AUBE-LUMIÈRE**, 3071, 12e Avenue Nord, Sherbrooke(Qc), J1H 5H3 ou à la **SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER**, 5151, Boulevard de l'Assomption, Montréal (Qc), H1T 4A9.

Résidence funéraire Cass
3006, rue Collège
Sherbrooke (Québec) J1M 1T9



Tél.: 819 564-1750
Condoléances à :
www.salonscass.ca

**Simonne (Ferland) PHANEUF (1926 - 2014)**

Paisiblement, entourée des siens au CHUS Fleurimont, le 1 mai 2014, à l'âge de 88 ans, est décédée madame Simone Ferland Phaneuf, fille de feu Napoléon Ferland et de feu Aglaé Boucher. Elle était l'épouse de feu Raoul Phaneuf, demeurant à Stoke.

La famille vous accueillera à la Coopérative funéraire de l'Estrie (485, rue du 24-Juin, Sherbrooke), le vendredi, 9 mai 2014 de 10 h à 13 h. Suivi d'une cérémonie d'adieu à 13 h en la Chapelle du Complexe, 485, rue du 24-juin, Sherbrooke. L'inhumation suivra au cimetière St-Michel

Mme Ferland Phaneuf laisse dans le deuil ses enfants Denis (Diane Lemire), Jean-Pierre (Céline Labbé), Jacqueline, Serge (Hélène Brochu), Benoît (Louise Bruneau). Ses petits-enfants Mélanie (Alexandre Sylvestri), Sylviane (Martin Scallon), Marie-Eve (Éric), Karine (Stéphane Bissonnette), Jean-François (Vicky Tremblay), Samuel, Annie (David Girard), Geneviève (Vincent Lamothe), Antoine et Étienne. Ses arrière-petits-enfants Mathilde, Tristan, Alice, Loïc, Katia. Elle était la soeur de feu Juliette (feu Wilfrid Bernier), feu Olivette (feu Armand Phaneuf), feu Jeannette (feu Fernand Lemieux), Yvan (Aline Gingras) et Marcelle. Elle laisse également dans le deuil toute sa belle-famille Phaneuf, neveux, nièces, cousins, cousines et autres parents et amis.

La famille tient à remercier tout le personnel du CHUS Fleurimont pour les bons soins prodigués à Mme Ferland Phaneuf. En témoignages de sympathie des dons à la **FONDATION DU CHUS**, 530, 10e Avenue S, Sherbrooke J1G 2R9, seraient grandement appréciés de la famille.

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, Qc
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844



Manon Thibodeau, dir. services familles
Alain Custeau, directeur des opérations
François Fouquet, directeur général
www.coopfuneraire.com

**Jeannine (Morin) ROY**

Entourée par l'amour des siens au CHUS Fleurimont, le 2 mai 2014, à l'âge de 82 ans, est décédée madame Jeannine Morin Roy, fille de feu Sinaï Morin et de feu Josephine Grenier. Elle était l'épouse bien-aimée de feu Robert Roy, demeurant à Windsor.

La famille vous accueillera à la Résidence funéraire Windsor, 310 rue St-Georges, Windsor, le samedi 10 mai 2014 de 11h30 à 13h30. Les funérailles auront lieu le samedi 10 mai à 14 h à l'église St-François-de-Xavier de Bromptonville. Les cendres seront déposées au cimetière St-Philippe de Windsor à une date ultérieure.

Mme Morin laisse dans le deuil ses trois filles Lise (Daniel Cloutier), Diane (Alain Cyr) et Nicole. Elle était aussi la maman de feu Marielle. Elle laisse également dans le deuil ses petits-enfants : Israël, Sara Jeanne, Renée, Rebecca, Claudia-Rose et Laurence. Sa soeur Jeanne. Elle était la soeur de feu Marie-Luce, feu Gérard, feu Juliette, feu Ange-Aimée et feu Laurier. Elle laisse également dans le deuil ses belles-soeurs Jacqueline (feu Ronald Morin), Cecile (feu André Morin), Adrienne et son neveu Pierre, ainsi que plusieurs neveux, nièces et amis.

Vos marques de sympathie seraient appréciées par des dons à la **FONDATION CANADIENNE DU REIN**, 2300, boul. René-Lévesque Ouest, Montréal, Québec K3H 2R5.

Résidence funéraire Windsor
310, rue St-Georges
Windsor (Québec)



Condoléances à:
www.salonscass.ca

**Murielle (Carrier) PLANTE (1940 - 2014)**

Au Centre d'hébergement St-Augustin, le 18 février 2014, à l'âge de 74 ans et 1 mois, est décédée dame Murielle Carrier, épouse de monsieur Gérard Plante, fille de feu dame Jeannette Fortier et de feu monsieur Joseph Carrier. Elle demeurait à Québec.

Le service religieux sera célébré, en présence des cendres, le samedi 10 mai 2014 à 13 h 30, où la famille recevra les condoléances une heure avant la cérémonie, à l'église d'Armagh (76, rue Principale, Armagh). L'inhumation des cendres se fera au cimetière paroissial de St-Cajetan, Armagh.

Elle laisse dans le deuil outre son époux Gérard Plante, ses enfants Christian et Caroline (Alain Bélanger); ses petits-enfants Lisa et Cynthia Bélanger; ses frères et soeurs : Lauraine (feu Réginald Rodrigue), Herman (feu Noëlla Gosselin), Julien (Rolande Turgeon), Claire (feu J-Paul Pépin), Olivette (feu Yvonick Gauthier), Ernest (Ginette Giguère), Donald (Gaétane Guay), Diane (Lionel Brault), Jacynthe (Dona Lachance), Benoît (Huguette Allard), Raymond (Ginette Guillette), Jean (Lyne Poulin), François (Sylviane Chouinard) et Mario (Jocelyne Lecours); ses beaux-frères et belles-soeurs : feu Jacques (Cécile Dallaire), feu Paul (Gilberte Labrecque), feu Gilles, feu Gustave (Andrée Morin), Denis et Suzanne (feu Raymond Roy). Elle laisse également plusieurs neveux et nièces, cousins, cousines, autres parents et amis. La famille remercie très sincèrement le personnel du 1er étage du Centre d'hébergement St-Augustin, pour les excellents soins prodigués avec amour et respect.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la **SOCIÉTÉ ALZHEIMER DE QUÉBEC**, 1040, ave Belvédère, bur. 312, Québec G1S 3G3. Des formulaires seront disponibles sur place.

Coopérative funéraire des Deux Rives
Centre funéraire de Charlesbourg
7335, boul. Henri-Bourassa
Québec (Québec)

Information : 418 628-1486
Envoi d'un message de sympathie
Télécopieur : 418 628-3504
www.coopfuneraire2rives.com

**Lionel ROBERGE**

Au CHUS Hôpital Fleurimont le 30 avril 2014, est décédé M. Lionel Roberge à l'âge de 89 ans, époux de Mme Rita Lacroix, demeurant à Asbestos.

La famille vous accueillera à la Résidence funéraire Fréchette, 560, 1re avenue, Asbestos, le jeudi 8 mai 2014 de 14 h à 16 h et de 19 h à 21 h 30. Jour des funérailles de 9 h, jusqu'au départ du salon à 10 h 45. Funérailles le vendredi 9 mai 2014 à 11 h, en l'église St-Isaac-Jogues. Inhumation au cimetière de Danville.

Outre son épouse, M. Roberge laisse dans le deuil ses enfants : Nicole (Marcel Pellerin), Asbestos, Marcel (Liliane Lampron), Trois-Rivières, Marielle (Claude Leclerc), Victoriaville; ses petits-enfants : Mathieu, Maxime (Amélie Desautels), Francis (Nathalie Boilard), Pierre-Luc (Audrey Bergeron), Andréanne (Steven Champoux); ses arrière-petits-enfants Émy et Olivier; sa belle-soeur Gabrielle Charpentier Lacroix, de même que plusieurs autres parents et amis.

La famille désire remercier l'équipe Prévoir du CHUS de Fleurimont, pour les bons soins prodigués à M. Roberge.

Les Résidences funéraires Fréchette
560, 1re avenue C.P. 113
Asbestos (Québec) J1T 3M9
Tél.: 819 879-2233 - Téléc.: 819 879-6844

Noël Fréchette, prés. thanatologue
Sylvie Fréchette, dir. thanatopractrice
deces@funerairefrechette.com
Affiliée à la C.T.Q.

**Origène ROUSSEAU (1929 - 2014)**

À l'IUGS Pavillon St-Joseph, le 5 mai 2014, à l'âge de 84 ans, est décédé monsieur Origène Rousseau, fils de feu Sylvio Rousseau et de feu Anna-Marie Vincent, époux de feu Carmen Bruneau, demeurant à Sherbrooke.

La famille vous accueillera à la Coopérative funéraire de l'Estrie (485, rue du 24-Juin, Sherbrooke), le vendredi 9 mai 2014 de 10 h à 11 h, afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Suivra une cérémonie en la chapelle de la coopérative à 11 h. L'inhumation aura lieu au cimetière St-Michel à une date ultérieure.

Monsieur Rousseau laisse dans le deuil ses soeurs Huguette (feu Dr Jean-Pierre Tremblay) et Cécile (feu Claude Richer). Il était le frère de feu Sr Solange Rousseau F.C.S.C.J. Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux, nièces, autres parents et ami.

La famille désire remercier tout le personnel de la Résidence Bellevue, pour leur dévouement ainsi que le personnel de l'IUGS St-Joseph, pour les bons soins prodigués à monsieur Rousseau.

Coopérative funéraire de l'Estrie
485, rue du 24-Juin, Sherbrooke, Qc
info@coopfuneraire.com
Tél.: 819 565-7646 – Téléc.: 819 565-7844



Manon Thibodeau, dir. services familles
Alain Custeau, directeur des opérations
François Fouquet, directeur général
www.coopfuneraire.com

Ils volent des bijoux et se font intercepter en tentant de fuir

YANICK POISSON

ypoisson@latribune.qc.ca

VICTORIOVILLE — Quatre individus, trois hommes et une femme, se sont pointés, armes au poing, dans les locaux de la bijouterie Création Marco de la rue Saint-Dominique, au centre-ville de Victoriaville, vers 10h30 hier, afin de voler le contenu du commerce.

Après avoir molesté les employés de l'établissement, le quatuor de suspects de race noire a pris la fuite, traversant à pied un immeuble de la rue Saint-Jean-Baptiste, avant de monter à bord d'une voiture de marque Chevrolet Impala grise qui avait été louée dans la région de Montréal.

Arrêtés sur l'autoroute 20

Informés par des témoins de ce vol qualifié, les policiers de la Sûreté du Québec ont rapidement bouclé les deux scènes de crime et offert les soins nécessaires aux travailleurs éprouvés. Ils ont également lancé un appel aux autres

postes de la SQ dans un rayon d'une centaine de kilomètres, donnant la description du véhicule et des suspects.

Appelé à prêter main-forte à ses collègues du poste autoroutier, un patrouilleur de la SQ de Drummondville a aperçu le véhicule gris répondant à la description un peu plus d'une heure plus tard, sur l'autoroute 20, à la hauteur de Sainte-Brigitte-des-Saults. Le véhicule se dirigeait vers Montréal.

Le policier a rapidement demandé du renfort et près d'une dizaine de véhicules sont intervenus afin de procéder à l'arrestation des suspects. Ces derniers ont été transportés au poste de police afin d'être interrogés. Ils devraient comparaître aujourd'hui au palais de justice de Victoriaville. Ils pourraient faire face à des accusations de vol et d'usage d'une arme à feu dans un dessein criminel.

Les policiers ont saisi le véhicule et y ont découvert la marchandise volée. Personne n'a été blessé sérieusement au cours de l'événement.

FAITS DIVERS

19 mois pour un voleur repent

SHERBROOKE — Pour assouvir ses besoins en stupéfiants, Pierre-Paul Fréchette a réalisé une série de vols à Montréal et Sherbrooke au cours des derniers mois.

Mis en état d'arrestation, Fréchette a reconnu ses torts, mais devait demeurer derrière les barreaux en attendant de recevoir sa peine.

La juge Hélène Fabi de la Cour du Québec l'a condamné à 19 mois de prison de laquelle il faut retrancher les six mois de détention provisoire.

«Ce n'est pas une peine très sévère. Vous allez devoir vous reprendre en main», lui a mentionné la juge Fabi.

Pierre-Paul Fréchette a reconnu sa culpabilité concernant une série de vols qualifiés, dont l'objectif était d'utiliser l'argent pour se payer des stupéfiants

entre octobre et novembre 2013.

Il a reconnu des vols qualifiés à Montréal. Lors de l'un d'entre eux, il avait fui les policiers. À Sherbrooke, Fréchette a fait un vol avec un marteau au dépanneur 7 jours de la rue King Est.

Il a aussi reconnu des bris d'engagements et des introductions par effraction.

Sans antécédent judiciaire, Pierre-Paul Fréchette s'est vu imposer une probation de trois ans. Au cours des deux premières années, il devra suivre des programmes d'aide pour ses problèmes de toxicomanie et de gestion de la colère.

«Je regrette les gestes que j'ai commis. Je comprends que je dois avoir une sentence et je veux me réhabiliter. J'ai compris pas mal de choses en prison», a-t-il indiqué au tribunal.

— René-Charles Quirion

À 160 km/h dans une zone de 50 km/h

DRUMMONDVILLE — Un jeune homme de 19 ans se verra privé de son droit de conduire pendant un long moment pour avoir été intercepté alors qu'il roulait à plus de 160 km/h en pleines rues de Drummondville, vers 2 h 30 samedi.

Les policiers de la SQ ont procédé à son arrestation alors qu'il circulait sur le boulevard Lemire, à proximité du viaduc du CN, où la limite de vitesse est établie à 50 km/h.

Les patrouilleurs lui ont remis une

amende de 1700 \$, ainsi que l'application de 24 points d'inaptitudes à son dossier. C'est bien plus qu'il n'en fallait pour que le permis du chauffard soit suspendu et son véhicule remis.

Enfin, les policiers ont aussi constaté que le jeune homme avait consommé de l'alcool avant de prendre le volant, alors qu'il est soumis à la tolérance zéro. Un constat d'infraction a donc été ajouté à la liste des sanctions à son endroit.

— Yanick Poisson

Mix jusqu'au bout

Krystel Mongeau et Alexandra Poulin appréhendent la fin de leur parcours à VRAK.TV



LAURA MARTIN

laura.martin@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Il paraît que quand elle débarque à l'improviste chez Anime-Action la musique s'arrête, et tous les apprentis en espadrilles gambadent pour lui soutirer un autographe.

Depuis qu'elle assène des coups de hanches dans l'air tout en faisant tourner ses longs cheveux blonds à l'émission *Mix 4*, Alexandra Poulin est une vedette dans cette école de danse du quartier Ascot, à la porte de laquelle elle a cogné à 11 ans pour suivre des cours de hip-hop. Sur cette même porte, une affiche nous invite maintenant à voter pour elle sur le site de VRAK.TV.

C'est entre les miroirs des studios qu'on l'a retrouvée, lors d'un congé de tournage dimanche dernier, pour une entrevue-bilan à quelques jours de la finale du concours, qui sera enregistrée dimanche et diffusée jeudi prochain. Krystel Mongeau, l'une des cinq membres de l'équipe des chanteurs, l'avait rejointe dans son élément.

Les deux Mix sherbrookoises — qui partagent leur origine avec l'animateur Olivier Dion — ne pourraient pas être plus différentes. Avec ses lèvres teintes en rouge, ses faux ongles blancs agencés à son veston de smoking, la blonde est une coquette extravertie — « je suis un peu *show off* ». D'allure plus classique, la brune est réservée, mesure ses mots, parle tout bas. « On a remarqué que les danseurs et les chanteurs ont des mentalités très différentes. Les chanteurs sont plus solitaires que les danseurs, habitués de travailler en gang. Nous leur transmettons donc notre énergie et notre esprit de famille », soutient la volubile Alexandra.

Un plafond inspirant

Âgées de 17 ans toutes les deux, elles partagent le même sentiment à l'approche de la conclusion de cette aventure exigeante et excitante. « Ça va être un choc. Une journée à *Mix*, c'est comme une semaine. On dirait que ça fait un an que j'habite là-bas! Quand je me réveille le matin et que je vois le plafond, ça me donne le goût de savourer ma chance et d'aller répéter en pyjama! Reprendre l'école, revenir à notre vie d'avant, ce sera bizarre », pressent la danseuse, qui vit en colocation avec les autres participants du lundi au vendredi depuis le début de mars et qui reviendra à temps pour passer ses examens finaux au Collège du Sacré-Cœur.



IMACOM, RENÉ MARQUIS

Les Sherbrookoises Krystel Mongeau et Alexandra Poulin appréhendent le choc qu'elles auront en quittant l'aventure de *Mix 4*, après l'enregistrement de la grande finale dimanche. La chanteuse et la danseuse gardent toutefois le sourire, en pensant à la tournée de spectacles qu'elles amorceront en juin avec les huit autres jeunes participants de l'émission.

Krystel Mongeau acquiesce, même si la native de Saint-Malo aura vécu la moitié moins de matins dans l'œil des caméras. Les producteurs ont de fait créé tout un revirement en catapultant une cinquième danseuse et une cinquième chanteuse dans la course en milieu de parcours. Dont elle. « Ça a pris un certain temps avant que nous nous adaptions. Les Mix avaient déjà créé une dynamique entre eux. J'ai laissé les choses se placer. De toute manière, je ne suis pas une personne compétitive. Je n'ai jamais couru les concours. Je me suis inscrite un peu par hasard, et parce qu'à 17 ans, c'était ma dernière chance », soutient-elle.

Trouver sa tribu

Compétitives ou pas, les filles ont trouvé confrontant de se retrouver avec des artistes aussi talentueux qu'eux, alors qu'elles sont habituées, dans leurs cercles, d'être bonnes premières... « Tous les autres danseurs viennent de la même école de Montréal. En tant que fille de région, j'étais intimidée. J'ai appris à rester moi-même, à me faire confiance. En même temps, c'est comme si nous nous étions tous trouvés. Il y a des jours où je me demandais tellement si j'étais la seule à danser autant et à rêver d'en faire carrière. Eh bien non! » s'exclame Alexandra, qui n'avait jamais remporté

une seule compétition avec sa troupe Redfeet Crew avant d'être sélectionnée pour ce dérivé de *Mixmania*.

Un danseur et un chanteur seront couronnés, lors de la dernière émission, selon la compilation du vote du public et des professeurs au cours de la saison. La victoire n'obsède pas les deux filles. Pourquoi demander plus, alors qu'elles sont déjà assurées de partir en tournée québécoise, de juin à décembre? Krystel fera en plus

entendre sa voix sur l'album de *Mix 4*, qui sortira le 3 juin.

« Juste participer à *Mix*, c'est énorme, croit la chanteuse, qui s'était fait reconnaître aux Galeries Quatre-Saisons, juste avant l'entrevue. Les gens viennent nous remercier de servir de modèles pour les enfants. Nous ne nous rendons pas compte de l'impact de l'émission. »

« Je vis enfin de ma passion, enchaîne Alexandra. J'en ai toujours rêvé. Mais quand tu aspiras à devenir une danseuse

professionnelle, les gens ne te prennent pas au sérieux. Je leur prouve maintenant le contraire. Il faut être digne de ses rêves. »

Le mot se passe, en tout cas, dans les locaux d'Anime-Action...

VOUS VOULEZ REGARDER?

Mix 4
Ce soir, 17 h 30
Grande finale jeudi prochain
VRAK.TV

MIX EN VRAC

AVEC QUEL(LE) ARTISTE RÉVÉRAIS-TU DE CHANTER / DANSER ?

KRYSTEL: « Carrie Underwood. J'aime son style country-pop. »

ALEXANDRA: « Beyoncé. Cette fille est un phénomène. On a un peu le même style, le même féminisme. Je suis très *girl power*. »

SUR QUELLE CHANSON AS-TU FAIT TA PREMIÈRE PRESTATION PUBLIQUE ?

K: « *L'infidèle* de Claude Dubois. C'était un drôle de choix pour une fille de 7 ans, mais c'était une chanson que mon père adorait. »

A: « *Stronger*, de Kanye West. »

QUELLE EST LA RENCONTRE LA PLUS MARQUANTE QUE TU AS FAITE À MIX ?

K: « Lazylegz (un danseur montréalais qui souffre d'atrophie musculaire). J'ai trouvé son message vraiment inspirant et touchant. Selon lui, il n'y a rien que l'on ne peut pas faire. On n'a aucune excuse pour ne pas aller au bout de nos rêves. »

A: « Marc Dupré. Nous l'avons rencontré au lancement de l'album de Jérôme Couture. Pour moi, Marc, c'est le top. Il est humain, gentil et il m'a même appelée par mon prénom! Je n'en revenais pas! »

OÙ TE VOIS-TU, UNE FOIS QUE L'AVENTURE SERA TERMINÉE ?

K: « Je ne sais pas trop encore. Je me concentre sur les moments que je vis présentement. J'aimerais retourner au cégep, mais je ne sais pas dans quel domaine. »

A: « Je commencerai mon DEC en danse au Cégep de Sherbrooke, mais je veux aussi me lancer dans l'animation télé. J'ai découvert que je suis faite pour les caméras. Et je veux m'ouvrir le plus de portes possible. »

40 ANS DE LOSJS

Célébrer par la création

STEVE BERGERON
steve.bergeron@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — De la façon dont est présentée la nouvelle œuvre de Marc O'Reilly (*La maison des secrets*, pour orchestre symphonique, classes du primaire et chœur d'enfants), on dirait que « classes du primaire » est un ensemble musical. En fait, c'est plus que ça. Le compositeur estrien a non seulement demandé aux enfants de jouer de la musique : il leur a laissé en composer une partie avec leurs professeurs.

Le résultat pourra être entendu samedi lors du concert des 40 ans de l'Orchestre symphonique des jeunes de Sherbrooke (OSJS). Au lieu de souligner l'anniversaire par des retrouvailles, comme ce fut le cas lors du 35e, l'organisation a choisi de miser sur la création. Outre *La maison des secrets*, le concert comporte une œuvre créée par deux élèves du primaire (Zacharie Grenier et Justin Valiquette), la *Fuite dramatique en do mineur*.

« Dans les cours de musique du primaire, on évalue l'interprétation et la création, mais cette dernière est souvent négligée, car les professeurs ne sont pas assez outillés », explique Marc O'Reilly, qui en sait quelque chose puisqu'il a occupé les mêmes fonctions pendant 24 ans, à Asbestos et Magog, avant de se consacrer à la composition.

« J'ai donc écrit une œuvre avec un espace pour que les élèves puissent créer », poursuit-il.

La maison des secrets est une œuvre en cinq mouvements, chacune représentant une pièce

de la maison : la cave, la cuisine, le bureau, la chambre à coucher et le grenier.

« Par exemple, pour la cuisine, les élèves ont utilisé des chaudrons. Pour le bureau, ils ont eu recours à tout ce qu'on retrouve dans cette pièce : des stylos, du papier, des bruits d'ordinateur... »

La chambre des rêves verra l'entrée du chœur d'enfants, en l'occurrence la chorale Les Oisillons. « Le dernier mouvement a vraiment été écrit pour le chœur », conclut le compositeur.

Certains passages sont préenregistrés et d'autres seront joués en direct avec l'orchestre.

Pour Madeleine

La maison des secrets n'est pas une commande de l'OSJS : c'est plutôt Marc O'Reilly qui l'a proposée au chef Julien Proulx. Ce dernier trouvait que l'idée seyait parfaitement à la mission de l'orchestre.

« C'est une œuvre faite pour nous, adaptée à nos effectifs et à nos forces. L'OSJS veut non seulement promouvoir la création, mais aussi travailler avec les autres acteurs du milieu musical. Et faire jouer avec nous des enfants qui n'ont pas forcément une formation musicale est la meilleure façon de les initier au classique », commente le maestro.

L'an dernier, Marc O'Reilly a reçu une bourse à la création de 15 000 \$ du Programme pour les arts et lettres de l'Estrie. Il a ensuite lancé une invitation aux classes du primaire. Sont ainsi montés dans le projet les élèves de 4e année de l'école Notre-Dame-des-Champs (Stoke) et



IMACOM, JOCELYN RIENDEAU

Le compositeur Marc O'Reilly et le chef de l'Orchestre symphonique des jeunes de Sherbrooke Julien Proulx ont préparé un concert qui célébrera la création musicale, samedi au Théâtre Centennial, soulignant du même coup les 40 ans de l'ensemble.

les élèves de 5e année de l'école Sylvestre (Sherbrooke), préparés par leurs enseignants de musique.

L'œuvre a été dédiée à Madeleine Tremblay, ancienne présidente de l'OSJS. « Madeleine a tellement travaillé pour les jeunes, elle a enseigné la musique à tellement d'enfants qu'il était normal que ça lui revienne. C'est pour la remercier pour tout ce qu'elle a fait », conclut Marc O'Reilly.

Défi et personnalité

La Fuite dramatique sera jouée conjointement par l'OSJS

et par l'Orchestre de la Relève (les musiciens de 8 à 13 ans), de même qu'une pièce de Vangelis extraite du film 1492. L'OSJS complètera son concert par le dernier mouvement de la *Symphonie n° 9* « du Nouveau Monde » de Dvorak et par le premier mouvement du Concerto n° 2 de Rachmaninov, avec Lysandre Ménard au piano.

« Lysandre est vraiment une musicienne incroyable pour son âge. Elle se démarque par une personnalité musicale déjà très forte. Quant à Dvorak, ce sera un beau défi pour nos musiciens », conclut Julien Proulx,

qui vient d'être nommé à la tête de l'Orchestre symphonique de Drummondville, mais gardera ses fonctions à l'OSJS.

VOUS VOULEZ Y ALLER

Concert du 40^e anniversaire Orchestre symphonique des jeunes de Sherbrooke
Samedi, 19 h 30
Théâtre Centennial de l'Université Bishop's
Entrée : 15 ou 20 \$
(étudiants : 5 ou 8 \$)

VOILÀ! VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

	17 h 00	17 h 30	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30
SRC	16h00 4 Cap sur été	Paquet v. express	Le Téléjournal 18 h	Des squelettes	Toi & moi	Prière de ne pas / Benoit Brière	Pénélope McQuade / Benoit McGinnis	Le Téléjournal	22h45 Nouv. sports	Cap sur l'été				
TVA	16h55 TVA nouvelles	TVA nouvelles	Le Tricheur	VLOG	Un sur 2	ANNÉE BISSEXILE (2010) avec Matthew Goode, Adam Scott, Amy Adams.	TVA nouvelles	22h35 Denis Lévesque	23h35 Signé M					
V	Atomes crochus	La guerre des clans	Tic Tac Show	Un souper parfait	Rire et délire	Nashville / Sauver les apparences	L'amour est dans le pré	En mode Salvail	22h50 Séduction	23h20 L'Instant Gagnant				
TQc	1, 2, 3... Géant!	Toc toc toc	Les Argonautes	Tactik	Génial! / Catherine Proulx-Lemay	Une pilule, une p'tite granule	LES DÉBUTANTS (2010) Ewan McGregor.	22h55 Les francs-tireurs	23h55 Ceux qui					
CBC	CBC News: Montreal		For Laughs: Gags	Hockey Night	LNH Hockey / Bruins de Boston c. Canadiens de Montréal - Séries éliminatoires de la Coupe Stanley (D)	CBC News: The National	CBC News: Mont.	George S.						
CTV-M	The Dr. Oz Show	CTV News	eTalk	Surviving Jack	Big Bang Theory	Two and Half Men	Grey's Anatomy	Motive / Nobody Lives Forever	CTV National News	CTV News				
GBL-Q	16h30 4 Young & R.	Property Virgins	Evening News	Global National	E.T. Canada	Ent. Tonight	Growing Up Fisher	The Millers	The Engels	Bad Teacher	Elementary / Art in the Blood	News Final	E.T. Canada	
ABC	The Dr. Oz Show	ABC 22 News	ABC World News	ABC 22 News	Inside Edition	Grey's Anatomy	Grey's Anatomy	Black Box / Who Are You	ABC 22 News	23h35 J. Kimmel				
CBS	Channel 3 News	The :30	Channel 3 News	CBS Evening News	Ent. Tonight	Big Bang Theory	The Millers	Two and Half Men	Bad Teacher	Elementary / Art in the Blood	Channel 3 News	23h35 Letterman		
FOX	Friends	Met Your Mother	Two and Half Men	Big Bang Theory	Big Bang Theory	Hell's Kitchen / 12 Chefs Compete	American Idol	Surviving Jack	News at 10:30	News at 10:30	The Simpsons	Family Guy		
NBC	First at Five	5:30 Now!	Newschannel 5	NBC Nightly News	Jeopardy!	Wheel of Fortune	Hollywood Game Night	American Comedy Awards			News 5 Nightcast	TonightShow		
PBS-P	Regents Review / Living Environment	BBC News America	Nightly Business	PBS NewsHour	Roadside Advent.	Rustic Living	Call of the Loon	Roadside Advent.	Scully World Show	BBC World News	Charlie Rose			
ARTV	Pérusse cité	Comme par magie	Le temps d'une paix	Jardins	Visite libre	Maria Montessori	Les prisonniers	Commissaire Winter Partie 1 de 2	23h10 Commissaire Winter					
CD	C'est incroyable! / Folie furieuse	Guerre transports	Guerre transports	Légendes Urbaines / Travail	Chroniques paranormales	Homicides / John Deliva	École de l'humour / Claudine Mercier	Lumière sur l'océan						
Cinépop	17h15 LE PETIT HOMME (1991) avec Dianne Wiest, Adam Hann-Byrd.	LA TÊTE DANS LE CARTON À CHAPEAU (1999) Melanie Griffith.	LES RIVIÈRES POURPRES (2000) Jean Reno.	22h45 LES SEIGNEURS DE LA GUERRE (2007)	0h40									
Evasion	La Course Évasion autour du monde	Dans tes yeux	Prêt à partir	Trip sur mesure / Sri Lanka	Tamy @ Royaume-Uni / Manchester	Sand Masters	Sand Masters	Le top 7 des Caraïbes	La Course Évasion autour du monde					
HI	Les enquêtes du NCIS / Surveillance	Plus grands que nature	Extraterrestres / L'esprit des anges	Cash Cowboys / Sous les néons	Cliptographie / Les Colocs	Haute coiffure	L'index québécois	L'index québécois	Sur la toile	Une fois c't'un clip				
MMAX	Musimax illustré	Histoire de style	Albums classiques / Peter Gabriel: So	Génération 80 / 1985	M. Net	Rajotte	Chaises musicales	La prochaine Top Modèle Américaine	Buzz					
MP	Room Raiders	Misteur T	Top musique	Buzz			Le Téléjournal	Com. Charbonneau	Le National	Le National	RDI économie			
RDI	Le Téléjournal RDI	Le National	RDI économie	24/60										
S+	Chase / Vengeance aveugle	La loi et l'ordre: Crimes sexuels	Arctic Air / Alerte à la bombe	Scandale	C.S.I.: Miami / Tolérance zéro	Vegas / Vies antérieures	La loi et l'ordre: Crimes sexuels							
SE	16h25 4 DISCORDE (2012)	UN DUO D'ENFER (2013) avec Melissa McCarthy, Sandra Bullock.	CE QUE LE JOUR DOIT À LA NUIT (2012) avec Fu'ad Ait Aattou, Anne Parillaud, Nora Arnezeder.	22h50 THE LONE RANGER: LE JUSTICIER MASQUÉ	1h30									
TFO	Sid le scientifique	Qui vient jouer?	MiniTFO	Caillou	Subito texto	Les jumelles	Naufragés des villes / Le logement	21h05 LE VOYAGE EXTRAORDINAIRE	22h05 LE VOYAGE DANS LA LUNE	360				
TV5	Prendre sa place	17h50 Questions pour un champion	Journal France 2	Apocalypse / Furie	Apocalypse / Peur	1783, le premier vol de l'homme	Partir Autrement							
VIE	Vendre ou rénover?	Marathon des rénos	Partie 4 de 4	Propriétaire	Idées grandeur	Les Accros / Les Accros à Barbie	Dépendance	Pro du patio	Garde-robe rêve	Imposteurs / Minard				
Zeste	Boss des gâteaux	Chef à la rescousse	1001 cuisines	J. Oliver 15	1 ingrédient	Fidel Gastro	Cauchemar en cuisine / Le Levanti	Cauchemar en cuisine	La cuisine de Bill	J. Oliver 15	1 ingrédient	Recettes à l'essai		
Ztélé	Dernier repaire / Partir en beauté	Beauty & the Beast	Monte l'manège	Comment c'est fait	Surnaturel / Retour à la normale	Baiser fatal / Un nouveau Frère	Remorquage	Prêt sur gage	Les stupéfiants					
RDS	Le 5 à 7	Hockey 360°	LNH Hockey / Bruins de Boston c. Canadiens de Montréal - Séries éliminatoires de la Coupe Stanley (D)	22h15 L'antichambre (D)	23h15 Hockey Ana./L.A. (D)									
SPN	Motocross	Sportsnet Connected	LMB Baseball / Phillies de Philadelphie c. Blue Jays de Toronto (D)	Sportsnet Connected	Hockeycentral	LMB Baseball (D)								
TSN	Off the Record	Interruption (D)	SportsCentre	That's Hockey	30 for 30 / The Bad Boys	NHL Pre-game	LNH Hockey Ana./L.A. (D)							
Disney	Maison de Mickey	Maison de Mickey	Jake et les pirates	Jake et les pirates	Henry Câlimonstre	La petite sirène	Agent spécial Oso	Agent spécial Oso	Les Doodlebops	Justin rêve	Stella et Sacha	Stella et Sacha		
TTF	Johnny Test	Johnny Test	Les Simpson	Colis Planète X	Étoiles Défis	Grabujband	La Retenue	Têtes à Claques	Les Simpson	Family Guy	Faut pas rêver!	South Park	Les Simpson	Faut pas rêver!
VRAK	VRAK la vie	Mix 4	Les testeurs	THE AMERICAN MALL (2008) avec Rob Mayes, Autumn Reeser, Nina Dobrev.	Majeurs et mariés	Majeurs et mariés	Big Bang Theory	MDR	Fan Club	Mon ange gardien				

Lou de Limoilou débarque dans 30 vies

RICHARD THERRIEN

MONTREAL — Elle est de ces actrices qui nous touchent avant même de dire son texte. C'était le cas dans *Incendies* et *Gabrielle* au grand écran, récemment à la télé dans *Ces gars-là* et *Mensonges*. Et ce sera probablement encore le cas à l'automne lorsqu'elle deviendra la nouvelle enseignante vedette de *30 vies* sur ICI Radio-Canada Télé.

Mélissa Désormeaux-Poulin jouera Lou Gauthier, 30 ans, prof de géographie en cinquième secondaire. Lou pour Limoilou, d'où elle vient, une provenance qui teintera forcément le personnage. Cette grande âme, maternelle avec ses élèves, mais qui ne veut pas d'enfants, n'a pas de cellulaire, ne veut rien savoir de Twitter, et préfère les contacts humains aux gadgets. Sans repères depuis le divorce de ses parents, cette enfant unique ne reste jamais longtemps au même endroit. Lou fréquente le prof d'éducation physique du Vieux Havre, Carlos (Sacha Charles), que les habitués de *30 vies* connaissent déjà.

L'auteure Fabienne Larouche a connu Mélissa Désormeaux-Poulin par l'intermédiaire de l'auteure d'*Unité 9*, Danielle Trottier, et la trouvait inspirante. L'actrice a joué durant sept ans dans le précédent téléroman de celle-ci, *La promesse* à TVA.

Enfant de la télé, Mélissa a commencé dans *Jamais deux sans toi* avant de jouer dans de multiples téléromans et séries. Elle précise que Lou Gauthier ne ressemble pas du tout à la prof qu'elle joue dans *Subito texto* à Télé-Québec, rôle qu'elle devra abandonner durant les trois mois de tournage de *30 vies*. Pour ce nouveau personnage, elle s'inspirera certainement de son père, qui a enseigné le français et la littérature. «Il y a quelque chose de noble, de sacré et d'honorable au rôle de l'enseignant», pense-t-elle.

30 vies ralliait en moyenne 700 000 fidèles la saison dernière. L'auteure et productrice n'écarte pas l'idée de ramener certains étudiants de la dernière saison, notamment Sammy, joué par Théodore Chouinard Pellerin, qui a impressionné autant parmi l'équipe que chez

le public. Rémy Girard, qui a adoré son expérience cet hiver, a aussi confié qu'il aimerait revenir.

L'équipe ne sera pas touchée par les compressions qui affligent Radio-Canada, le diffuseur ayant choisi de préserver la programmation aux heures de grande écoute. «Le prime time, c'est ce qui génère des revenus. Des séries comme *30 vies* aident le service public à s'en sortir», explique la directrice générale des services français de la Télévision de Radio-Canada, Louise Lantagne, qui considère que la série cadre parfaitement avec le mandat du diffuseur. Chaque épisode de *30 vies* dispose d'un budget de 110 000 \$.

(Le Soleil)



LA PRESSE, HUGO-SÉBASTIEN AUBERT

Mélissa Désormeaux-Poulin incarnera la nouvelle professeure Lou Gauthier, dans la prochaine saison de *30 vies* sur ICI Radio-Canada.

LE 40^e VIEUX CLOCHER Magog

64, rue Merry Nord
819 847-0470
vieuxclocher.com

3496808

Événement du 40^e

Catherine MAJOR et ses invités: Ariane Moffatt et Daniel Lavoie vendredi 9 mai 2014

LATRIBUNE Rouge 102,7fm Orlanvia EstriePlus.com Québec BELLE CHÊQUE

NOUVELLE ADMINISTRATION

Édith D'Amours, Stéphanie Moreau, Brigitte Moreau et André Moreau, tous de Réception 108, sont les nouveaux propriétaires du Village Grec. Ils vous proposent des mets de grande qualité, au comptoir ou en commande à l'auto, de même qu'à la livraison.

5 \$ DE RABAIS
Au comptoir ou sur livraison avec tout achat de 25 \$*

1320, rue Denault Sherbrooke
819 829-9999
WWW.VILLAGEGREC.CA

Réception 108 Traiteur

* Avant taxes, valide jusqu'au 31 mai 2014, au Village Grec. Mentionnez que vous avez vu cette annonce ou apportez cette annonce

3494127

GRANDS CONCERTS BMO

BMO Groupe financier

OSS ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE SHERBROOKE

LAFORREST

TOUR DU MONDE EN MUSIQUE

ITALIE

10 mai 2014 | 20 H

PUCCINI

Opéra La Bohème

La BOHÈME OPÉRA 2013-2014

JEUNESSES MUSICALES CANADA

L'atelier lyrique d'opéra des Jeunesses musicales du Canada

Sous la direction de Nathan Brock, chef en résidence de l'Orchestre symphonique de Montréal

Centre culturel SHERBROOKE UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

819 820-1000 centrecultureludes.ca

Hydro Québec Programme Accessibilité Jeunesse

3485416

CONSEIL MUNICIPAL JEUNESSE

D'une pierre deux coups

ISMAËL TOULOUSE
itoulouse@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Une ville intelligente et un réseau de transport en commun plus près des usagers. C'est ce dont ont discuté des élèves d'écoles secondaires de Sherbrooke lors du Conseil municipal jeunesse présidé par le maire Bernard Sévigny. Une façon pour M. Sévigny d'obtenir des idées des jeunes sur des dossiers qui les touchent, mais aussi, de leur montrer comment le système municipal fonctionne.

Le Carrefour de solidarité internationale a permis cette année à 33 jeunes de participer à un conseil municipal en Estrie.

Hier, 18 mordus de la politique en soif d'apprendre ont siégé à l'hôtel de ville de Sherbrooke pour présenter le fruit de leurs efforts à nul autre que le maire lui-même. D'ailleurs, il s'est dit réjoui de présider l'assemblée puisque l'initiative avait permis l'an dernier d'apporter quelques nuances aux politiques municipales.

« On a déjà par le passé tenu compte des points apportés par le Conseil municipal jeunesse, notamment concernant le déneigement des trottoirs. On se demandait si on ne déneigeait qu'un côté ou bien les deux, mais le Conseil municipal jeunesse a apporté certaines nuances qui

figurent désormais dans notre politique de déneigement », indique-t-il.

Mais il n'y avait pas que le maire qui était tout ouïe lors du conseil. Yves Seney, directeur des technologies à la Ville de Sherbrooke et Dany Bélanger, coordonnateur des systèmes de transport intelligents à la Société de transport de Sherbrooke étaient également présents dans l'assistance pour entendre les idées des élèves.

Création d'un bottin virtuel, installation de panneaux numériques aux arrêts d'autobus, implantation d'une application donnant des rabais dans les commerces ou d'une autre servant à indiquer les places de stationnement libres; les élèves ont partagé leur vision de Sherbrooke au Conseil. Une vision qui se veut plus jeune, plus dynamique et qui se concrétise par le biais des nouvelles technologies.

Des idées qui s'inscrivent dans la tendance numérique de Sherbrooke alors qu'elle avait figuré au premier rang des villes canadiennes relativement au nombre de points d'accès internet sans fil gratuit grâce au réseau ZAP.

C'est le mardi 20 mai que les élus pourront découvrir la sagesse de la jeunesse lors du prochain conseil municipal.

Cinq mois de prison pour avoir tué un chat

RENÉ-CHARLES QUIRION
rene-charles.quirion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Accusé d'avoir tué le chat des gens qui l'hébergeaient à coups de poing à Magog l'hiver dernier, Patrick Bélisle passera cinq mois supplémentaires derrière les barreaux.

Victime d'hallucinations, l'homme de 32 ans avait frappé l'animal de la famille qui l'hébergeait. Il avait ensuite pris le corps inanimé, l'avait placé dans un sac et laissé à l'extérieur en plein hiver.

Bélisle était en rechute de consommation de stupéfiants et venait de prendre de la métamphétamine lorsque les événements de cruauté envers les animaux sont survenus en janvier dernier.

La famille chez qui il était hébergé a cherché le chat tout l'hiver. Une fois que l'animal a été découvert à la fonte des

neiges, Patrick Bélisle a avoué ses torts. Il a mentionné que ces événements étaient survenus alors qu'il était intoxiqué.

L'homme de 32 ans a été arrêté en avril dernier par les agents de la Régie de police Memphrémagog pour cruauté envers les animaux.

Patrick Bélisle est détenu depuis ces événements.

Une peine avec sursis qui lui avait été imposée dans le cadre d'un autre délit lui a été révoquée. Celle imposée pour la cruauté envers les animaux par la juge Hélène Fabi de la Cour du Québec s'ajoutera à sa peine.

« Mon client regrette amèrement les gestes. Il avait consommé des stupéfiants. Il est retourné en thérapie depuis les événements », mentionne l'avocate de la défense, M^e Mélissa Gilbert.

C'est M^e Leila Belgharras qui représentait le ministère public dans cette affaire.

Tentative de meurtre : Couture-Audet plaide coupable

SHERBROOKE — Accusé de tentative de meurtre, Jessy Couture-Audet a coupé court aux procédures judiciaires portées contre lui en reconnaissant sa culpabilité à un chef réduit de

voies de fait graves.

Au lieu de subir son enquête préliminaire comme il était prévu, hier, Couture-Audet a pris le chemin du pénitencier pour les deux prochaines années.

C'est l'avocat de la défense M^e Christian Raymond et la procureure aux poursuites criminelles M^e Nathalie Robidoux qui ont présenté cette suggestion commune à la juge Claire Desgens de la Cour du Québec. L'individu de 26 ans était détenu depuis qu'il s'est attaqué à un ami le 21 mars dernier sur la rue Bowen Sud.

Couture-Audet et un ami avaient acheté une bouteille de gin pour la consommer chez l'accusé. Au cours de la soirée, l'homme de 26 ans aurait taquiné sa conjointe avec une araignée, une mygale rose. Blague que n'aurait pas appréciée la jeune femme.

Son ami s'est alors interposé amicalement. La bagarre « amicale » est devenue plus sérieuse au point où Jessy Couture-Audet a pris un long couteau de cuisine pour poignarder son ami.

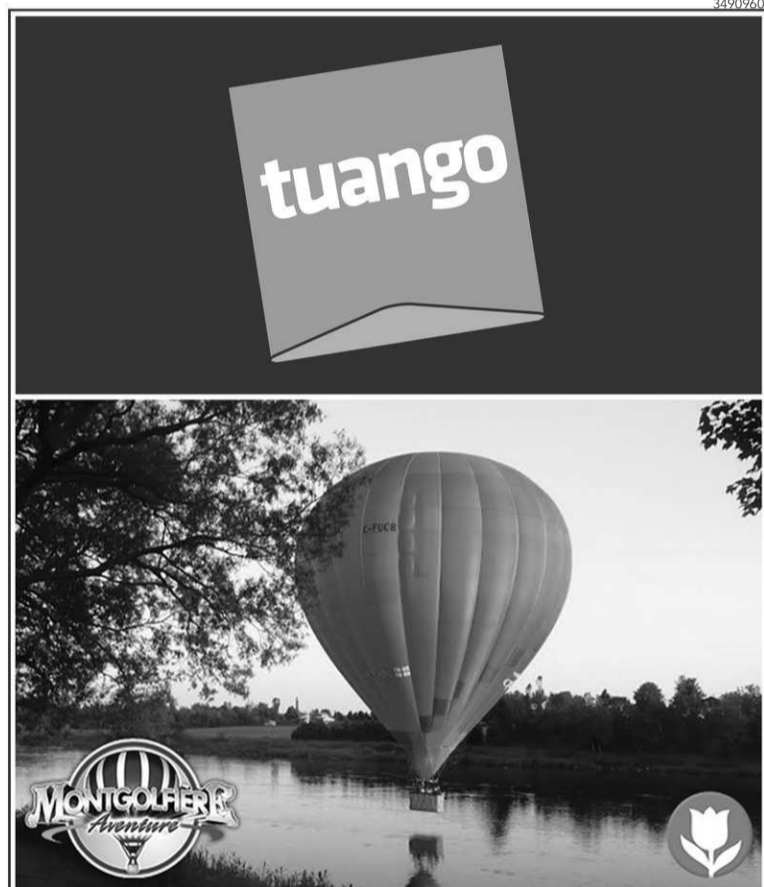
Une blessure de six centimètres de profond par quatre centimètres de large a été constatée au bras et au ventre de la victime. Après un court séjour à l'hôpital, il a reçu son congé.

— René-Charles Quirion

Spectacle de La Cordée

SHERBROOKE — Dans le cadre de la semaine nationale de la santé mentale, la Cordée présente ce soir à 19 h son spectacle multidisciplinaire intitulé « Reprendre son envol » au pavillon Le Ber de l'école de la Montée. La représentation est gratuite et met à l'honneur une vingtaine de membres usagers de la Cordée.

— Alexandre Faille



Montgolfière! 150\$ pour survoler les régions de Montréal ou de Québec avec Montgolfière Aventure

Économisez
50%
prix 150\$ valeur 300\$

Achetez cette offre sur tuango.ca

GALA DE LUTTE PRO-WRESTLING

ESTRIE 106.1

APOGÉE

Sylvain Grenier

INFOS : 563-9383

WWW.ESTRIELUTTE.COM

Samedi 10 Mai à 19h30

C.A.P. du Cégep de Sherbrooke, 475, rue du Cégep

Billets Admission Générale : 15\$ - Enfants : 6\$

En vente chez : Énergie PLP, Nephys Tattoo & Ordinausore



ANDRÉ MALTAIS, professionnel enseignant au Manoir des Sables et Dufferin Heights, et aussi auteur, m'a confié que la biographie consacrée à la carrière du légendaire professionnel **JULES HUOT** – il fut le patron d'**ANDRÉ** durant plusieurs années à Laval-sur-le-Lac avant de lui succéder – sera sur les tablettes des librairies, et certainement dans les boutiques de golf, au printemps 2015... **ANDRÉ** relate la remarquable carrière de ce p'tit gars de chez nous dans le monde du golf...

/////

Le monde du golf à la grandeur des Cantons-de-l'Est a été plongé dans le deuil plus tôt ce printemps avec le décès de **JOHN DOUESNARD**, 85 ans, un bâtisseur du club de golf Miner, qui l'an passé célébrait son 100^e anniversaire de fondation... Un golfeur de fort calibre, **JOHN DOUESNARD** a foulé les allées de la majeure partie des terrains de golf en Estrie avec les frères **LAURIE**, **DOE**, **BAKER**, **COTTERELL** et compagnie. Dévoué à la cause du golf à Granby et les alentours, **JOHN** avait hérité du surnom de « Monsieur Miner » pour son travail au développement du club et du golf junior...

/////

MARCEL PAUL RAYMOND du club Le Blainvillier, un mordu du golf et président du Comité de développement du sport au Blainvillier, est le nouveau président de Golf Québec à la conclusion de la 93^e Assemblée générale... Retraité après une carrière de 30 ans chez Hydro-Québec, **MARCEL PAUL** est très engagé dans le développement du golf depuis 2000 et il rêve du jour où le golf sera présent dans les écoles, les parcs et les camps de jour...

/////

Le 111^e président de l'histoire de Golf Canada a pour nom **DOUGLAS ALEXANDER** de London, Ontario. **ALEXANDER** succède à **MICHAEL CARROLL** de Vancouver alors que **PAUL MCLEAN** de Richmond Hill est le 1^{er} vice-président. **DOUG** m'a avoué être disponible pour un mandat de deux ans à la tête de Golf Canada, mais je serais fort surpris si ça passait! ... **DIANE DUNLOP-HÉBERT** de Montréal est nommée gouverneure honoraire à vie, elle qui fut la présidente en 2012 de Golf Canada, et ce après sa présidence à Golf Québec...

/////

La Fédération de golf du Québec, Golf Québec, a reçu le titre de la Fédération sportive de l'année lors de la 41^e édition du Gala Sports-Québec devant la gymnastique et le plongeon... **JEAN-PIERRE BEAULIEU**, directeur général de Golf Québec, a eu ce commentaire au moment de l'acceptation du prix. « C'est avec



LA TRIBUNE, ARCHIVES

André Maltais

énormément de bonheur et d'enthousiasme que nous accueillons cette victoire. Je me réjouis davantage pour tous nos bénévoles régionaux et provinciaux qui travaillent afin de livrer nos programmes et services à la hauteur des attentes des golfeurs et des clubs membres »...

/////

Un premier exploit à retenir en marge du 50^e anniversaire de fondation de Milby. **JEAN-HILAIRE DUBREUIL**, 91 ans, a réalisé à sa première sortie de la saison 2014 en remettant une carte inférieure à son âge, soit un 90. **JEAN-HILAIRE** joue trois-jours semaines au golf et il est membre du club Milby depuis plus de 30 ans... Ancien employé de WH Adam à titre de livreur, **JEAN-HILAIRE** est aussi un adepte des quilles...

/////

VALÉRIE TANGUAY de Saint-Hyacinthe et **KEVIN KRAMARSKI** de Riverton, Philadelphie, sont les gagnants de l'Omnium printanier junior Verdure disputé dans l'État de New York au club Olde Kinderhook de Valatie... **ÉTIENNE PAPINEAU** de Saint-Jean, un espoir québécois, prenait le 4^e rang contre une 26^e position pour **BRENDAN SMITH** de Dufferin Heights... **NOËMI PARÉ** de Victoriaville a été la meilleure de chez-nous avec une 7^e position, et 3^e dans la division Juvénile...

/////

Victime d'un double bogie au 10^e trou du club Royal Bromont, son premier trou de la ronde, **MARTIN ST-PIERRE** de Milby s'est relevé de belle façon en remettant une carte de 73, ce qui lui accorde une place à la 80^e édition de l'Omnium printanier québécois au club Beaconsfield le vendredi 30 mai prochain. **MARTIN** a terminé au 2^e rang, un coup de mieux qu'un groupe de six golfeurs, qualifiés eux aussi, et un de plus que **PHILIPPE MORENCY**, professionnel de Terrebonne...

/////

Le Québec ne compte aucun amateur sur la formation nationale masculine, mais il faut retenir le nom d'**ÉTIENNE PAPINEAU** de Saint-Jean-sur-Richelieu, 17 ans, qui figure sur l'équipe de développement de Golf-Canada... Au niveau féminin, **ANNE-CATHERINE TANGUAY** de Québec est membre de l'équipe nationale féminine, tandis que **VALÉRIE TANGUAY** se retrouve sur la formation de développement...

/////

La **COUPE MEMPHRÉMAGOG**, un tournoi d'un jour sur invitation réunissant les meilleurs amateurs du Québec aura lieu le 14 juillet sur les allées du club Memphrémagog... Le club **Val-des-Lacs** sera l'hôte du Championnat amateur du Québec du 21 au 24 juillet... Le tournoi **ALEXANDRE de TUNIS** s'arrête au club River View de Manotick, Ontario, pour une première fois. Dorénavant, le **TUNIS** se jouera en rotation avec **RIVERMEAD**, **ROYAL OTTAWA** et **OTTAWA HUNT**... Le Duc de Kent est toujours au Royal Québec...

/////

Le club **REVERMONT** d'Amqui sera le site des Championnats provinciaux, garçons et filles, du 14 au 18 juillet... Quatre tournois pour la qualification chez les garçons, dont une dernière au club **LE DRUMMOND** de Saint-Majorique le 4 juillet... Le Championnat des divisions Bantam, Pee-Wee et Mosquito se tiendra sur les allées du club de golf **DRUMMONDVILLE** les 17 et 18 août... Quant au tournoi invitation junior Verdure Graham Cooke, il aura lieu les 23 et 24 août au club du **CHÂTEAU BROMONT**...

/////

PATRICK CASSIN du club Canton de Warwick est au premier rang à l'Ordre du Mérite des Cantons-de-l'Est en 2013 avec 1455 points devant **SÉBASTIEN ROBITAILLE**

de Saint-Hyacinthe et **SYLVAIN GAGNÉ** du club de golf Sherbrooke... **JEAN LAROCHE** de Venise domine l'Ordre du Mérite de la division Senior avec 1567.50 points devant **PIERRE LESSARD** de Milby à 1275... **CHARLES RAYMOND** de Waterloo est en tête de l'Ordre du mérite Junior avec 675 points, contre 625 pour **IAN MOFFAT ST-ONGE**. **LOUIS-FRANÇOIS CHARPENTIER** domine la division Juvénile devant **BRENDAN SMITH** et **ÉDOUARD GRONDIN** au niveau Pee-Wee devant **LAURENT DESMARCHAIS**...

/////

KEVIN KWON, un gagnant de la médaille d'or des Jeux du Canada à Milby l'an dernier, a été couronné le meilleur golfeur junior au Canada. **KEVIN** devance au classement **HUGO BERNARD** du Mont Saint-Hilaire et **ÉTIENNE PAPINEAU** de Saint-Jean-sur-Richelieu, tous deux des figures connues au club Milby... **BROOKE ANDERSON** de Smiths Falls, Ontario, est la championne en classe amateur, ainsi que

dans la division junior, devant **ANNE-CATHERINE TANGUAY** et **VALÉRIE TANGUAY** au niveau junior...

/////

MARTIN DUCHARME est de retour au club du Château Bromont après une année à Saint-Césaire. **MARTIN** sera secondé par **LUC DESCHAMPS** à titre de professionnel, ce dernier était auparavant au club La Providence qui a fermé ses portes... **MICHEL LAMARRE** arrive du club Pinegrove afin d'occuper le poste de surintendant au club Château Bromont...

/////

MAXIME PAIEMENT, professionnel enseignant au club Cowansville, est heureux d'accueillir à titre de partenaire enseignant l'expérimenté **PIERRE DUGAS** de retour au club Cowansville... **MATHIEU RIVARD** et **JEAN-PHILIPPE CORNELLIER** représenteront le club sur le circuit professionnel québécois... **DEREK VOKEY** est toujours en place à titre de surintendant, tout comme **ISABELLE CÔTÉ** à titre de directrice générale...

1 million \$ sur le vert!

Le circuit de développement de la LPGA, le Symetra, secondé par la Park Sterling Bank tout au long du mois de mai, gardera les golfeuses membres du circuit sur le qui-vive à tout le moins pour deux semaines, sinon trois!

Le circuit Symetra se déplace vers la Caroline, soit les villes de Greenwood et Asheville dans la portion sud et Charlotte au nord, pour la tenue de trois épreuves offrant une bourse de 200 000 \$ et deux de 100 000 \$.

Mais, il y a plus que les 400 000 \$ en jeu sur les verts de la Caroline.

Question de rendre la série de trois tournois un peu plus excitante, la Park Sterling Bank, basée à Charlotte, Caroline du Nord, a décidé d'offrir la rondelle somme d'un million de dollars à la golfeuse qui mettra la main sur la victoire dans les trois tournois au calendrier... et bien sûr, en plus, la Coupe Park Sterling Bank

Jusqu'ici cette saison, le circuit Symetra a présenté six épreuves. Et, fait à souligner, aucune joueuse n'a encore remporté deux victoires. Donc, le risque de voir la Park Sterling Bank déboursier 1 million \$ n'est pas trop grand, c'est vrai, mais le montant d'un million \$ est tout de même sur le vert!

Cela dit, les Québécoises Maude-Aimée Leblanc et Sara Maude Juneau seront au rendez-vous pour cette série de tournois... tout en gardant les yeux sur le



LA TRIBUNE, ARCHIVES

Maude-Aimée Leblanc

magot!

Maude-Aimée occupe présentement le 10^e rang chez les boursières du circuit Symetra avec des gains de 11 521 \$ en trois tournois. Une moyenne de coups de 72.111 classe Maude-Aimée au 9^e rang, un classement identique avec les coups roulés à 29.11 par ronde. La plus grande lacune de Maude-Aimée jusqu'à présent se situe au niveau de la qualité de ses départs avec seulement 60 coups sur 126 dans les allées pour une moyenne de 47.6 %.

Maude-Aimée a besoin d'être au nombre des 10 premières à la conclusion de la saison pour obtenir à nouveau sa carte de la LPGA et les privilèges qui en découlent.

LNH

ASSOCIATION DE L'OUEST

QUARTS DE FINALE

Table of NHL Western Conference quarterfinal scores: Colorado vs Minnesota, St. Louis vs Chicago, Anaheim vs Dallas, San Jose vs Los Angeles.

DEMI-FINALES DE L'OUEST

Table of NHL Western Conference semifinals: Chicago vs Minnesota, Anaheim vs Los Angeles.

FINALE DE L'OUEST

Table for the Western Conference Stanley Cup Final.



ASSOCIATION DE L'EST

QUARTS DE FINALE

Table of NHL Eastern Conference quarterfinal scores: Boston vs Detroit, Tampa Bay vs Montréal, Pittsburgh vs Columbus, Rangers-NY vs Philadelphie.

DEMI-FINALES DE L'EST

Table of NHL Eastern Conference semifinals: Boston vs Montréal, Pittsburgh vs Rangers-NY.

FINALE DE L'EST

Table for the Eastern Conference Stanley Cup Final.

FINALE DE LA COUPE STANLEY

Table for the Stanley Cup Final.

SOCCER

MLS

ASSOCIATION DE L'EST

Table of MLS Eastern Conference scores: Kansas City, Houston, N-Angleterre, New York, Columbus, D.C. United, FC Toronto, Philadelphie, Montréal, Chicago.

ASSOCIATION DE L'OUEST

Table of MLS Western Conference scores: FC Seattle, Salt Lake, FC Dallas, Colorado, FC Vancouver, Los Angeles, Portland, San Jose, Chivas É.-U.

Dimanche 4 mai: New York 1 FC Dallas 0, Columbus 0 Kansas City 2. Mercredi 7 mai: Columbus 0 Houston 1, FC Dallas au FC Seattle, 22h. Colorado à San Jose, 22h30. Samedi 10 mai: D.C. United à Philadelphie, 16h. Kansas City à Montréal, 16h. Chicago à New York, 19h. FC Vancouver à Columbus, 19h30. FC Dallas à San Jose, 22h30. Dimanche 11 mai: Los Angeles à Portland, 14h30. Chivas É.-U. au Colorado, 15h. FC Seattle en N.-Angleterre, 18h. Real Salt Lake à Houston, 19h.

BASKETBALL

NBA

Demi-finales d'association (4 de 7) Mardi 6 mai: Brooklyn 86 Miami 107. (Miami mène la série 1-0) Portland 92 San Antonio 116. (San Antonio mène la série 1-0) Mercredi 7 mai: Washington 82 Indiana 86. (La série est égale 1-1) L.A. Clippers à Okl. City, 21h30. (Clippers mènent la série 1-0) Jeudi 8 mai: Brooklyn à Miami, 19h. Portland à San Antonio, 21h30. Vendredi 9 mai: Indiana à Washington, 20h. Okl. City à L.A. Clippers, 22h30. Samedi 10 mai: Miami à Brooklyn, 20h. San Antonio à Portland, 22h30. Dimanche 11 mai: Okl. City à L.A. Clippers, 15h30. Indiana à Washington, 20h.

GOLF

CHAMPIONS BOURSIERS DE 2014

NOTE: en date du 4 mai.

Table of top 30 golfers: 1. Bernhard Langer 1 170 108 \$, 2. Fred Couples 780 600 \$, 3. Jay Haas 613 863 \$, 4. Colin Montgomerie 469 885 \$, 5. Michael Allen 461 095 \$, 6. Duffy Waldorf 422 596 \$, 7. Kirk Triplett 327 199 \$, 8. Steve Pate 314 582 \$, 9. Jeff Maggert 290 000 \$, 10. Jeff Sluman 272 100 \$, 11. M. Angel Jimenez 270 000 \$, 12. Billy Andrade 268 497 \$, 13. Mark O'Meara 237 465 \$, 14. Tom Pernice fils 236 723 \$, 15. Fred Funk 221 489 \$, 16. Esteban Toledo 219 746 \$, 17. Bart Bryant 213 788 \$, 18. Olin Browne 210 307 \$, 19. Rocco Mediate 210 055 \$, 20. Tom Lehman 205 144 \$, 21. Kenny Perry 204 654 \$, 22. Chien-soon Lu 204 537 \$, 23. David Frost 192 972 \$, 24. Russ Cochran 189 138 \$, 25. Scott Dunlap 149 305 \$, 26. Mike Goodes 141 515 \$, 27. Roger Chapman 137 140 \$, 28. Rod Spittle 128 833 \$, 29. Peter Senior 128 628 \$, 30. Wes Shortt 125 801 \$, 31. Mark Calcavecchia 123 205 \$, 32. Jeff Hart 120 930 \$, 33. Willie Wood 114 439 \$, 34. John Riegger 113 040 \$, 35. Gene Sauers 108 843 \$, 36. Dan Forsman 103 217 \$, 37. Mark McNulty 101 691 \$, 38. Loren Roberts 97 958 \$, 39. Brad Bryant 92 658 \$, 40. Tommy Armour III 92 180 \$, 41. Tom Byrum 85 237 \$, 42. Bob Tway 85 170 \$, 43. Bill Glasson 83 703 \$, 44. Jim Rutledge 80 575 \$, 45. Mike Reid 74 332 \$, 46. Joey Sindelar 68 692 \$, 47. Larry Mize 68 246 \$, 48. Scott Hoch 67 181 \$, 49. Steve Elkington 66 656 \$, 50. Joe Daley 57 029 \$, 51. Jay Don Blake 53 135 \$, 52. Brad Fox 51 872 \$, 53. Tom Kite 47 967 \$, 54. Hale Irwin 47 105 \$, 55. Kohki Idoki 46 175 \$, 56. Gary Koch 43 596 \$, 57. Scott Simpson 40 963 \$, 58. Corey Pavin 40 428 \$, 59. Tom Watson 39 096 \$, 60. Mark Brooks 38 199 \$.

LNH

Demi-finales d'association (4 de 7) Lundi 5 mai: Pittsburgh 2 N.Y. Rangers 0, Los Angeles 3 Anaheim 1. (Los Angeles mène la série 2-0) Mardi 6 mai: Boston 2 Montréal 4. (Montréal mène la série 2-1) Chicago 0 Minnesota 4. (Chicago mène la série 2-1) Mercredi 7 mai: Pittsburgh 4 N.Y. Rangers 2. (Pittsburgh mène la série 3-1) Jeudi 8 mai: Boston à Montréal, 19h30. Anaheim à Los Angeles, 22h. Vendredi 9 mai: N.Y. Rangers à Pittsburgh, 19h. Chicago au Minnesota, 21h30. Samedi 10 mai: Montréal à Boston, 19h. Anaheim à Los Angeles, 21h30.

RENDMENT DES SÉRIES DU CANADIEN

Table of Canadian player performance: P.K. Subban (7 3 8 11), Lars Eller (7 3 5 8), B. Gallagher (7 3 3 6), Tomas Plekanec (7 3 3 6), Thomas Vanek (7 3 3 6), Rene Bourque (7 4 1 5), Dale Weise (7 2 2 4), Brian Gionta (7 1 3 4), Daniel Brière (7 1 3 4), D. Desharnais (7 1 2 3), Max Pacioretty (7 1 2 3), Mike Weaver (7 1 2 3), Alexei Emelin (7 0 2 2), Josh Gorges (7 0 2 2), Andreï Markov (7 0 2 2), Francis Bouillon (6 1 0 1), M. Bournival (6 0 1 1), Brandon Prust (6 0 1 1), Travis Moen (2 0 0 0), Doug Murray (1 0 0 0).

GARDIEN

Table of NHL goalies: V D Ba JB Moy. %Arr. Price: 6 1 19 0 2,47 ,912

MARQUEURS DES SÉRIES

Table of NHL series scorers: Kopitar, LA (4 10 14), Parisé, Minn. (4 9 13), Malkin, Pit. (5 7 12), Subban, Mon. (3 8 11), Stastny, Col. (5 5 10), Getzlaf, Ana. (3 7 10), MacKinnon, Col. (2 8 10), Jökinen, Pi. (6 3 9), Gaborik, LA (6 3 9), Toews, Chi. (4 5 9), Bergeron, Bos. (3 6 9), Seabrook, Chi. (2 7 9), Crosby, Pit. (1 8 9).

LAH

Demi-finales d'association (4 de 7) Mardi 6 mai: Norfolk 3 St. John's 1. Mercredi 7 mai: Norfolk 1 St. John's 2. (La série est égale 1-1) Jeudi 8 mai: G. Rapids au Texas, 20h30. Vendredi 9 mai: Providence à Scranton, 19h05. Toronto à Chicago, 20h30. Samedi 10 mai: Providence à Scranton, 19h05. St. John's à Norfolk, 20h. G. Rapids au Texas, 20h. Toronto à Chicago, 20h.

LHJMQ

Finale (4 de 7) Coupe du Président Vendredi 2 mai: Val-d'Or 0 Baie-Comeau 3. Samedi 3 mai: Val-d'Or 4 Baie-Comeau 3 (P). Mardi 6 mai: Baie-Comeau 2 Val-d'Or 5. Mercredi 7 mai: B.-Comeau 4 Val-d'Or 3 (P). (La série est égale 2-2) Vendredi 9 mai: Val-d'Or à B.-Comeau, 19h30.

MARQUEURS DES SÉRIES DE LA LHJMQ

Table of LHJMQ series scorers: Drouin, Halifax (16 13 28 41), Marotte, Val-d'Or (20 11 20 31), Mantha, Val-d'Or (20 20 10 30), Ehlers, Halifax (16 11 17 28), Gédinas, Val-d'Or (20 9 18 27), Galdoury, Halifax (16 12 13 25), Henley, Val-d'Or (20 7 18 25), Weegar, Halifax (16 5 17 22), Gazzola, Val-d'Or (20 1 19 20), Hudon, B.-Comeau (18 10 9 19).

LNH

Finale (4 de 7) - Coupe Canam Vendredi 2 mai: Thetford Mines 4 Jonquière 2. Dimanche 4 mai: Jonquière 5 Thetford Mines 3. (La série est égale 1-1) Vendredi 9 mai: Thetford Mines à Jonquière, 20h. Dimanche 11 mai: Jonquière à Thetford Mines, 16h. Jeudi 15 mai: Thetford Mines à Jonquière, 20h.

SOMMAIRES

Pittsburgh 4 Rangers 2

Première période: 1. Pittsburgh, Malkin 5 (Crosby) 2:31. Pénalité(s) — Hagelin NYR 7:37, Staal NYR 14:53, Kunitz Pit 18:52. Deuxième période: 2. N.Y. Rangers, Hagelin 3 (McDonagh) 5:30. 3. Pittsburgh, Sutter 4 (Gibbons, Letang) 18:27 (dn). Pénalité(s) — Malkin Pit 17:19. Troisième période: 4. Pittsburgh, Jokinen 6 (Neal) 7:02. 5. N.Y. Rangers, Zuccarello 3 (Stralman, Staal) 13:07. 6. Pittsburgh, Kunitz 3 (Malkin, Crosby) 14:04. Pénalité(s) — Kreider NYR 10:46. Tirs au but: Pittsburgh 7 11 9—27. Rangers 6 5 4—15. Gardiens — Pittsburgh: Fleury (G, 7-3); Rangers: Lundqvist (P, 5-6). Avantages numériques — Pittsburgh: 0-3; Rangers: 0-2. Arbitres — Dave Jackson et Dan O'Rourke. Juges de lignes — Derek Amell et Derek Nansen. Assistance — 18 006.

CHAMPIONNAT MONDIAL MASCULIN À Minsk en Biélorussie

Tour préliminaire Vendredi 9 mai: France c. Canada, 9h45. Suisse c. Russie, 9h45. Slovaquie c. Rép. tchèque, 13h45. Biélorussie c. É.-U., 13h45.

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

SECTION EST

Table of NL Eastern Division stats: Miami, Washington, Atlanta, New York, Philadelphia.

SECTION CENTRALE

Table of NL Central Division stats: Milwaukee, St. Louis, Cincinnati, Pittsburgh, Chicago.

SECTION OUEST

Table of NL Western Division stats: San Fran., Colorado, Los Angeles, San Diego, Arizona.

Mardi 6 mai

San Francisco 1 Pittsburgh 2. L.A. Dodgers 8 Washington 3. St. Louis 1 Atlanta 2. N.Y. Mets 0 Miami 3. Arizona 7 Milwaukee 5. Interligue: Toronto 6 Philadelphie 5 (10). Chi. White Sox 5 Chi. Cubs 1. Texas 1 Colorado 12. Kansas City 3 San Diego 1 (11). Mercredi 7 mai: San Francisco 3 Pittsburgh 4. N.Y. Mets 0 Miami 1. L.A. Dodgers 2 Washington 3. Arizona 3 Milwaukee 2. St. Louis 7 Atlanta 1.

LIGUE AMÉRICAINE

SECTION EST

Table of IA Eastern Division stats: Baltimore, New York, Boston, Toronto, Tampa Bay.

SECTION CENTRALE

Table of IA Central Division stats: Detroit, Chicago, Kansas City, Minnesota, Cleveland.

SECTION OUEST

Table of IA Western Division stats: Oakland, Seattle, Texas, Los Angeles, Houston.

Mardi 6 mai

Minnesota 2 Cleveland 4. Houston 4 Detroit 11. Baltimore 5 Tampa Bay 3. N.Y. Yankees 4 L.A. Angels 3. Seattle 8 Oakland 3. Interligue: Cincinnati 3 Boston 4 (12). Mercredi 7 mai: Seattle 6 Oakland 4 (10) (1er). Seattle 0 Oakland 2 (2e). Minnesota 3 Cleveland 4. Houston 2 Detroit 3. Baltimore 4 Tampa Bay 3. Yankees à L.A. Angels, 22h05. Interligue: Philadelphie 0 Toronto 10. Cincinnati 3 Boston 4. Colorado 9 Texas 2. Chi. Cubs 3 Chi. White Sox 8. Jeudi 8 mai: Minnesota (Correia 1-3) à Cleveland (Masterson 1-1), 12h05. Houston (Keuchel 2-2) à Detroit (Smyly 2-1), 13h08. Baltimore (Jimenez 1-4) à Tampa Bay (Price 3-2), 19h10. Kansas City (Duffy 1-2) à Seattle (Iwakuma 1-0), 22h10. Interligue: Philadelphie (Burnett 2-1) à Toronto (Dickey 2-3), 19h07. Colorado (Morales 3-1) au Texas (Harrison 0-0), 20h05. Chi. Cubs (Arrieta 0-0) à Chi. White Sox (Carroll 1-1), 20h10.

LIGUE NATIONALE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

Table of NL stats: Mj Ab P Cs Moy. Tulowitzki Col. 32 107 33 45 ,421. Blackmon Col. 33 123 29 44 ,358. Goldschmidt Ari. 36 151 27 52 ,344. Gordon L.A.D. 31 129 19 44 ,341. Morneau Col. 33 125 18 42 ,336. Adams Stl. 33 126 9 41 ,325. Utley Phi. 28 114 17 37 ,325. Laroche Wash. 30 111 18 36 ,324. McCutchen Pit. 33 131 19 42 ,321. Pagan S.F. 31 125 14 40 ,320. Points produits — Stanton, Mia., 38; Tulowitzki, Col., 30; Morneau, Col., 26; Gonzalez, L.A.D., 26; Morse, S.F., 24; Arenado, Col., 24; Gonzalez, Col., 24; Blackmon, Col., 24; Rendon, Wash., 23; McGehee, Mia., 23. Circuits — Stanton, Mia., 10; Belt, S.F., 9; Tulowitzki, Col., 9; Gonzalez, L.A.D., 9; Upton, Atl., 9; Morse, S.F., 8; Alvarez, Pit., 8; Gomez, Mil., 8; Reynolds, Mil., 7; Posey, S.F., 7. Victoires — Machi, S.F., 7; Greinke, L.A.D., 5; Wainwright, Stl., 5; Simon, Cin., 4; Peralta, Mil., 4; Lyles, Col., 4; Hudson, S.F., 4; Haren, L.A.D., 4; Miller, Stl., 4; Lynn, Stl., 4. Retraits au bâton — Fernandez, Mia., 65; Strasburg, Wash., 64; Cueto, Cin., 60; Wacha, Stl., 50; Greinke, L.A.D., 47; Bumgarner, S.F., 46; Wainwright, Stl., 46. Victoires protégées — Rodriguez, Mil., 14; Jansen, L.A.D., 11; Romo, S.F., 10; Street, S.D., 10; Reed, Atl., 10; Hawkins, Col., 9; Kimbrel, Ari., 9; Rosenthal, Stl., 9; Papelbon, Phi., 9.

LIGUE AMÉRICAINE

NOTE: matchs d'hier en soirée non compris.

Table of IA stats: Choo Tex 28 92 15 34 ,370. Wieters Bal. 23 91 13 31 ,341. Davis Det. 22 86 17 29 ,337. Cabrera Tor. 32 143 21 48 ,336. Hunter Det. 25 102 15 34 ,333. Loney T.B. 31 115 12 37 ,322. Ramirez W. S. 34 134 20 43 ,321. Martinez Det. 28 103 12 33 ,320. Ellsbury N.Y. 31 119 17 37 ,311. Markakis Bal. 30 126 15 39 ,310. Points produits — Abreu, W. Sox, 35; Cruz, Bal., 29; Colabello, Minn., 28; Pujols, L.A.A., 26; Moss, Oak, 25; Donaldson, Oak, 24; Brantley, Cle., 24; Cabrera, Det., 23; Smoak, Sea, 22; Plouffe, Minn., 22. Circuits — Abreu, W. Sox, 12; Pujols, L.A.A., 10; Bautista, Tor., 9; Cruz, Bal., 9; Dozier, Minn., 8; Rasmus, Tor., 8; Donaldson, Oak, 7; Trout, L.A.A., 6; Lawrie, Tor., 6; Cabrera, Tor., 6. Victoires — Buehrle, Tor., 5; Porcello, Det., 4; Shields, K.C., 4; Wilson, L.A.A., 4; Tanaka, N.Y., 4; Lackey, Bos., 4; Scherzer, Det., 4; Verlander, Det., 4; Kazmir, Oak, 4; Gray, Oak, 4. Retraits au bâton — Scherzer, Det., 60; Lester, Bos., 58; Price, T.B., 55; Hernandez, Sea, 53; Tanaka, N.Y., 51; Shields, K.C., 48; Kluber, Cle., 48; Wilson, L.A.A., 46. Victoires protégées — Rodney, Sea, 9; Axford, Cle., 9; Hunter, Bal., 9; Perkins, Minn., 8; Holland, K.C., 8; Uehara, Bos., 7; Soria, Tex., 7; Balfour, T.B., 6; Nathan, Det., 6.

CHAMPIONNAT CANADIEN

Demi-finales (total de buts) Matchs aller Mercredi 7 mai: FC Vancouver 1 FC Toronto 2. (FC Toronto mène la série 2-1) Montréal 1 FC Edmonton 2. (FC Edmonton mène la série 2-1)

TENNIS

TOURNOI DE MADRID À Madrid en Espagne

DAMES: Simple - Deuxième tour: Serena Williams (1), États-Unis, bat Shuai Peng, Chine, 6-2, 6-3. Agnieszka Radwanska (3), Pologne, bat S. Kuznetsova, Russie, 6-3, 4-6, 7-6 (8-6). Simona Halep (4), Roumanie, bat Lara Arruabarrena, Espagne, 6-4, 6-4. Roberta Vinci, Italie, bat Caroline Wozniacki (13), Danemark, 6-3, 6-3. Carla Suarez-Navarro (14), Espagne, bat Alison Riske, États-Unis, 6-2, 6-4. Sabine Lisicki (15), Allemagne, bat Irina-Camelia Begu, Roumanie, 6-3, 6-4. Caroline Garcia, France, bat Maria Kirilenko, Russie, forfait. MESSIEURS: Simple - Deuxième tour: Rafael Nadal (1), Espagne, bat Juan Monaco, Argentine, 6-1, 6-0. Tomas Berdych (6), République tchèque, bat Kevin Anderson, Afrique du Sud, 6-1, 6-4. Andy Murray (7), Écosse, bat Nicolas Almagro, Espagne, 6-1, 1-6, 6-4. John Isner (9), États-Unis, bat Marinko Matosevic, Australie, 7-6 (11-9), 6-7 (5-7), 7-5. Santiago Giraldo, Colombie, bat Jo-Wilfried Tsonga (11), France, 6-4, 6-3. Grigor Dimitrov (12), Bulgarie, bat Marius Copil, Roumanie, 4-6, 6-3, 7-6 (9-7). Feliciano Lopez, Espagne, bat Mikhail Youzhny (15), Russie, 3-6, 6-3, 6-4. Marin Cilic, Croatie, bat Paul-Henri Mathieu, France, 6-4, 1-6, 6-2. Ernests Gulbis, Lettonie, bat Alexandr Dolgoplov, Ukraine, 6-3, 6-4. Jarkko Nieminen, Finlande, bat Igor Sijsling, Pays-Bas, 6-3, 6-2.

CROSSE LCSQ

Samedi 7 mai: Sherbrooke c. Ottawa, 20h. Dimanche 11 mai: Sherbrooke c. Ottawa, 14h. Lundi 12 mai: Sherbrooke c. Kahnawake, 20h. Samedi 17 mai: Ottawa c. Vermont, 19h. Dimanche 18 mai: Ottawa c. Vermont, 14h. Lundi 19 mai: Kahnawake Tomahawks c. Kahnawake Mohawks, 20h.

FOOTBALL

NFL PALMARÈS DU TOUT PREMIER CHOIX AU REPÊCHAGE

NOTE: le nom du joueur, l'équipe qui l'a repêché, sa position et son équipe universitaire. 2013 - Eric Fisher, Kansas City, bloqueur, Central Michigan. 2012 - Andrew Luck, Indianapolis, quart, Stanford. 2011 - Cam Newton, Caroline, quart, Auburn. 2010 - Sam Bradford, St. Louis, quart, Oklahoma. 2009 - Matthew Stafford, Detroit, quart, Georgia.

Le Cégep honore ses Volontaires

LA TRIBUNE

SHERBROOKE — Les Volontaires Christopher Nkoghe et Ariane Durocher ont été couronnés athlètes de l'année au Cégep de Sherbrooke lors de la 43^e édition de la Soirée Honneur aux sportifs qui s'est tenue mardi à la salle Alfred-Des Rochers.

Nkoghe a aidé l'équipe de soccer des Volontaires à remporter la médaille d'or lors du championnat provincial de Division 2 en novembre dernier. Les Volontaires ont alors ravi le titre à l'Arsenal du Collège Préuniversitaire Nouvelles Frontières en les défaisant 2-0. Nkoghe s'était vu attribuer le titre de joueur par excellence du championnat.

Durocher a été honorée pour ses performances au sein de l'équipe de volleyball qui s'est inclinée en finale de bronze lors du championnat provincial. Elle a également été élue au sein de l'équipe d'étoiles de la Division 2.

La Soirée Honneur aux sportifs a permis d'honorer l'investissement remarquable d'étudiants et d'étudiantes-athlètes tant dans leur carrière sportive au sein des Volontaires que dans leurs études collégiales. Plusieurs personnes du milieu



PHOTO FOURNIE

Les lauréats au titre d'athlètes de l'année des Volontaires sont Christopher Nkoghe (soccer) et Ariane Durocher (volleyball). Ils ont reçu leur titre et le trophée des mains de Petra Funk, directrice de la Fondation Cégep de Sherbrooke, et de Martin Lambert, directeur des Services aux étudiants.

sportif et du Cégep étaient présentes à l'événement au cours duquel ont été remis les trophées et les bourses aux étudiants-athlètes sélectionnés (voir tableau).

Jonathan Naisby honoré

Parmi les lauréats, le nageur Jonathan Naisby a reçu une bourse de 500 \$ de la Fondation sport-études afin de souligner

l'excellence de ses résultats scolaires ainsi que ses performances sportives.

Spécialiste de la brasse, Naisby a fait belle figure aux Championnats canadiens seniors 2013 en montant sur la troisième marche du podium au 100 mètres. Chez les juniors, il avait été couronné double médaillé d'or aux épreuves du

50 m et 100 m brasse.

Étudiant en sciences humaines, Jonathan Naisby s'est fixé pour objectif de se classer parmi les cinq meilleurs canadiens au 100 mètres brasse.

Membre du Club de natation de Sherbrooke, il s'entraîne en vue d'obtenir sa sélection aux Jeux du Commonwealth et panaméricains.

43^e Honneur aux sportifs

Athlète féminine de l'année
Ariane Durocher,
volleyball féminin division 2

Athlète masculin de l'année
Christopher Nkoghe,
soccer masculin

**Trophée Richard-Labonté -
équipe de l'année**
Équipe de cross-country
masculine

Trophée Études
Myriam Cloutier, soccer féminin

Trophée Georges-Laurent
Philippe Gravel, cross-country

Meilleur esprit sportif
Bianca Fleurant,
volleyball féminin division 1

Trophée Annie-Perreault
Nicolas Racine, kayak de vitesse

**Boursiers d'Excellence
Sportive Sherbrooke :**

Recrue féminine de l'année
Anne-Sophie Morin,
volleyball féminin division 1

Recrue masculine de l'année
Anthony Brisebois,
football division 2

La manne printanière



LUC LAROCHELLE
LE COUREUR
DES BOIS

luc.larochelle@latribune.qc.ca

L'équipe régionale du service d'aménagement de la Faune a finalement pu mettre la chaloupe à l'eau pour lancer la période des ensemencements dans les lacs et rivières de l'Estrie. Des dépôts de touladis ont commencé cette semaine et se poursuivront au cours des prochains jours.

Les lacs Massawippi et Memphrémagog se partageront le gros de cet arrivage de juvéniles, dont la taille varie de 10 à 13 cm. Ces plans d'eau avaient reçu un « cadeau » l'an dernier grâce aux résultats peu communs obtenus dans les bassins d'élevage. Avec ce surplus de poissons, il y avait entorse au cycle d'alternance des ensemencements qui se font normalement aux deux ans.

C'est dire qu'il y aura eu renouvellement des stocks durant trois années consécutives dans les deux lacs estriens soumis à la plus forte pression de pêche. Prenons-le pendant que ça passe!

Les lacs Lyster, Bowker et Brompton seront également visités cette année. Au total, 27 000 truites grises auront été relâchées.

« En volume, c'est moins que l'an dernier puisque le

printemps 2013 en avait été un d'exception. C'est par contre dans la moyenne de ce que nous prévoyons sur le long terme afin de maintenir la qualité de pêche au touladi en Estrie », précise le biologiste Sylvain Roy, responsable régional de la faune aquatique.

Tous ces poissons ont subi au préalable l'ablation de la nageoire adipeuse (la plus petite sur le dos), une forme de marquage permettant de distinguer ceux qui sont ensemencés de ceux issus d'une reproduction naturelle. Lors de la dernière pêche expérimentale dans le lac Massawippi, effectuée par ratissage au filet, trois captures sur quatre provenaient des ensemencements.

Un certain nombre des touladis relâchés sont par ailleurs étiquetés pour un suivi scientifique plus pointu.

« Un pêcheur nous a récemment rapporté une grise de 11 livres et demie. Le numéro d'identification correspondait à une femelle qui, une fois vidée de ses œufs, n'en pesait que 7 lorsque nous l'avons capturée dans nos filets l'automne dernier. Les touladis se nourrissent peu durant la période de fraye alors que là, la femelle avait l'estomac plein d'éperlans », rapporte M. Roy.

Des variations naturelles de poids expliquant pourquoi les pêches du printemps sont souvent celles des grosses captures.



ARCHIVES

Au terme des ensemencements ayant débuté cette semaine, 27 000 touladis auront été déposés dans les lacs Lyster, Stukely, Bowker, Brompton, Massawippi et Memphrémagog. Le lac Mégantic recevra un arrivage de 8000 ouananiches tandis que des dépôts de brunes sont également prévus dans les rivières Eaton et Coaticook.

D'autre part, 8000 ouananiches doivent être déposées d'ici quelques semaines dans le lac Mégantic. Le ministère de la Faune attend le résultat de commandes de truites brunes en prévision des activités de la Fête de la pêche pour confirmer les quantités qu'il déposera à son tour dans les rivières Eaton et

Coaticook.

Prévoyez maintenant

Puisqu'il est question de la Fête de la pêche, consultez régulièrement le site www.fetedelapeche.gouv.qc.ca pour obtenir la liste des activités régionales qui seront proposées les 6, 7 et 8 juin. Soyez prévoyant si vous comptez ins-

crire un jeune au programme *Pêche en herbe*, une certification qui lui vaudra un droit de pêche gratuit jusqu'à l'âge de 18 ans.

L'Association du Marais-de-la-Rivière-aux-Cerises et le Club de chasse et pêche des 4 lacs sont parmi les organismes parrainant ce programme à nouveau cette année.

Thomas Chabot revient ravi de Porto Rico

THETFORD MINES — Le boxeur Thomas Chabot de Thetford Mines est revenu satisfait du camp d'entraînement de cinq jours tenu à San Juan, Porto Rico à la fin du mois d'avril et auquel il a participé à l'invitation de la Fédération de boxe du Québec. « J'ai bien apprécié mon expérience et j'espère en revivre une autre », de mentionner le pugiliste de 14 ans qui était le plus jeune de la délégation québécoise constituée de neuf boxeurs et deux entraîneurs.

Les trois premières journées du camp ont été consacrées à l'entraînement où les boxeurs ont dû se plier à trois séances quotidiennes de 90 minutes chacune. « Les entraînements ressemblaient passablement à ce qui se fait au Québec, sauf que c'était plus difficile au niveau de la température parce qu'il faisait très chaud. »

De tout ce qu'on lui a enseigné lors de ce camp, il retient une chose en particulier. « J'ai appris comment mieux réagir dans un ring », dit-il. Devenu champion canadien en novembre dernier dans la catégorie junior-juvénile 50 kilogrammes (110 lb), Thomas Chabot entend bien mettre en application, tout ce qu'on lui a inculqué à San Juan lors de la Coupe Adidas qui commence vendredi, un tournoi de boxe olympique d'envergure regroupant plus de 200 boxeurs. La compétition est présentée à Terrebonne.

— Pierre Nadeau

Trois footballeurs du Vert & Or aux tests du Défi Est-Ouest

SHERBROOKE — Trois membres de l'équipe de football du Vert & Or de l'Université de Sherbrooke, Samuel Bibeault, Sébastien Blanchard et Jérémie Roch, participent cette semaine aux pratiques et aux tests physiques qui ont lieu dans le cadre du match des étoiles de la 12^e édition du Défi Est-Ouest présenté samedi.

Cette année, l'événement se déroulera au stade TD de l'Université Western à London (Ontario).

Ces trois porte-couleurs du Vert & Or seront admissibles au repêchage des joueurs de la Ligue canadienne de football l'an prochain.

Il sera possible de suivre ce match dès 13 h par webdiffusion sur le site du Sport interuniversitaire canadien www.cis-sic.tv/.

— La Tribune

FIN D'UNE ÉPOQUE CHEZ LES ALOUETTES

La retraite pour Scott Flory

FRÉDÉRIC DAIGLE

LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL — L'élection de Scott Flory à la tête de l'Association des joueurs de la Ligue canadienne de football, en avril dernier, a tout à voir avec sa décision de raccrocher ses crampons.

C'est ce qu'a déclaré hier le sympathique garde à droite, qui a mis un terme à sa carrière après 15 saisons dans la LCF, toutes passées avec les Alouettes de Montréal, dans une conférence de presse au cours de laquelle Flory a souvent eu du mal à contenir ses émotions.

« Sans aucun doute, c'est la raison principale qui m'a fait prendre cette décision, a-t-il admis. Je suis le représentant des joueurs de l'équipe depuis 2002 et chaque deux ans, une élection a lieu pour décider de la présidence du syndicat. J'ai commencé à penser à ma vie, et surtout à ma vie après le football, à la transition que j'allais devoir faire. Je me suis dit que si j'étais élu, ça rendrait plus facile cette transition. »

« Alors dès que j'ai décidé

de me lancer dans la course, je savais que si je gagnais, j'allais prendre ma retraite. Je n'ai jamais fait les choses à moitié dans la vie et je ne voulais pas commencer maintenant. Je ne me voyais pas ne pas pouvoir offrir le meilleur de moi-même aux Alouettes et à l'AJLFC, alors j'ai tranché. »

Il s'agissait tout de même d'un gros risque pour Flory, qui aurait sûrement reçu des offres pour se joindre à l'équipe d'entraîneurs d'une formation une fois sa retraite confirmée.

« Oui, j'ai pris un gros risque. C'est vrai que j'aurais peut-être eu des offres pour devenir entraîneur. Mais la fenêtre d'opportunité était là et j'ai décidé d'en profiter. »

Touché par la présence de nombreux coéquipiers et amis, Flory a eu du mal à retenir ses larmes quand il a remercié Anthony Calvillo.

« C'est plutôt impressionnant d'avoir eu à défendre toute sa carrière le plus grand quart-arrière de tous les temps. Nos familles seront à jamais liées et vous êtes une inspiration pour



ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE

Gagnant de trois coupes Grey et de plusieurs distinctions individuelles, comme le trophée du meilleur joueur de ligne offensive en 2008, le garde des Alouettes Scott Flory a annoncé sa retraite hier.

moi », a-t-il lancé à l'endroit de Calvillo et sa conjointe.

« Scott est un gars dévoué, autant sur le terrain qu'à

l'extérieur, l'a pour sa part louangé Calvillo. Un gars qui a de grandes qualités de leader. J'ai été très chanceux de pouvoir jouer avec un gars comme lui. »

Flory a louangé les vétérans qui lui ont appris son métier à son arrivée avec les Alouettes, ce qu'il ne s'est pas privé de faire auprès des plus jeunes une fois qu'il a été établi.

« Je suis centre à cause de lui, a rappelé Luc Brodeur-Jourdain. Moi, quand je suis arrivé ici, je venais de jouer cinq ans comme garde à droite avec le Rouge et Or de l'Université Laval. Quand j'ai rencontré Scott, quand j'ai vu la façon dont il s'entraînait, sa grande capacité d'adaptation, (...) c'est comme ça que j'ai appris à jouer ma position. Scott n'avait besoin que d'une répétition pour apprendre comment bloquer un joueur adverse. C'est un gars qui trouvait des solutions. Ça lui servira bien dans ses nouvelles fonctions. »

Flory occupe donc le poste de président de l'Association des joueurs de la LCF depuis le 1^{er} avril. Le syndicat est présentement en négociations avec le

circuit Cohon pour le renouvellement de sa convention collective. Questionné à ce sujet, Flory n'a pas voulu commenter, « par respect pour les Alouettes et pour les joueurs de la ligue ».

Le colosse s'est avéré une institution au poste de garde à droite sur la ligne à l'attaque des Alouettes. Pendant ses 15 saisons, il a été nommé sur l'équipe d'étoiles de la LCF en neuf occasions. Le jeune retraité de 37 ans a remporté trois fois la coupe Grey avec les Alouettes (2002, 2009 et 2010), en plus d'être nommé le joueur de ligne par excellence de la LCF en deux occasions, en 2008 et 2009.

L'athlète originaire de Regina, en Saskatchewan, a disputé 241 matchs en saison régulière, ce qui le plaçait au deuxième rang parmi les joueurs actifs à la fin de la dernière saison, derrière nul autre qu'Anthony Calvillo. Sélectionné par les Alouettes en troisième ronde (15^e au total) au repêchage de la LCF en 1998, le joueur de l'Université de Saskatchewan a vu sa 15^e saison écourtée, l'an dernier, en raison d'une blessure au bras.

EN VITESSE

Des billets plus chers à Buffalo

BUFFALO, N.Y. — Les Sabres de Buffalo ont décidé d'augmenter le prix de leurs billets même s'ils viennent de connaître l'une des pires saisons de leur histoire.

L'équipe a annoncé hier que les prix seront majorés de 1 \$ à 4 \$ US par match l'an prochain. Cela se traduit par une hausse de 170 \$ pour la saison pour les sièges les plus chers.

Le président des Sabres, Ted Black, a expliqué que cette hausse est due en partie à la nécessité de répondre aux critères du circuit afin d'être admissible au partage des revenus. En contrepartie, les Sabres offriront des rabais aux concessions alimentaires et à la boutique souvenirs pour les détenteurs d'abonnements qui renouvelleront en vue de la prochaine campagne.

— The Associated Press

Un premier gain en tournoi pour le Phoenix AAA 2006

L'équipe de hockey novice le Phoenix de Sherbrooke AAA 2006 a raflé les grands honneurs du Tournoi des Vipers de Saint-Hilaire la fin de semaine dernière en battant en grande finale l'équipe hôte avec un pointage de 2 à 1. En demi-finale, les Sherbrookoïses avaient eu le meilleur sur les Voltigeurs de Drummondville par la marque de 8 à 4. Le Phoenix a d'ailleurs remporté ses six matchs de la compétition. Sur la photo, on aperçoit les gardiens Louka Cloutier et Adam Veronneau, en deuxième rangée Alexis Vaillancourt, Loïc Millette, Anthony Tremblay et Jérémie Marion, en troisième rangée Guillaume Fillion, Nathan Gorham, Jérémie Labonté, Jordan Dumas ainsi que Maverick Proulx et derrière, Justin Drolet, Mathis Godbout, Samuel Huppé et Jérémie Landry. Les entraîneurs sont Jean-Luc Dumas, Patrick Tremblay, Michel Fillion et Alexandre Landry.



COLLABORATION SPÉCIALE

Tigres et Voltigeurs transigent

VICTORIAVILLE — Les Tigres de Victoriaville et les Voltigeurs de Drummondville ont tous deux procédé à des transactions mineures au cours de la journée de mardi.

Les Félines ont cédé l'attaquant de 20 ans Mark Tremaine aux Sea Dogs de Saint John en retour d'un choix au repêchage de 2015. Jérôme Mésonéro liquide ainsi l'un de ses huit joueurs de 20 ans. Il devra n'en rester que trois à l'ouverture de la prochaine saison.

Par ailleurs, Dominic Ricard a échangé le défenseur droitier Dexter Weber aux Islanders de Charlottetown. En retour il obtient l'arrière gaucher Kevin Laliberté. En plus de combler un vide à gauche de l'alignement, les Drummondvillois obtiennent un joueur un an plus jeune. Laliberté est âgé de 18 ans et Weber en a 19.

« Kevin est un joueur que nous aimons, il était placé haut sur notre liste à son année de repêchage », a signifié le directeur général.

— Yanick Poisson

Le Drakkar égale la série

VAL-D'OR — Félix Girard a inscrit son troisième but des séries éliminatoires avec un peu plus de cinq minutes à jouer à la première période de prolongation, et le Drakkar de Baie-Comeau a récupéré l'avantage de la patinoire dans la finale de la Ligue de hockey junior majeur du Québec, défaisant les Foreurs de Val-d'Or par le pointage de 4-3, devant 3278 spectateurs au Centre Air Creebec, hier soir.

Ce gain permet aux joueurs de l'entraîneur en chef Éric Veilleux d'égaliser la série à deux gains de chaque côté. Le cinquième match sera présenté demain soir à Baie-Comeau, à 19 h 30, et les deux formations retourneront en Abitibi pour la sixième rencontre, dimanche après-midi, à 16 h.

Jérémy Grégoire (6^e), Denis Gorbunov (5^e) et Alexandre Ranger (9^e) ont réussi les autres filets du Drakkar, qui a dirigé 50 tirs en direction du gardien Antoine Bibeau. Grégoire a aussi obtenu une passe sur le but victorieux.

Chez les Foreurs, Anthony Mantha a dirigé l'attaque avec deux autres buts. Anthony Richard (9^e) a également déjoué la vigilance de Philippe Cadorette.

— La Presse Canadienne

UN GARDIEN POUR LE PHOENIX

Fitzpatrick... et les autres

JÉRÔME GAUDREAU

jerome.gaudreau@latribune.qc.ca

SHERBROOKE — Le 31 mai prochain, le plus grand défi du directeur général du Phœnix sera de combler le poste de gardien numéro 1. Au sommet du classement des meilleurs espoirs disponibles lors du repêchage 2014 se trouve le cerbère de la Nouvelle-Écosse Evan Fitzpatrick.

Classé premier chez les portiers, 4^e au total, Fitzpatrick semble faire l'unanimité chez les experts. Mais aux yeux de Patrick Charbonneau, d'autres options s'offrent à lui.

De nombreuses rumeurs circulent dans le monde du hockey junior disant que le Phœnix aurait déjà conclu une entente pour attirer à Sherbrooke un gardien vétérans par le biais d'une transaction. Le nom du Sherbrookois Alexandre Bélanger des Huskies revient souvent dans les discussions entre amateurs.

Il suffit toutefois d'entendre Charbonneau sur la question pour comprendre que tout le travail est encore devant lui afin de permettre au Phœnix de compter sur un cerbère qui saura mener les siens vers la route du succès.

« Sur notre liste, on retrouve quatre gardiens qui pourraient

être repêchés dans les deux premières rondes, avance Patrick Charbonneau, tout en rappelant que Gabriel Parent est toujours à Sherbrooke. On estime que le repêchage 2014 constitue une excellente cuvée en ce qui concerne les gardiens. Fitzpatrick est vu comme étant le meilleur disponible. C'est vrai qu'il est rare de voir un gardien de but obtenir un poste de numéro un à sa première année. Mais la question qu'on doit se poser, ce n'est pas à savoir si Fitzpatrick est le meilleur de la cuvée 2014, mais est-ce qu'il est le plus beau projet des dernières années? »

Choix de première ronde à échanger

En sachant que Charbonneau se dit ouvert à l'idée d'échanger son choix de première ronde (2^e au total) afin de repêcher plus tard au premier tour, le Phœnix se doit alors de regarder les différentes possibilités qu'offre le prochain groupe de cerbères disponibles.

Parmi le lot, on retrouve Samuel Harvey des Elites de Jonquière, âgé de 16 ans tout comme Fitzpatrick. Lors de la dernière saison, il a maintenu un taux d'efficacité de .900 et une moyenne de trois buts accordés par match dans la

Ligue de hockey midget AAA du Québec. Il a même volé le poste de numéro un au vétéran Olivier Tremblay.

Samuel Harvey est classé en deuxième ronde (33^e au total) et deux gardiens de 15 ans de la Nouvelle-Écosse sont classés au troisième tour, soit Mark Grametbauer (44^e) et Reilly Pickard (47^e).

« Les quatre sont bien classés sur notre liste personnelle », se limite à dire Charbonneau, sans vouloir dévoiler son jeu.

1000 possibilités

En misant plutôt sur Harvey, Grametbauer ou Pickard si le Phœnix souhaite évidemment repêcher un portier, Charbonneau pourrait alors rapatrier un attaquant en première ronde.

« Nos besoins se trouvent à l'attaque et devant les buts. Notre choix dépendra bien sûr de la sélection des Sea Dogs de Saint John. Admettons qu'il y a deux gardiens qui nous intéressent et quatre attaquants qu'on aime beaucoup, on pourrait prendre la chance de reculer un peu dans l'ordre de sélection de premier tour si l'échange proposé est avantageux. Tout peut survenir! Il serait même possible de recevoir une offre qui n'est pas refusable bien avant le moment



ARCHIVES, IMACOM

Le dépisteur Alain Charbonneau et le copropriétaire du Phœnix Jocelyn Thibault sauront bien conseiller le directeur général Patrick Charbonneau lorsque viendra le moment de miser sur le cerbère qui occupera le filet de l'équipe la saison prochaine.

de sélectionner le deuxième choix au total! » mentionne le DG du Phœnix.

Dubois et Lauzon

Si on se fie à la liste finale de la Centrale de soutien au recrutement de la LHJMQ dévoilée hier après-midi, tout porte à croire que l'attaquant Pascal Laberge sera le tout premier choix du repêchage qui aura lieu à Sherbrooke dans moins de trois semaines.

Puisqu'il joue à l'attaque, le joueur des Grenadiers de Châteauguay intéresse aussi

le Phœnix. Et si l'organisation sherbrookoise conserve son choix de sélection en première ronde et n'opte pas pour un gardien, Pierre-Luc Dubois (3^e) devient une option intéressante, tout comme l'attaquant des Cantonniers Félix Lauzon (12^e).

« On termine bientôt le processus d'entrevue avec les joueurs et le 17 mai, je rencontre le reste de mon équipe de recrutement. À ce moment-là, j'aurai une meilleure idée de l'avenue qu'on empruntera le 31 mai prochain », termine Charbonneau.

Beaucoup d'intérêt pour Lauzon et Grégoire

SHERBROOKE — Deux joueurs des Cantonniers de Magog devraient être sélectionnés lors des deux premières rondes du repêchage 2014 de la LHJMQ, selon la liste finale émise hier par la Centrale de soutien au recrutement : l'attaquant Félix Lauzon et le défenseur Thomas Grégoire.

Ces deux membres des Cantonniers attirent l'attention de bien des directeurs généraux de la LHJMQ, dont celle de Patrick Charbonneau du Phœnix de Sherbrooke.

Sans compter les joueurs américains, Félix Lauzon est classé au 12^e rang et pourrait donc grimper sur la scène du Palais des sports dès la première ronde.

« Félix, c'est le gars que tu veux avoir dans ton équipe lors des moments importants, souligne son entraîneur Félix Potvin. Il se lève lorsque ça compte. C'est un grand compétiteur et il possède une bonne compréhension du jeu. Il peut être utilisé en désavantage numérique et je crois que ses aptitudes offensives sont sous-estimées. »

Sa taille peut donner une mauvaise idée de son implication physique. Malgré ses 5'8, Lauzon utilise bien ses 170 livres, estime le pilote des Cantonniers :

« Il est très fort physiquement. Il est capable de donner des mises en échec percutantes et il encaisse très bien! »

Thomas Grégoire

Thomas Grégoire n'est maintenant plus « le frère de l'autre ». Le cadet de Jérémy Grégoire du Drakkar de Baie-Comeau et fils de l'ancien hockeyeur professionnel Jean-François Grégoire a fait sa marque l'an dernier avec les Cantonniers. Assez pour être répertorié au 29^e rang des meilleurs espoirs de l'est du Canada.

Vu comme un choix de deuxième ronde, Thomas Grégoire devient un candidat fort intéressant pour l'organisation sherbrookoise.

Non seulement parce qu'il provient de la région, mais aussi parce qu'il possède tout un potentiel à la ligne bleue :

« Il a énormément gagné en confiance et il a été très utile à notre équipe, explique Potvin, qui reçoit de nombreux appels de la part des DG concernant Grégoire et Lauzon. Il est un défenseur à caractère offensif et effectue rarement une mauvaise première passe afin de relancer l'attaque. Il est petit, mais il se développera encore physiquement. Il se positionne de façon à ce que son physique ne devienne pas un handicap. »

D'autres Estriens convoités

Kevin Gilbert (5^e ronde) et Louis-Philip Fortin (6^e à 8^e ronde) des Cantonniers font aussi leur apparition dans la liste de la Centrale.

« Tout comme Lauzon et Grégoire, je ne m'attends pas à revoir mes joueurs de 15 ans l'an prochain », avance Félix Potvin.

Parmi les autres joueurs susceptibles d'entendre leur nom résonner dans le Palais des sports le 31 mai prochain, on note entre autres Jérémy Descheneaux, le seul membre des Spartans du Collège de Stanstead présents dans les huit premières rondes.

Édouard Michaud, des Harfangs midget espoir du Triplet, et Noah Corson, le fils de Shayne Corson, du Mont-Sainte-Anne, demeurent finalement admissibles à la prochaine séance de sélection.

— Jérôme Gaudreau

Les Rangers au bord du gouffre

THE ASSOCIATED PRESS

NEW YORK, N.Y. — Brandon Sutter a marqué en désavantage numérique pour briser l'égalité de 1-1 en deuxième période, et les Penguins de Pittsburgh se sont approchés à une seule victoire d'une qualification à la finale de l'Association de l'Est grâce à un gain de 4-2 face aux Rangers de New York, hier soir.

Les Penguins, qui ont signé une troisième victoire d'affilée après avoir perdu le premier match de la série, pourront éliminer les Rangers à domicile demain soir.

Evgeni Malkin a marqué dès la troisième minute de jeu du match et Jussi Jokinen a porté le score 3-1 à 7:02 de la troisième période avant que les deux clubs ne s'échangent des buts tardifs.

Marc-André Fleury n'a eu à repousser que 13 tirs pour mériter le gain. Auteur de deux jeux blancs consécutifs, Fleury a cependant vu sa séquence sans donner de buts prendre fin après 145 minutes 30 secondes, lorsque Carl Hagelin a créé l'égalité 1-1 en deuxième période.

Mats Zuccarello, à l'aide d'un tir du revers, a réduit l'avance des Penguins à 3-2 avec 6:53 à jouer à la troisième période, mais Chris Kunitz a redonné une priorité de deux buts aux

Penguins seulement 57 secondes plus tard.

Dans la défaite, Henrik Lundqvist a réalisé 23 arrêts.

Éreintés, les Rangers en étaient à un sixième match en neuf soirs, et même une journée complète de repos, mardi, et le retour au jeu de l'attaquant Chris Kreider n'ont pu les aider. Kreider disputait un premier match depuis qu'il avait subi une fracture à la main gauche, il y a un mois.

Jokinen, qui s'est inscrit sur la feuille de pointage pour un huitième match consécutif, a inscrit l'éventuel but vainqueur avec un tir qui a donné contre la jambe droite du défenseur des Rangers Marc Staal avant de déjouer Lundqvist.

Les Penguins avaient repris l'avance tard en deuxième période, profitant de l'inaptitude des Rangers à produire avec l'avantage d'un homme. Non seulement les hommes d'Alain Vigneault ont-ils été incapables de marquer en avantage numérique pour une 36^e occasion d'affilée, ils se sont retrouvés en déficit pour la deuxième fois du match.

Alors que les Rangers livraient leur meilleure deuxième période depuis le début de la série, ils ont redonné vie aux Penguins lorsque Sutter a fait scintiller la lumière rouge



THE ASSOCIATED PRESS, FRANK FRANKLIN II

Marc-André Fleury a accordé un premier but en 145 minutes de jeu quand il a été déjoué par Carl Hagelin au début de la deuxième période du match d'hier. Les Penguins ont gagné le match 4-2 et mènent maintenant la série contre les Rangers de New York 3-1.

avec 1:33 à jouer à la période médiane.

Les Rangers ont commis un revirement après une passe arrière dans la zone neutre, et Brian Gibbons s'est présenté seul devant Lundqvist, qui a fait l'arrêt. Mais la rondelle est demeurée devant le filet, et

Sutter est parvenu à s'en emparer et il a logé le disque derrière le gardien des Rangers pour son quatrième but des séries.

Les Rangers avaient mis fin à leur disette sans but à 5:30 de la deuxième période lorsque Ryan McDonagh a effectué une passe de sa zone en direction

de Hagelin, posté en zone neutre. Patinant à pleine vitesse, Hagelin s'est moqué des défenseurs adverses et a enregistré son troisième but des séries, et le premier des Rangers depuis le filet victorieux de Derick Brassard, en prolongation, lors du premier duel.

Ron Hextall nommé d.g. des Flyers

THE ASSOCIATED PRESS

PHILADELPHIE — Ron Hextall a obtenu son « poste de rêve ».

L'ancien gardien de but a été promu au poste de directeur général des Flyers de Philadelphie hier, succédant à Paul Holmgren qui occupera dorénavant la présidence de l'équipe. Hextall a précédemment passé sept campagnes à titre de vice-président et adjoint au directeur général des Kings de Los Angeles.

Hextall, le gardien ayant remporté le plus de matchs dans l'uniforme des Flyers, occupait le poste d'adjoint à Holmgren la saison dernière.

« Lorsque ma carrière de joueur s'est terminée il y a 15 ans, mon objectif suivant était de devenir directeur général, a confié Hextall. J'ai été chanceux de pouvoir travailler sous les ordres de Bobby Clarke, Paul Holmgren et de Dean Lombardi, à Los Angeles, trois hommes de qualité mais aussi trois hommes très astucieux de qui j'ai retenu beaucoup de leçons pendant ces 15 dernières années. »

Holmgren avait remplacé Bobby Clarke pendant la saison 2006-07 et mené les Flyers à seulement deux victoires d'une conquête de la Coupe Stanley au printemps 2010. Il a joué pour les Flyers entre 1975 et 1984 et les a dirigés de 1988 à 1992.

« Je suis emballé par ce qui m'attend », a déclaré Holmgren.

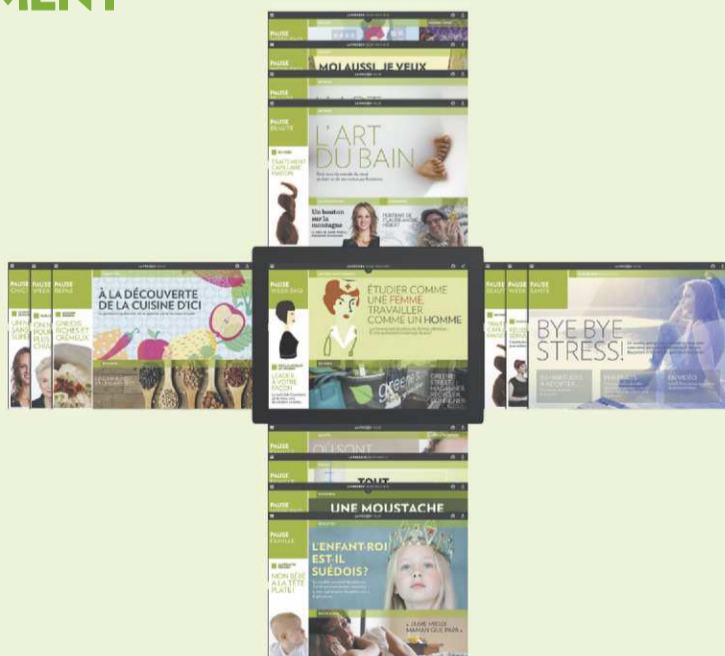
Les Flyers ont subi l'élimination en sept rencontres aux mains des Rangers de New York au premier tour des séries, cette saison, et n'ont pas remporté la coupe Stanley depuis 1975, malgré six présences en grande finale.

En dépit de fortes critiques à Philadelphie pour l'incapacité de l'équipe à remettre la main sur le précieux trophée, les Flyers sont perçus depuis longtemps comme l'une des meilleures organisations dans la LNH. Au fil de leurs 46 saisons dans la ligue, ils se sont qualifiés aux séries éliminatoires 39 fois.

« Nous devrions tous être fiers de cette organisation et de ce qu'elle a accompli. À l'exception de gagner la coupe Stanley, cette organisation a tout accompli. Il n'y a personne qui fera tout en son pouvoir pour gagner la coupe Stanley », a affirmé Hextall, qualifiant les Flyers de concession « modèle ».

Âgé de 50 ans, Hextall a disputé 13 saisons dans la LNH, dont deux passages totalisant 11 ans chez les Flyers. En carrière, il a accumulé 296 victoires en saison régulière, dont 240 dans l'uniforme des Flyers. Il a pris sa retraite en 1999 et s'est alors joint au personnel de direction des Flyers avant de se joindre aux Kings, en 2006.

MON MODE DE VIE,
MON STYLE,
MON BIEN-ÊTRE
ET
TELEMENT
+



+ d'inspirations, + de style,
+ de conseils santé et beauté,
+ de dossiers sur la vie quotidienne,
du lundi au samedi dans la section
Pause, exclusive à La Presse+.



MA
PRESSE
ET
TELEMENT
+



Une surprise nommée Bournival

RICHARD LABBÉ

BROSSARD — Nous avons été nombreux à nous poser la même question en début de série : Michaël Bournival, face aux méchants Bruins, il aurait l'air de quoi? Jouer contre le Lightning, c'est une chose. Mais contre les Bruins? Pour un type d'à peine 195 lb, qui a tout juste une saison d'expérience au compteur, le défi semblait trop gros.

Peut-être que Michel Therrien était d'accord. Quand la série contre les rivaux de Boston s'est amorcée, dans le zoo du TD Garden, Bournival était en complet, pendant que Travis Moen prenait sa place sur la glace. Ça tombait sous le sens : Bournival, de toute évidence, n'était pas prêt pour ça.

Puis, il y a eu le deuxième match. Cette fois-là, Bournival y était. Il n'a peut-être pas mis son nom sur la feuille de pointage, mais il a étonné ses coéquipiers sur cette hostile glace bostonnaise qui, croyait-on bien naïvement, n'était pas faite pour lui.

« Il est tellement rapide, a expliqué hier l'attaquant Dale Weise. Ce qui est impressionnant dans son cas, c'est son calme. Il n'y a rien qui le dérange. Pour un jeune joueur, c'est assez étonnant. »

Ce même Bournival s'est retrouvé sur la glace en fin de troisième période, mardi soir, quand le Canadien cherchait à confirmer sa victoire.

Ce qui ne l'a pas effrayé, bien au contraire.

« Il faut rester calme dans toutes les situations, et de se retrouver comme ça sur la glace en fin de match, c'est sûr que c'est super le fun », a-t-il admis après l'entraînement d'hier à Brossard.

C'est sans doute Dale Weise qui a raison : non, Michaël Bournival ne semble pas trop impressionné par tout ce qui se passe autour de lui ces jours-ci. Peut-être parce que le joueur de 21 ans, originaire de Shawinigan, se prépare à ce genre de chose depuis longtemps.

À Hamilton, la saison dernière, il savait déjà le genre d'été qui l'attendait : entraînement, entraînement et entraînement, afin d'être fin prêt pour le camp du Canadien, au mois de septembre.

« C'est là que j'ai vu que je pouvais jouer dans cette ligue, a-t-il expliqué hier. C'est ça qui m'a donné confiance. Je me suis entraîné l'été passé avec ce but-là en tête, le but d'obtenir un poste avec l'équipe. Je suis allé au camp, et j'ai su que j'allais avoir ma place. »



LA PRESSE CANADIENNE, PAUL CHIASSON

Le Canadien peut compter sur la contribution de ses vedettes, dont Carey Price, mais aussi de joueurs qu'on attendait moins, comme Michaël Bournival.

« Mon atout principal, c'est ma vitesse. C'est ça que j'apporte à l'équipe. C'est avec ma vitesse que j'ai du succès

dans cette ligue. Je n'ai jamais pensé à changer mon style de jeu cette saison, je garde ça simple et j'évite d'essayer des

jeux trop compliqués. Quand j'ai dû rater le premier match de la série, Michel Therrien m'a rencontré pour m'en parler... L'idée, c'a toujours été de me tenir prêt. C'est ce que j'ai fait après le premier match, rien de différent, et je me suis dit que je devais travailler plus fort. »

Daniel Brière, qui en a vu bien d'autres, n'hésite pas bien longtemps quand on lui demande d'expliquer les succès de Michaël Bournival.

« Il travaille avec intensité le long des bandes et il fait les jeux simples, répond le vétéran. On le voit, il joue super bien depuis le début de la série. Comme un peu tout le monde dans notre équipe, il a fait passer son jeu à un niveau supérieur. »

Au moment où le Canadien se prépare au quatrième match de la série, ce soir au Centre Bell, les Bruins ont maintenant un nom de plus à prendre au sérieux. Pas si mal pour un type que l'Avalanche du Colorado a tout bonnement refilé au Canadien en 2010, en retour de... Ryan O'Byrne.

Pendant qu'O'Byrne tente de se retrouver dans la KHL, Bournival est sous les projecteurs du Centre Bell. C'est un scénario que peu de gens auraient pu prévoir. Surtout les dirigeants de l'Avalanche... (La Presse)

Une discipline sans pareille

MARC TOUGAS

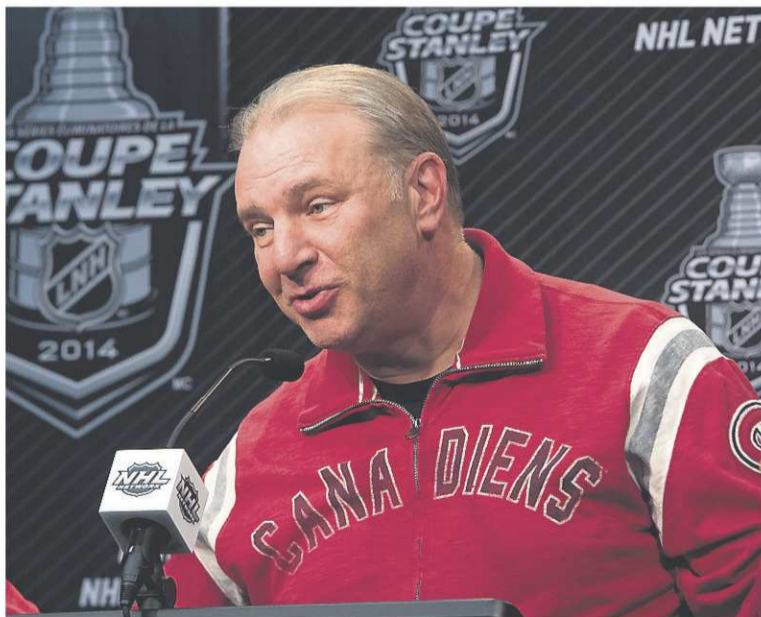
LA PRESSE CANADIENNE

BROSSARD — À entendre parler certains — y compris des gens de Montréal — le Canadien n'avait aucune chance de venir à bout des Bruins de Boston. Et pourtant, c'est la formation de Michel Therrien qui mène la série 2-1 à la veille du quatrième affrontement de la série entre les deux équipes, qui sera disputé ce soir au Centre Bell.

Et cette avance de deux matchs à un, les joueurs du CH l'ont obtenue à force de s'atteler à la tâche avec une discipline sans pareille. C'est ce qui leur a permis de combler l'écart théorique qui les sépare des hommes de Claude Julien.

« J'aime l'engagement de nos joueurs. Tout le monde cherche à faire les ajustements nécessaires et les joueurs se préparent de façon exceptionnelle », a noté Therrien après l'entraînement d'hier à Brossard, tenu en l'absence de six joueurs qui ont eu droit à un répit — les attaquants Tomas Plekanec, Rene Bourque et Thomas Vanek, ainsi que les défenseurs Josh Gorges, Alexei Emelin et Andrei Markov.

« On croit en notre équipe, a commenté Daniel Brière. Même s'il y a des experts qui ne croyaient pas en nos chances



LA PRESSE CANADIENNE, RYAN REMIORZ

L'entraîneur Michel Therrien aime l'engagement que ses joueurs montrent dans la présente série contre les Bruins de Boston.

contre Boston, on essaie d'ignorer ça le plus possible, de se servir de ça comme motivation. »

« Ce que j'ai remarqué en arrivant ici, c'est que les joueurs prennent à cœur le rôle qu'on leur donne, peu importe le rôle, a indiqué Dale Weise. Et tout le monde trouve le moyen de faire sa part. »

« Nous savons que les Bruins ont plusieurs vétérans qui

savent répondre à toutes les situations, alors c'est à nous de leur rendre la vie la plus difficile possible, a affirmé Brendan Gallagher. Nous tâchons de les forcer à s'éloigner de leurs habitudes, d'éviter les revirements et d'essayer de les épuiser petit à petit, en espérant que ça finisse par rapporter. »

Et ce qui rapporte au Canadien, justement, c'est que

les joueurs s'attardent à réaliser une série de petits jeux qui finissent par faire une grande différence.

« Les deux équipes sont bien dirigées et bien structurées, alors il n'y aura pas beaucoup d'erreurs, a souligné Gallagher. C'est du hockey difficile à disputer, mais nous y prenons plaisir quand même. »

Pendant que les joueurs du Tricolore respectent les consignes à la lettre, chez les Bruins, on semble pécher par négligence à certains égards. D'ailleurs, Jordan Caron a reconnu que les Bruins ne sont pas la même équipe quand ils affrontent le Tricolore.

« Il faut faire attention à ça, a souligné Caron. Il ne faut pas trop s'emporter. Il faut jouer, justement, comme on le fait contre les autres équipes. Parfois, on change notre style un peu (contre le CH), mais ce n'est pas ça qu'il faut faire. Il faut jouer comme on le fait contre les 28 autres équipes dans la ligue, ne pas se mettre de pression parce que c'est Montréal. »

Claude Julien est quant à lui d'avis que ses joueurs devront afficher un niveau de concentration plus soutenu afin d'éviter les erreurs qui ont mené aux buts du Canadien jusqu'ici dans la série.

« On a laissé des joueurs sans couverture, des joueurs qui se fauflaient parfois derrière nos défenseurs. Mais ça, ça se corrige. Il faut être plus alerte afin de repérer ces joueurs-là rapidement », a dit l'entraîneur des Bruins après l'entraînement des siens à Brossard, auquel ont participé une poignée de réservistes et de joueurs peu utilisés depuis le début des séries.

Julien a reconnu que certains de ses joueurs sont frustrés par le piètre niveau de jeu qu'ils ont affiché jusqu'ici dans la série, mais il a du même coup affirmé que ceux-ci continuent d'afficher une belle confiance.

« Ils savent qu'ils doivent être meilleurs et ils vont être meilleurs (jeudi), a dit l'ancien entraîneur du CH. On peut se fier au fait que ces gars-là vont jouer le match dont ils sont capables. »

« C'est 2-1 dans la série, ce n'est pas la fin du monde, il faut batailler pour revenir, a ajouté Julien. Il n'y a pas de raison de paniquer. On n'a pas paniqué dans le passé et on ne cédera pas plus à la panique maintenant. »

« Il faudra connaître un fort début de match et rester positif tout au long de la soirée par la suite », a dit Caron de la rencontre de ce soir.

SUR MOBILIERS DE JARDIN, GAZEBOS, PISCINES, SPAS ET ACCESSOIRES

Offrez l'été à Maman!

REPOS



FAUTEUIL AJUSTABLE

DIVAN-LIT

TABLE D'APPOINT VITRÉE
AVEC RANGEMENT

TABLE À CAFÉ VITRÉE
AVEC RANGEMENT

399⁹⁹

699⁹⁹

199⁹⁹

239⁹⁹

CLUB PISCINE SUPER **Fitness**



SPAS • MOBILIER DE JARDIN • GAZEBOS

4275, boul. Bourque, Sherbrooke | 819 822-2582

HEURES D'OUVERTURE :

Lundi au vendredi : 9 h à 21 h
Samedi : 9 h à 17 h
Dimanche : 10 h à 17 h

WWW.CLUBPISCINESHERBROOKE.CA

MELBOURNE



Ensemble en aluminium et rotin synthétique, 4 chaises et 1 table de 38 x 66 po

499⁹⁵

BALANÇOIRE



Balancoire en acier avec coussins 3 places, choix de 3 couleurs

299⁹⁹

CHLORE 16 kg

À L'ACHAT DU CHLORE EN GRANULES 16 kg 50¢ SERA REMIS À OPÉRATION ENFANT-SOLEIL

CHLORE EN GRANULES

À L'ACHAT DU CHLORE 16 KG **GRATUIT** UNE SERVIETTE DE PLAGE ET UN SAC jusqu'à épuisement des stocks valeur 20⁰⁰

69⁹⁹ SUGG.

-20⁹⁹
49⁹⁹



65% CERTIFIÉE